

L'Action NATIONALE



Volume XCIII numéro 8
OCTOBRE 2003

Éditorial

Vivre ou s'étioler	
- Robert Laplante	2

Articles

« Les communautés culturelles »	
Un recul regrettable	
- Simone Darrieux	8
La « diversité des cultures »	
- Jean-Marc Léger	12
Mirabel : Une étude fédérale en doute	
- Claude Gendron	17
Qui ose encore parler français ?	
- Denis Monière	23
Duale ruralité	
- Marc-Urbain Proulx	27
Gaston Miron, poète engagé et dégagé	
- André Gaulin	33

Dossier

Lire Lionel Groulx	
Les deux Groulx de Bouchard : un monstre de contradiction	
- Joseph-Yvon Thériault	46
À propos de Lionel Groulx et « Les deux chanoines »	
- Dr Jacques Genest	52
Le livre de Boily, un pamphlet déguisé en ouvrage savant... ou presque	
- Lucia Ferretti	66
Correspondances 1894-1967	
- Gilles Rhéaume	84
La voix d'une époque	
- Lucia Ferretti	88

Lire

En primeur	124
Les essais	134
Livres reçus	162

Chroniques

Le Bulletin du lundi	166
Courrier des lecteurs	174
Index de nos annonceurs	183



Clarence Gagnon
Village, Charlevoix
Vers 1930
Gouache sur papier
Musée de Charlevoix

L'Action NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest,

bureau 1002,

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

administration@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directrice adjointe : Laurence Lambert.

Comité de rédaction : Sylvain Deschênes, *rédacteur et conseiller en communication* ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire* ; Henri Joli-Cœur, *administrateur* ; Robert Laplante ; Lise Lebrun, *animatrice communautaire* ; Sylvie Ménard ; Pierre Noreau, *Centre de recherche en Droit public, Université de Montréal* ; Michel Rioux ; Pierre Serré, *chercheur*. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval* ; Jean-Jacques Chagnon ; Lucia Ferretti ; Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ* ; Chrystiane Pelchat, *enseignante* ; Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC* ; Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal* ; Paul-Émile Roy, *écrivain* ; Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*. **Prix André-Laurendeau, Membres du jury :** Monique Dumais, *théologienne, Université du Québec à Rimouski* ; Lucia Ferretti ; Daniel Thomas, *professeur, UQAT*. **Prix Richard-Arès, Membres du jury :** Simon Langlois ; Anne Legaré ; André Juneau. **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté. **Envoi de Poste - Publications - Enregistrement N° 09113**
« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal »

ÉDITORIAL

Robert Laplante

VIVRE OU S'ÉTIOLER

C'était prévisible. Un certain nombre de nouveaux élus libéraux commencent à réaliser dans quelle galère ils ont été conscrits. Les notables, les carriéristes de bon aloi, les candides heureux de se laisser porter par l'air du temps, les inconditionnels du Canada n'ayant de culture politique que celle de l'indigence prête à tout pour ne pas faire de chicane, les bon-ententistes repus, ils sont plusieurs de ce beau monde à découvrir l'ingratitude des rôles de figurants. Et à éprouver l'inconfort de faire face à ses concitoyens avec un discours préfabriqué dont les plus vifs réalisent désormais qu'il ne servira qu'à ruiner les acquis et à compromettre l'avenir. La capitulation ne sera pas confortable, la régression historique se fera dans la douleur et ils sont nombreux à réaliser qu'il sera difficile de se composer un personnage, de se draper dans une légitimité prétextant la bonne foi.

Le Canada a un prix et quand on y souscrit, c'est en consentant à y verser la souffrance de notre peuple. On comprend que certains commencent à avoir honte. Ils ne sont malheureusement pas les premiers à qui cela arrive. Notre histoire politique est truffée d'exemples de ces bonnes bouilles qui ont été broyées par la violence des rapports de domination. Elle est aussi remplie d'exemples de ces carrières qui ont permis de dresser l'image du politicien médiocre, souvent

vénal, qui ont transformé nos luttes en système de patronage, nos enjeux en pactoles à se distribuer pour se payer de gérer la dépendance. Il faut avoir le courage de regarder les choses en face et de se le rappeler : la politique qui cherche à liquider la question nationale québécoise n'a jamais donné d'autres fruits que ceux-là. Il faut relire Dumont (*Genèse de la société québécoise*) ou Stéphane Kelly (*La petite loterie*) pour prendre la mesure du risque que nous fait courir le gouvernement Charest. La soumission active et le consentement enthousiaste à l'ordre canadien se sont toujours payés du prix de la dégradation de la vie démocratique québécoise. Un peuple dominé n'a jamais pu tirer orgueil et fierté de ceux-là qui font carrière à aménager son asservissement.

Pour l'instant, la grogne et l'inquiétude en appellent du sort des valeurs libérales. Ah ! la compassion ! Même Claude Ryan a eu ses émois. Mais le courage qu'ils n'ont pas à assumer notre existence nationale, les députés libéraux ne pourront pas l'avoir pour autre chose sinon pour la petite politique, celle qui leur fera chercher les gestes pouvant les assurer de leur réélection ou, à défaut, d'un avenir confortable négocié sur une réputation de *smart guy*. Ainsi vont les choses. Un peuple s'assume ou il se résigne. Ses idéaux inspirent et façonnent ses institutions et sa gouverne ou ils sont travestis. Les libéraux aiment tellement le Canada qu'ils acceptent de faire du Québec ce qu'Ottawa veut qu'il soit. Voilà le sens profond de la réingénierie. Tout le reste n'est qu'accessoire. Cela ne veut pas dire inoffensif, cependant.

L'anti-étatisme primaire, le culte du privé et les dogmes du marché pavent la voie non seulement à l'accroissement des inégalités sociales et à la dilapidation du patrimoine et des acquis historiques, mais aussi à la corruption et au dévoiement des institutions publiques. Les rappels à cet égard ont

été nombreux au cours des dernières semaines. Ils n'ont trouvé, pour l'heure, que des préventions rhétoriques. Dans les faits, ce sont les contrats et appels d'offre aux sociétés privées pour conseiller le gouvernement sur son propre programme qui constituent les seules vraies réponses : celles qui font saliver les puissances d'argent et ceux-là qui rêvent de jouer les barons de la bourgade. « Nous sommes prêts » nous avaient-ils pourtant seriné tout au long de la campagne électorale avec cette si habile technique de la restriction mentale qui consistait à ne pas trop laisser voir à quoi ils étaient prêts. On comprend désormais qu'ils sont prêts à tout pour ne pas faire le choix du Québec. On les entend déjà se gargariser des formules creuses : « Vous verrez, les choses vont s'améliorer avec l'arrivée de Paul Martin ».

Elles vont tellement s'améliorer que l'homme continue de promettre de piétiner les compétences québécoises, qu'il ne manifeste pas la moindre ouverture aux appels pour corriger le déséquilibre fiscal, qu'il n'entend rien modifier d'essentiel au pillage de la caisse d'assurance-emploi. Mais qu'à cela ne tienne ! Elles vont s'améliorer parce que Jean-Marc Fournier est content de demander à Ottawa de lui passer par-dessus la tête pour s'entendre avec les municipalités. Elles vont s'améliorer parce que Benoît Pelletier est ravi de nous présenter comme le principal bassin démographique d'une grosse minorité. Elles vont s'améliorer parce que Jean Charest va faire la politique des autres avec son Conseil de la fédération. Elles vont s'améliorer parce que des compagnies vont faire de l'argent à gérer notre rapetissement. Elles vont s'améliorer parce qu'il y aura de la business à faire à dépecer le Québec et des carrières d'entremetteurs qui vont s'ouvrir.

Elles vont surtout s'améliorer parce que la radicalisation de nos choix collectifs n'est plus maquillable. Un peuple se

gouverne ou il s'accommode de l'espace qu'on lui laisse. Il lutte et mise sur sa capacité de se dépasser ou il se laisse bal-
loter. La question nationale trouve chaque jour davantage
son ultime voie d'explicitation. Un peuple vit de son courage
ou il s'enlise dans la médiocrité. La question du statut politique
est devenue purement et simplement une question existen-
tielle. Notre peuple est face à son destin : vivre ou s'étioler. □

LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez Le Devoir
**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

**Abonnez-vous par téléphone,
*c'est facile et rapide!***

Composez le (514) 985-3355 pour la région de Montréal,
ou le 1 800 463-7559 pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.

ARTICLES

Articles

« Les communautés culturelles »	
Un recul regrettable	
- <i>Simone Darrieux</i>	8
La « diversité des cultures »	
- <i>Jean-Marc Léger</i>	12
Mirabel : Une étude fédérale en doutait	
- <i>Claude Gendron</i>	17
Qui ose encore parler français ?	
- <i>Denis Monière</i>	23
Duale ruralité	
- <i>Marc-Urbain Proulx</i>	27
Gaston Miron, poète engagé et dégagé	
- <i>André Gaulin</i>	33

Dossier

Lire Lionel Groulx	
Les deux Groulx de Bouchard : un monstre de contradiction	
- <i>Joseph-Yvon Thériault</i>	46
À propos de Lionel Groulx et « Les deux chanoines »	
- <i>Dr Jacques Genest</i>	52
Le livre de Boily, un pamphlet déguisé en ouvrage savant... ou presque	
- <i>Lucia Ferretti</i>	66
Correspondances 1894-1967	
- <i>Gilles Rhéaume</i>	84
La voix d'une époque	
- <i>Lucia Ferretti</i>	88

Lire

En primeur	124
Les essais	134
Livres reçus	162

Chroniques

Le Bulletin du lundi	166
Courrier des lecteurs	174
Index de nos annonceurs	183

« LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

UN REcul REGRETTABLE

Après quelques années de progrès dans certaines instances gouvernementales, il semblerait que l'utilisation courante de l'expression « communautés culturelles » revient à la mode, un recul regrettable et troublant, même s'il pourrait faire l'affaire de certains qui prétendent représenter ces « communautés ». Avec la création du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, cette expression de nature exclusive avait enfin été écartée en faveur des expressions qui reconnaissent mieux le statut de citoyen à part entière de ceux et de celles qui sont de teint, de foi ou d'accent étranger. Le débat sur les enjeux du phénomène de la diversité croissante au Québec a continué, mais avec des façons plus inclusives d'identifier les individus qui sont la source de cette diversité.

Les « femmes » signifie un ensemble d'individus. Les « handicapés » signifie un ensemble d'individus, même que l'on se réfère plus souvent aux « personnes » handicapées ou ayant une incapacité. Même chose pour les « jeunes » ou les « personnes âgées ». Mais « communautés culturelles » signifie un ensemble de *groupes*. Il s'agit d'un concept qui veut caser des individus selon leur origine, leur couleur ou leur foi.

* Militante du Parti québécois.

L'expression a été adoptée dans les années 1970 par le gouvernement du Parti québécois avec la très honorable intention d'éviter d'autres termes considérés dans le temps exclusifs ou péjoratifs. Le ministère des Communautés culturelles voulait faciliter l'intégration des « communautés culturelles ». Visons-nous vraiment à intégrer les « communautés », ou plutôt les individus ?

Aujourd'hui on appellerait ce genre de virage vocabulaire de la « rectitude politique ». L'expression ne se trouve plus dans le programme du Parti québécois ni dans le titre du comité national mandaté de se pencher sur la question de diversité, qui se nomme maintenant le Comité national de la citoyenneté et de l'intégration. Le Bloc québécois a un comité semblable. Le Parti libéral du Québec retient l'ancien vocabulaire avec une Commission des communautés culturelles.

Aucune autre société au monde n'utilise cette expression. Un comité de l'ONU a même posé une question plus tôt cette année à la délégation canadienne sur la signification de l'expression « minorité visible ». Semble-t-il qu'il s'agit d'une expression typiquement (et uniquement ?) canadienne. Le Québec n'est pas la seule société à inventer des expressions dans ce domaine.

Il faut reconnaître que le recentrage du vocabulaire au Québec sur les termes plus inclusifs, plus en lien avec le concept de la citoyenneté, n'a jamais été complètement admis dans l'ensemble du discours gouvernemental. Certains ministères n'avaient pas saisi la distinction et persistaient avec l'expression « communautés culturelles ». Les médias n'ont jamais lâché l'expression non plus.

Il est par contre important de réfléchir aux messages envoyés par certaines expressions. L'exclusivité peut être

insidieuse. En voulant bien faire, les effets pervers peuvent surgir. Dans le passé, il circulait des histoires des personnes de couleur, pas nécessairement immigrantes, référées au ministère des Communautés culturelles pour avoir accès à une carte d'assurance maladie. Une femme de couleur s'est plainte qu'elle devait s'identifier comme Noire, et non simplement comme Québécoise, pour avoir accès à des fonds de démarrage d'entreprise parce qu'un fonds particulier pour les Noirs avait été créé relevant du ministère des Communautés culturelles et non du ministère de l'Industrie. La mesure du succès des programmes d'accès à l'égalité devient presque impossible avec une expression si floue et indéfinissable. Les Portugais font-ils une « communauté culturelle » ? Les Belges ? Les Juifs ? Si oui, dans quel contexte ?

Plusieurs intervenants du milieu avaient été très heureux du virage vers le discours « citoyen ». Ils trouvaient qu'il s'agissait d'une meilleure reconnaissance de la véritable place visée pour les personnes venues d'ailleurs ou d'héritage autre que français ou anglais. De plus, le virage de vocabulaire accompagnait une politique d'adaptation à la diversité des services offerts à la population générale. Les immigrants sont référés aux mêmes services gouvernementaux que tous les autres Québécoises et Québécois, question de favoriser une intégration rapide et d'assurer des services de qualité avec un personnel expert dans le domaine (recherche d'emploi, démarrage d'entreprise, services sociaux ou éducatifs, etc.). Le contact avec des personnes de même langue ou de même culture, si l'individu le cherche, se fait généralement de façon naturelle.

Le rôle de l'État en matière de gestion de la diversité est en évolution au Québec comme ailleurs. Le phénomène de la diversification des populations se vit dans tous les pays du

monde. Dans les pays occidentaux, il fait généralement partie d'une réflexion plus large sur la cohésion sociale et sur la citoyenneté. Ici comme ailleurs il est généralement reconnu et démontré que les concentrations ethniques ne concourent pas à la cohésion sociale ou à un sentiment d'appartenance à la communauté politique dans son ensemble ou même à une intégration socio-économique réussie. Une attention est de mise dans le vocabulaire et les politiques publiques pour ne pas les encourager. □

Rectificatif

Un mauvais génie a dévoyé le titre d'une section de l'article que signait Charles Castonguay dans notre numéro de septembre. Il faut lire « Le dévoiement [et non le dévoilement] des données sur la langue maternelle » (p. 85). Nos excuses à l'auteur.

Jean-Marc Léger

LA « DIVERSITÉ DES CULTURES »

QUESTION PRIMORDIALE, DÉBAT VITAL, FORMULE AMBIGÜE

Voici une décennie bientôt que l'on a commencé à parler, dans un premier temps « d'exception culturelle », ensuite de « diversité culturelle » mais il n'y a guère plus de quatre à cinq ans que cette dernière formule a connu une fortune aussi rapide que suspecte, favorisée par une certaine ambiguïté et par l'inévitable effet de mode.

Les deux formules, loin de s'opposer, se complètent et font référence à deux aspects d'un débat vital. « L'exception » n'a rien de péjoratif ni de négatif : elle explique, justifie, autorise la campagne engagée à l'échelle mondiale pour la difficile mais indispensable sauvegarde de la « diversité des cultures », expression plus conforme au génie de la langue que « diversité culturelle », parfait exemple de la faute courante qu'est l'abus de l'adjectif. Ni la diversité ni l'exception ne sont évidemment « culturelles » de soi : il s'agit de sauver, de préserver la diversité des cultures, de faire reconnaître dans les diverses négociations internationales sur le libre échange et la libre circulation des produits et des biens de toutes sortes, le principe de l'exception en faveur ou au titre des produits d'ordre culturel et, plus largement, de faire échapper les domaines de l'éducation et de la culture aux redoutables contraintes du néolibéralisme.

Il importe de rappeler également, tant se développe autour de ce débat une dangereuse confusion, que la diversité des cultures s'entend sur le plan international, dans les rapports entre États, dans les négociations multilatérales. Elle ne fait aucunement référence aux problèmes internes, aux situations propres à chaque pays, qui sont du ressort de la loi et de la politique nationales. Le débat fondamental autour de la sauvegarde de la diversité des cultures (et, dès lors, des langues et des identités) ne saurait être détourné de son objet et de son sens pour le bénéfice ou la promotion d'un quelconque communautarisme.

Vers une convention internationale

Cela dit, il convient de se réjouir de la nouvelle prise de conscience des dangers graves, évidents et imminents auxquels sont confrontées la plupart des cultures et de l'accord apparent de la majorité des États sur la nécessité d'adopter un acte de droit international, dès lors contraignant, dans le cadre de l'Unesco, à l'occasion de la prochaine session de sa conférence générale. Il faut saluer au passage le rôle primordial joué dans ce combat (depuis plusieurs années déjà) par l'axe France-Québec, en particulier, dans le cas de ce dernier, par la ministre des Relations internationales. La partie n'est certes pas gagnée, il s'en faut, notamment en raison des débats, parmi les partisans eux-mêmes de l'exception, sur l'ampleur des domaines concernés et sur le sens même de biens ou produits culturels et en raison, par ailleurs, de la position ou de l'opposition des États-Unis, soucieux de réduire au minimum les éventuelles exceptions. Nous sommes fondés néanmoins à entretenir un certain optimisme du fait que la recherche de l'accord sur l'adoption d'un acte international se fasse au sein de l'Unesco, c'est-à-dire l'organe qui est précisément chargé dans le cadre des

Nations unies de la coopération mondiale dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science. L'entreprise sera néanmoins ardue et le sera plus encore, et de loin, lorsqu'il s'agira de faire reconnaître la nature et les conséquences de l'éventuel acte international par la redoutable Organisation mondiale du commerce, l'OMC, championne du libre échange et de la libre circulation des produits de tous ordres et gardienne de l'orthodoxie en la matière. Il est acquis d'avance que tout y sera mis en œuvre pour limiter au maximum la portée de tout acte ou accord visant à faire échapper la culture dans son sens le plus large (éducation, science et culture) aux impératifs du néolibéralisme.

On peut prévoir, dès lors, que le débat, ou plutôt le combat, sera long et ardu et même, sous les dehors de la courtoisie internationale, féroce, tant les enjeux sont vastes et vitaux, dans l'ordre éducatif et culturel largement entendu mais aussi (et c'est un autre chapitre, plus complexe encore) tant les intérêts et les appétits sont exacerbés dans le domaine dit des « industries culturelles », où le premier terme l'emporte de loin sur le second. Au-delà de ces affrontements, et pour importantes qu'en doivent être les conséquences d'ordre économique et politique, il y a plus redoutable encore : les effets du nouvel ordre mondial sur l'avenir des cultures, de toutes les cultures et des langues qui en sont à la fois le fondement et l'expression.

La dimension linguistique

Il ne saurait y avoir en effet de sauvegarde, de préservation de la diversité des cultures sans un souci permanent, attentif et exigeant du salut des diverses langues car les deux causes sont intimement liées. Or, sous ce rapport, il se produit, depuis quelques années déjà, une sorte d'inquiétante

rupture en certains milieux qui appellent au respect de la diversité des cultures, au moins dans le discours, mais acceptent et parfois favorisent le dépérissement des langues et l'hégémonie de fait d'une seule d'entre elles. Il n'est que de constater à cet égard la montée du « tout anglais », au moins de la prédominance croissante de l'anglais dans la vie quotidienne de l'Union européenne, dans l'activité de la fausse Europe de Maastricht, dans les directives et les pratiques de son QG de Bruxelles. La grandeur et le message de l'Europe résident essentiellement dans la diversité et la créativité, sur tous les plans, des pays qui la composent, de leurs cultures au sens le plus large du terme, alors que Bruxelles, sous l'appellation pudique « d'harmonisation », recherche l'uniformisation dans tous les domaines et impose, de fait, l'usage de l'anglais comme langue commune.

Chez nous même, la remontée insidieuse du bilinguisme généralisé dans le secteur public depuis quelques années (les institutions de toute nature, les organismes officiels et même les ministères) constitue un phénomène préoccupant qui aboutira à annihiler partiellement dans les faits la portée de la loi 101 et qui, déjà, en trahit l'esprit. Il n'est pas étonnant de constater, d'autre part, le recul de l'usage du français comme langue de travail parmi les immigrants des récentes années, ainsi que le confirment les données du dernier recensement de Statistiques Canada. Trop des nôtres éprouvent un sentiment de fausse sécurité à l'abri de la Charte de la langue française : dans la défense de la langue, surtout chez nous, rien n'est jamais acquis. Abaisser sa garde, c'est déjà préparer la défaite dans les esprits, avant la déroute dans les faits. Il faut savoir être intransigeant quand l'essentiel est en jeu.

La liberté des hommes et des nations, si elle doit encore s'exprimer demain, aura nécessairement le visage de la diversité des cultures à l'échelle du monde. Ce sera l'ultime chance, hélas très faible, de l'universalisme, face à la montée constante de l'uniformisation, sous la rassurante apparence d'Une fausse mondialisation. Cette entreprise de conquête sans précédent des esprits et des âmes trouve de multiples relais et de puissants alliés dans toutes les sociétés occidentales.

Il faut la clarté dans les concepts et la cohérence dans l'action, dans l'ordre international autant que sur le plan national. On ne saurait à la fois lutter pour la sauvegarde des cultures et applaudir au néolibéralisme mondial, celui-ci allant exactement à l'encontre de celle-là. La tentative de sauvegarde de la diversité des cultures sera sans doute le dernier combat mené pour l'humanisme dans le monde. □

Claude Gendron*

MIRABEL : UNE ÉTUDE FÉDÉRALE EN DOUTAIT AU MOMENT MÊME OÙ PROGRESSAIT LE CHANTIER

Le premier ministre fédéral, Jean Chrétien, s'apprête à nommer l'aéroport international de Dorval *Aéroport Pierre Elliott-Trudeau*, camouflant davantage les déboires et la faillite du projet de Mirabel qu'une étude fédérale mais indépendante, menée entre 1972 et 1974, avait pourtant prévus, qualifiant la décision du gouvernement d'alors de « manque de jugement ».

Du fond de ma retraite, je me suis rappelé certains événements qui s'étaient alors produits, au moment où, décision prise, le chantier était hâtivement entrepris.

En effet, le 31 mars 1974, alors que les travaux de Mirabel progressaient, le gouvernement fédéral recevait le compte-rendu d'une étude qu'il avait lui-même commandée et qui mettait en doute le bien fondé de sa décision de construire un deuxième aéroport pour la région de Montréal et son intention d'en faire autant à Pickering pour celle de Toronto.

Commandée par le ministère d'État chargé des Affaires urbaines, l'étude, dirigée par le professeur Maurice Yates, de l'Université Queen's à Kingston (Ontario), portait sur l'avenir de « l'épine urbaine » du Canada, c'est-à-dire la vaste région urbanisée dans l'axe Windsor-Québec. Ce faisant, elle

* Ancien journaliste et agent d'information à la retraite.

devait prendre en compte l'évolution du transport entre les principales villes de l'axe, y compris les services aériens et notamment les besoins futurs des aéroports de Toronto et de Montréal, pour répondre à la demande éventuelle, sur les plans intérieur et international.

Le rapport, dont la version française s'intitulait *La Grand'rue, de Québec à Windsor*, fut loin de plaire à tout le monde et, après délais, tergiversations et traduction, ne fut publié qu'en 1975, puis vite relégué aux oubliettes.

Voici, au texte, dans la version française, ce qu'il disait au sujet des deux projets, mais notamment de celui de Mirabel :

« ... Il y a lieu de se demander, en toute franchise, si ces aéroports sont vraiment nécessaires... Dans le cas de Mirabel, l'argument principal qui, à mon avis, semble avoir fait pencher la balance en faveur de cet aéroport est le fait qu'il pourrait stimuler le développement régional au nord de Montréal. Dans un cas comme dans l'autre, les prévisions relatives au trafic-passagers et au trafic-avion peuvent être considérées comme trop optimistes, avec le résultat que les planificateurs ont donné à leurs projets des dimensions gigantesques.

« En ce qui a trait à Mirabel, il serait peut-être bon de faire ressortir que les aéroports ne sont pas, en eux-mêmes, une force entrant en jeu dans l'expansion économique. Ils peuvent subir l'influence des forces qui existent déjà dans une région quelconque, mais ce ne sont pas eux qui créent ces forces. Il est sûr que les aéroports, s'ils sont construits sur des emplacements qui en facilitent l'utilisation, créent des emplois, mais ils ne produisent pas nécessairement un effet multiplicateur sur la croissance des emplois. De fait, très peu d'industries choisissent tel ou tel emplacement en rai-

son de l'existence d'un aéroport, et par ailleurs, il n'est pas dit que le bruit ne crée pas un effet multiplicateur négatif.

« Par conséquent, c'est probablement manquer de jugement que de préconiser la construction (à grands frais pour le public) d'un aéroport pour stimuler l'expansion économique, surtout lorsque l'aéroport existant semble aisément en mesure de répondre aux besoins présents et futurs du trafic aérien pourvu qu'il soit quelque peu agrandi.

« ... De fait, dans tous les travaux de planification relatifs aux nouveaux aéroports de Montréal et de Pickering, on ne trouve aucune évaluation détaillée des incidences urbaines des investissements projetés. »¹

On comprend que le rapport ait été enfouis quelque part et que le ministère d'État aux Affaires urbaines, comme on l'appelait communément, créé en 1971, fut démantelé en 1976.

Des deux côtés de la... frontière

J'ai pensé que ma petite expérience jetterait un autre éclairage sur les événements d'il y a 30 ans. La voici.

Disons qu'au départ, j'étais attaché de presse du ministre provincial des Affaires municipales, le D^r Robert Lussier, en 1968-1969, quand ont débuté les échanges parfois épineux, sinon acrimonieux entre Ottawa et Québec sur le choix de l'emplacement du nouvel aéroport de Montréal. Quelques années après, je me suis retrouvé agent d'information au ministère d'État chargé des Affaires urbaines de 1972 à 1976. J'avais accepté un poste à Ottawa, question de vérifier

¹ Yeates M., *La Grand'rue de Québec à Windsor (MAIN STREET : Windsor to Quebec City)*, The MacMillan Company of Canada Limited, en coopération avec le Ministère d'État aux Affaires urbaines et Information Canada, Ottawa, 1975 ; p. 258-260.

personnellement derrière les coulisses le bien-fondé de mes doutes à l'endroit de la fédération canadienne (doutes qui se sont avérés vrais, mais ça, c'est une autre histoire).

En 1968-1969, travaillant du côté québécois, j'ai remarqué que plusieurs fonctionnaires provinciaux avaient le sentiment que leurs interlocuteurs fédéraux souhaitaient, sans l'avouer, que le nouvel aéroport leur fût d'abord facilement accessible ainsi qu'aux politiciens fédéraux, étant tous, surtout aux niveaux supérieurs, de grands voyageurs devant l'Éternel. Donc, si l'aéroport devait être situé au Québec, il ne fallait pas qu'il fût trop loin d'Ottawa. Puis, si Québec avait prolongé l'autoroute 50 jusqu'à Hull (pardon, Gatineau), c'eût été le bonheur !

De son côté, Québec souhaitait que le nouvel aéroport desservît l'ensemble de la province en même temps que la région de Montréal et le Canada, d'où sa préférence pour un site à l'est de Montréal, plutôt qu'à l'ouest.

C'est donc dans les tiraillements politiques et techniques que le superbe et prodigue Premier Ministre fédéral d'alors s'empessa d'inaugurer en grande pompe dès l'automne de 1975 le grandiose aéroport de Mirabel à peine terminé et, pour la circonstance, transformé en vaste salle d'exposition. Les fonctionnaires n'eurent que trois mois, en été, pour s'y préparer. J'étais du nombre.

Inutile de dire que lorsque le gouvernement de Pierre Elliott-Trudeau avait choisi le secteur de Sainte-Scholastique, pas trop loin d'Ottawa, pour y aménager Mirabel, celui de Jean-Jacques Bertrand s'était fait tirer l'oreille pour aménager le territoire et le réseau routier. D'où la monstrueuse expropriation fédérale, massive et en grande partie inutile,

de fermes parmi les plus productrices et de propriétés entre la ville de Lachute et l'autoroute des Laurentides.

Par la suite, le gouvernement libéral de Robert Bourassa, ne fut guère plus enclin que celui de l'Union nationale à collaborer pour l'aménagement de l'autoroute 13 entre Montréal et Mirabel et le prolongement de la 50 vers l'Outaouais, ni pour l'aménagement d'une navette rapide sur rail entre Dorval et Mirabel.

Le gouvernement fédéral, auquel incombait la responsabilité du choix de l'emplacement, avait fondé sa décision sur les études, prévisions et recommandations du ministère fédéral des Transports, rejetant les objections et l'opposition de l'industrie du transport aérien en général. Les pilotes d'avion, quant à eux, craignaient surtout pour la sécurité aérienne dans un secteur qui disparaît plus souvent qu'autrement dans le brouillard à proximité des Laurentides.

Un « conseiller » mal-aimé et mal-nommé

Quant au fameux ministère d'État aux Affaires urbaines, rappelons qu'il avait été créé pour conseiller le gouvernement fédéral et ses ministères sur la portée en milieu urbain de ses politiques, programmes et projets, pour consulter les provinces (et, au besoin, en douce, les municipalités) sur les moyens d'harmoniser le tout dans la mesure du possible. D'aucuns sont même allés jusqu'à dire qu'Ottawa cherchait à se montrer « bon citoyen » dans les villes où il avait pied-à-terre.

Si le principe de la consultation était valable, les provinces demeurèrent perplexes devant un nouveau « ministère » fédéral œuvrant, pour ne pas dire s'immisçant, dans un domaine relevant expressément de leur de compétence

selon la Constitution canadienne. D'autre part, les ministères et organismes fédéraux ne prisèrent guère l'invitation à faire examiner leurs projets par les « urbanistes ». Quelques rencontres « tripartites », fédérales-provinciales-municipales, eurent lieu mais donnèrent des résultats mitigés, si tant est qu'il y en eut. La consultation avait tendance à se faire à sens unique, comme si Ottawa, le gouvernement supérieur, avait la condescendance de consulter ses vassaux, les provinces, et même les créatures de ces dernières, les municipalités. Le gouvernement fédéral laissa tomber rapidement le fabuleux ministère d'État qui s'avérait un simple office de consultation mal-aimé, coiffé d'un titre maladroit.

Les politiciens et les hauts fonctionnaires trouvent toujours le moyen de faire oublier impunément leurs erreurs, même si celles-ci coûtent des centaines de millions \$, sinon des milliards \$, aux contribuables. L'irresponsabilité érigée en système ! □

Denis Monière*

QUI OSE ENCORE PARLER FRANÇAIS ?

LA PLACE DU FRANÇAIS AU CONGRÈS MONDIAL DE SCIENCE POLITIQUE

Voici quelques années, on nous disait que l'anglais était simplement une langue de communication indispensable pour les sciences « dures », physique, chimie, médecine, génie... or l'usage de l'anglais devient aussi la norme dans les sciences dites molles comme l'illustre le récent congrès mondial de science politique.

Fondée à Paris, il y a plus d'un demi-siècle, l'Association internationale de science politique organise tous les trois ans le Congrès mondial de science politique qui a eu lieu cette année à Durban en Afrique du sud, du 29 juin au 4 juillet.

Cette organisation scientifique internationale a inscrit dans ses statuts deux langues de communication, l'anglais et le français, ce qui était à l'époque une reconnaissance du prestige international de la science politique française qui était aussi féconde et dynamique que la science politique anglo-saxonne.

Or, l'usage du français est battu en brèche et tend de plus en plus vers l'insignifiance dans cette association à tel point que de nombreux membres contestent ouvertement le « statut privilégié » accordé au français. Il est difficile de leur donner

* Professeur de science politique, Université de Montréal.

tort, car les politologues de langue française ont eux-mêmes déserté leur langue maternelle. Sur les 1244 communications présentées, nous en avons recensé à peine 36 qui furent prononcées en français soit une proportion mirobolante de 2.9 %.

Les deux principales communautés de politologues de langue française, soit la France et le Québec, ont abdiqué et ont choisi l'anglais comme langue de communication. Ceux qui ont le plus contribué à la présence du français furent les Africains puisque 55 % des communications faites en français furent prononcées par des politologues africains. Les Français arrivent au deuxième rang avec seulement 27 %. La participation québécoise au rayonnement du français fut particulièrement insignifiante, les politologues québécois présentèrent autant de communications en français que les Brésiliens, soit 2.

Ce sont les Africains qui assurent l'existence internationale de la langue française. Mais pour combien de temps ? Ne seront-ils pas tentés d'imiter leurs collègues français et québécois et de présenter leurs prochaines communications en anglais pour être admis dans le cercle de la renommée ? Pourquoi, à long terme, le choix de leur langue de communication se différencierait-il de celui des étudiants français et québécois qui sont incités à présenter leurs communications en anglais par leurs professeurs ?

Les professeurs français ne se sentent pas responsables du rayonnement international du français et se soucient uniquement de leur rayonnement personnel. Ainsi à l'atelier MT3-214, 3 des 5 participants étaient de réputés professeurs français et ils ont choisi de présenter leurs travaux en anglais. Et pourtant le citoyen lambda doit se dire qu'ils ne se sont pas rendus si loin à leurs propres frais, qu'ils ont été

soutenus par des fonds publics. Sa perplexité ne peut que s'accroître s'il se souvient que le premier ministre Raffarin a émis une directive le 14 février 2003, rappelant les services publics à leur devoir de promotion du français et plus spécifiquement l'importance de la diffusion des contenus scientifiques en français. Il y a loin des paroles aux actes.

Et pourtant, ces choix qu'on dit individuels ont des effets collectifs et provoqueront à terme le dépérissement des revues scientifiques de langue française. Les communications présentées dans les congrès et les colloques seront par la suite soumises pour publication aux revues de la discipline. Or, moins il y a de communications en français, moins il y aura ultérieurement d'articles soumis aux revues et celles-ci auront de moins en moins de choix dans le processus de sélection. Benoît Godin a établi par exemple que « plus de 80 % des universitaires québécois publient la majeure partie de leurs articles dans des revues étrangères et le plus souvent dans les revues américaines ». (« Les pratiques de publication des chercheurs : les revues savantes québécoises entre impact national et visibilité internationale », *Recherches sociographiques* vol. XLIII, no. 3, 2002, p. 490)

Dès lors, le vivier se raréfiant, la qualité des articles ira en déclinant et les revues elles-mêmes seront dévalorisées par la communauté scientifique elle-même. Par ailleurs, les revues anglophones, recevant un très grands nombres d'articles, seront plus sélectives et surclasseront les autres revues en devenant les principales revues de référence de la discipline. Moins de qualité signifiera pour les revues francophones moins de crédibilité, de demandes et d'abonnements, ce qui les mènera à la fermeture. Celles qui survivront ne pourront le faire qu'avec le soutien des fonds publics. Ainsi, en bout de piste, ce sera la collectivité qui

devra assumer le coût culturel et économique des choix individuels. L'exemple des choix linguistiques des politologues de langue française montre qu'il y a des enjeux économiques dans la lutte pour la préservation de la diversité culturelle étant entendu que celle-ci n'a de sens que par la diversité linguistique. □

Marc-Urbain Proulx*

DUALE RURALITÉ¹

L'un des traits marquants dans l'occupation du vaste espace québécois concerne la présence simultanée de deux grandes tendances spatiales opposées, soit la concentration croissante de la population dans les villes et la dispersion progressive de celle-ci dans les périphéries. De fait, les dominantes forces de l'urbanisation n'ont pas du tout éliminé celles de la dispersion rurale. Le ratio de ruralité, qui était à 80 % en 1867, a certes été réduit drastiquement à 20 % aujourd'hui. Mais la dispersion des établissements humains s'est néanmoins accentuée en s'étendant sur une surface de plus en plus vaste.

Il y eut, en ce sens de dispersion, plusieurs vagues distinctes d'occupation de la périphérie. On a d'abord assisté à l'ouverture de nouvelles régions de colonisation au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, notamment le Saguenay, les Laurentides, le Témiscamingue, le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, la Haute-Mauricie. Cette vague d'expansion territoriale hors de la vallée du Saint-Laurent connut un deuxième souffle avec le Plan Vautrin qui, dans les années 1930, favorisa la création de centaines de nouvelles paroisses agrofo-

* Professeur en économie régionale à l'UQAC, Directeur de la revue *Organisations et Territoires* et membre du Centre de recherche sur le développement territorial.

¹ Extrait de la conférence inaugurale de l'Université rurale québécoise qui s'est tenue à Saint-Paulin, Région Mauricie, du 17 au 22 août 2003.

restières. Par la suite, la Côte et le Moyen-Nord furent largement occupés là où les ressources naturelles étaient disponibles. Cette vague demeure toujours effective dans certaines zones hydro-électriques ou minières. Finalement, nous pouvons aussi identifier une autre vague bien distincte de dispersion périphérique de la population. Elle prend la forme très actuelle d'un envahissement marqué des campagnes par un groupe hétéroclite composé notamment de villégiateurs sédentaires, de navetteurs domicile-travail et d'une panoplie de métiers et de professions largement reliés à la mise en valeur du patrimoine naturel dans une grande variété de créneaux. Ce dernier mouvement de dispersion rurale se perpétue actuellement à la faveur de nouveaux modes de vie et de la croissante mobilité des travailleurs, des consommateurs et des marchandises.

Les fléaux ruraux

Ce néo-ruralisme contemporain bienfaiteur pour les périphéries n'est cependant qu'un baume sur un exode massif douloureux causé essentiellement par les phénomènes que voici. D'abord, le diktat technologique qui a modifié les opérations d'extraction des ressources dans l'agriculture, la forêt, l'hydro-électricité, la pêche et plus récemment les mines. Ce nouveau cycle structurel basé sur les technologies informationnelles a bouleversé la périphérie en nécessitant une recapitalisation souvent exogène des activités économiques et en réduisant considérablement les emplois malgré la hausse de la production dans presque tous les secteurs. À titre d'exemple, l'agriculture et l'élevage qui sont largement en hausse de production, ont réduit de 80 % le nombre réel d'établissements depuis quatre décennies. Ainsi, les terres urbanisées, en spéculation, en friche ou reboisées représentent désormais 55 % de la surface jadis colonisée. Il s'agit de

faits très révélateurs. Ensuite, la ruralité s'avère lourdement affectée par la rupture des réserves de certaines ressources naturelles comme le bois exploitable commercialement, les terres de qualité supérieure, les poissons et crustacées et certains minerais. Malgré la vaste étendue des territoires d'extraction, force est de constater que les ressources deviennent de plus en plus rares. Rareté qui, dans plusieurs cas, ne s'accompagne pas d'une hausse des prix sur le marché international. Dans certains secteurs, comme dans le fer et l'amiante, les marchés se sont tout simplement effondrés en causant des problèmes très graves dans plusieurs collectivités québécoises. Finalement, les collectivités rurales sont affectées par le mouvement d'intégration sectorielle de la production et de la consommation, mouvement qui élimine les petites unités et effrite la propriété endogène des activités tout en concentrant celles-ci dans de nouvelles zones polarisatrices. En effet, les activités de consommation se localisent de plus en plus sur les boulevards péri-urbains des agglomérations importantes, alors que les activités manufacturières intégrées se positionnent de plus en plus dans le sud-est du Québec.

Tant et si bien qu'un grand nombre des 1 237 petits lieux et milieux ruraux subissent actuellement d'importantes difficultés économiques. En réalité, entre les recensements de 1991 et de 2001, on constate le déclin ou la stagnation de l'emploi dans 55 % des lieux et milieux à vocation agricole, 71 % des municipalités forestières, 62 % des petits lieux à forte vocation touristique, 64 % des villages maritimes ainsi que 66 % des municipalités à vocation minière. Bref, 682 municipalités de moins de 5 000 habitants illustrent un marché du travail moribond qui génère évidemment des répercussions économiques et sociales conséquentes.

Le dynamisme rural

Malgré la dévitalisation de nombreux lieux et milieux ruraux, tout n'est pas que fléau dans la périphérie des agglomérations urbaines. Loin s'en faut. Nous n'assistons certes pas à la renaissance générale tant espérée, mais le dynamisme économique, social et culturel est bien réel. La vitalité des événements culturels de Rivière-Éternité, Saint-Jean-Port-Joli et plusieurs autres Petite Vallée en témoignent clairement. D'autres preuves sont illustrées par les succès de l'économie sociale, des coopératives, de l'entraide communautaire et du développement local en général. Quelques chiffres sur l'emploi contrebalancent totalement ceux qui furent dévoilés ci-dessus. Signalons à cet effet qu'un grand nombre de lieux et de milieux ruraux illustrent une bonne et très bonne performance en matière d'emploi entre 1991 et 2001, notamment une croissance phénoménale très forte de l'emploi dans plus de 200 de ces petites municipalités périphériques.

Cette prospérité rurale s'explique par un certain nombre de facteurs, notamment les avancées technologiques dans l'extraction (forêts, mines), les gains de savoir-faire (agro-alimentaire, tourisme), l'attractivité de certains territoires (Montérégie, Lanaudière), la recherche de la qualité de vie (Estrie, Laurentides), la découverte de nouvelles ressources naturelles (Côte et Moyen-Nord), l'innovation et le leadership (Bois-Francs, Bas-Saint-Laurent, Beauce) et le nouveau dynamisme des collectivités autochtones. La diversité des situations locales est évidemment trop grande pour offrir un modèle du « milieu prospère ». On peut tout de même affirmer qu'il existe au Québec une véritable contre-tendance à la dévitalisation rurale.

Plusieurs indices illustrent que cette vitalité rurale contemporaine ne tire pas à sa fin. On peut même envisager qu'el-

le se multiplie davantage et se diffuse. Car beaucoup de ressources naturelles demeurent sous-utilisées, d'une part par manque de transformation en produits finis dans leur zone d'extraction et, d'autre part, parce que leur renouvellement offre un potentiel important pour des activités nouvelles dans la forêt, l'agriculture, les paysages, les ressources maritimes. À cet effet, si les mégaprojets (centrales hydro-électriques, usines infrastructures de transport...) seront probablement encore au rendez-vous dans le futur, les micro-projets deviendront de plus en plus présents dans ces segments encore largement inoccupés en amont et en aval des filières de production.

Les défis de la ruralité

Les défis contemporains de la ruralité québécoise demeurent importants. Nul doute qu'ils seront relevés afin que la vaste étendue de 1,6 million de kilomètres carrés d'espace non métropolitain puisse toujours servir la création de richesse collective. Le premier défi concerne le renouvellement des bassins de ressources. La forêt boréale doit devenir un grand jardin cultivé, alors que le golfe du Saint-Laurent deviendra une vaste zone d'élevage marin. La prospection minière à l'aide des nouvelles techniques sophistiquées livrera au marché de nouveaux bassins à exploiter. L'éolien, le solaire, l'hydro-électricité représentent des secteurs de R&D pour le Québec qui est bien doté en matière première.

Le deuxième défi concerne la création d'un véritable entrepreneuriat de petits fabricants innovateurs, spécialisés dans leurs niches, intégrés dans leur filière de production et branchés sur le marché mondial où la croissante demande de produits et de services différenciés s'inscrit telle une ten-

dance lourde. Le processus est déjà enclenché avec l'agriculture biologique, le bois de structure à haute résistance, l'embouteillage d'eau douce, les pièces d'aluminium, le matériel de transport, les fromages affinés, l'élevage exotique, etc. Les savoir-faire deviendront à cet effet un enjeu important, notamment en misant sur la formation professionnelle et sur une R&D mobile et adaptée à la dimension réelle des petites niches.

La ruralité doit aussi relever le défi de la création d'une classe ouvrière intermédiaire entre les travailleurs des grandes entreprises qui bénéficient d'excellentes conditions salariales et les petits boulots au salaire minimum. Les 2^e et 3^e transformations des ressources naturelles s'inscrivent dans une concurrence internationale féroce qui nécessite un marché du travail flexible. Flexibilité qui, une fois acquise, permettra d'améliorer l'attractivité industrielle des périphéries, de favoriser la diversification économique et de freiner l'exode rural.

Finalement, le repositionnement des petits pôles ruraux de services privés et publics s'inscrit tel un défi important. Si la dispersion spatiale va se poursuivre dans la périphérie, tous les lieux ne peuvent revendiquer le statut de pôle de développement possédant la masse critique suffisante pour rayonner tout autour et renforcer ainsi la structure de peuplement rural. Des choix rationnels seront effectués dans un esprit d'équilibre spatial et de développement.

Ces quatre défis économiques nécessiteront certes des conditions sociales, institutionnelles et politiques appropriées. La vitalité rurale actuelle illustre que ces conditions sont tout à fait envisageables. □

GASTON MIRON, POÈTE ENGAGÉ ET DÉGAGÉ

*« les hommes entendront battre ton poulx dans l'histoire
(...) c'est le bruit roux des chevreuils dans la lumière
l'avenir engagé » l'Octobre.*

Il est assez difficile de parler de l'engagement de Gaston Miron qui disait à la blague n'être engagé par personne ! Plus sérieusement, Gaston Miron a lutté très longtemps contre sa difficulté d'écrire. Très longtemps aussi, il douta fondamentalement de lui. En témoignent ses nombreuses lettres à Claude Haeffely, poète et ami. Il faut lire à cet égard

À bout portant / Correspondance de Gaston Miron à Claude Haeffely 1954-1965 que Leméac a publié en 1989. Le 29 juillet 1954, par exemple, il écrit : « Je ne serai jamais qu'une bestiole de la pensée et qu'un chicot de poésie » Trois ans plus tard, le 11 septembre 1957, il se situe en perspective de son milieu qu'il voit plus largement que de seulement Montréal : « ici, c'est l'Amérique, tu te souviens. La vie aux turbines à vide, la vie succession échevelée de temps, de gestes, etc. Et moi là-dedans, toujours le même sempiternellement, aujourd'hui comme hier, tout essoufflé, à bout portant d'existence, le corps en sciure de fatigue et l'âme mal encrouée au corps, je ne crois plus qu'il en soit autrement désormais. ». Se

* Ex-député.

décrivant ainsi dans son sentiment d'impuissance, le poète Miron écrit magnifiquement, faut-il le dire¹.

Luttant contre la réalité doublement irréaliste, lui le déraciné de la vie rustique du nord râpé et vivant à Montréal sous les signes altérants de l'Autre, Miron voit mal comment celui qui veut écrire au Québec peut en avoir l'énergie, l'inspiration et même le vocabulaire ! Toujours dans cette lettre du 11 septembre 1957, annonçant déjà ses propos essentiels des « Notes sur le non-poème et le poème » de 1964 que *Parti Pris* publiera l'année suivante, il fait à Haefelly, à propos de « tous ceux qui ont tenté une expérience du verbe, ici », cette réflexion significative : « L'effort inouï, inimaginable, que nous avons dû fournir, pour nous mettre au monde. Cela nous a pompé, jusqu'à notre ombre. Un jour, comme c'est le cas pour moi, nous en perdons la mémoire. La mémoire martyre. Je vis depuis deux ans sous le signe de l'Amnésie. Je dois produire une énergie atomique pour parvenir au simple usage de la parole. Le mal, c'est la confusion. »

Voilà que Miron parle ainsi de la pré-écriture ou du « non-poème » comme d'un chaos, un désordre des choses, ce qu'il appellera le **dehors** dans son magistral essai des « Notes sur le non-poème et le poème » et qu'il oppose **au-dedans**. Autrement dit aussi, il y parle **de l'extérieur**, entendez la vie sociale, économique de l'Autre dans laquelle l'existence « canadienne-française » est enclavée, n'en faisant partie que de façon subsidiaire, un **extérieur** ou **dehors** opposé à « la vie intérieure exclusive ». Le « non-poème » est donc décrit comme le **ceci** (cette irréalité historique) qui fait un **dedans** « agonique » et générationnel jusqu'à lui, « tristesse ontologique » et « souffrance d'être un autre », « historicité^o vécue

1 Les lecteurs et lectrices intéressés par cette correspondance et son éclairage de l'œuvre par celle-ci pourront se reporter à mon texte paru dans *Québec français*, 1989.

par substitution », « dépolitisation maintenue° de (la) permanence », « durée inerte tenue emmurée ». Et Miron de démontrer dans cet essai qu'il est un poète menacé par la folie (comme Nelligan), atteint en partie par elle, folie qui lui laisse les stigmates de ses assauts, les tics nerveux qu'on lui connaissait, ce qu'il a si bien décrit avec une tendresse amoureuse de son corps ciblé par le combat contre l'irréel perfide dans « la Marche à l'amour » : « je n'ai plus de visage pour l'amour° je n'ai plus de visage pour rien de rien° parfois je m'assois par pitié de moi° j'ouvre mes bras à la croix des sommeils° mon corps est un dernier réseau de tics amoureux ».

À deux reprises de ma carrière d'enseignant, quand j'ai eu à parler de Gaston Miron en ces termes de combat engagé contre l'irréalité, je me suis fait dire que ce type d'approche était dépassé, que c'était un discours misérabiliste disait l'un des interlocuteurs alors que l'autre ne voulait rien savoir de Miron pour protéger son propre équilibre. J'avais là, pourtant, la preuve de la pertinence du propos de Miron qui avait ses répercussions jusque dans l'aujourd'hui parce que, la réalité ayant changé notablement, le rapport de forces entre Occultant et occultés n'avait pas été aboli et que le « territoire de la poésie » de Miron n'était pas encore libéré (voir l'essai « Situation de notre poésie »). J'avais vu semblable phénomène en enseignant Émile Nelligan entre 1976 et 1980 : un ou quelques étudiants devaient quitter le cours pour protéger leur propre équilibre. Cela revenait à démontrer que les causes de l'enfermement de Nelligan dans l'impasse de sa folie perduraient. En ce sens, après lui et lui devant beaucoup, Miron engageait – c'était là son engagement essentiel – son combat contre l'irréalité. Ce qu'il écrit d'ailleurs dans « Les années de déréluction » (*Liberté*, 1964) : « poème, mon regard, j'ai tenté que tu existes° luttant contre mon irréalité dans ce monde ».

Miron se voulait-il un écrivain « engagé » ? Le 18 avril 1970, il dit à Jean Basile du *Devoir* : « On colle cette étiquette aux écrivains de gauche pour les déconsidérer (...) Seul le texte est vraiment engagé ; seul le texte dit ou ne dit pas quelque chose, la responsabilité de l'écrivain est son texte ». La première vocation de Miron fut donc de dégager son texte de son empêchement. Cet empêchement, il ne fait pas de doute pour Miron, était de nature politique. Toujours en nous référant aux « Notes sur le non-poème et le poème », il consiste à ne pas rendre possible la communication entre **le dehors** et **le dedans**, entre le monde de la réalité, monde civil, économique, politique et les personnes, le poète. Un homme, un femme, ne peut être sa « vie intérieure exclusivement ». Sinon, le poème « n'est que la plainte ininterrompue° de sa propre impuissance à être° sinon il se traîne dans l'agonie de tous » (Notes sur le non-poème et le poème) Il doit y avoir passage de soi à l'autre (c'est toute « la Marche à l'amour ») et de soi au monde. La non-durée, « la connaissance infime et séculaire de n'appartenir à rien » doit être brisée. Brisée par cran d'arrêt comme l'est la folie générationnelle dans « *les Roses sauvages* » de Jacques Ferron.

Menant, au niveau de la réflexion, ce combat qui en a emporté plus d'un et tout particulièrement Claude Gauvreau ou le flamboyant Hubert Aquin, Miron oscille entre la désespérance (« il s'est mis à s'tasser° il s'est mis à s'manger° on n'a jamais vu ça° un homme qui se mange° un homme debout qui s'insère° dans la fêlure de sa vie° hors du vivant, vivant° un homme que le monde enferme », « Fait divers », *Amérique française*, 1955) et le goût de gagner : « quand nous reviendrons nous aurons à dos la victoire° et à force d'avoir pris en haine toutes les servitudes° nous serons devenus des bêtes féroces de l'espoir », *Le Devoir*, 23 février 1957. Cependant, ce combat solitaire se crée des liens, se conjugue avec l'effort

de d'autres poètes, le groupe de l'Hexagone créé en 1956 en particulier, et la réflexion sur la poésie que constituera la première rencontre d'écrivains au Kent House en 1957 sous le thème de « la Poésie et nous » viendra briser cette solitude si néfaste à tant de poètes d'hier comme Crémazie qui, à certains égards, fut semblable à Miron, incapable de produire son œuvre totale. Il avait dans la tête plus de 6000 vers écrivait-il à l'abbé Casgrain qui l'encourageait à publier. C'est donc Casgrain qui fera publier Crémazie en 1882, comme Dantin, prêtre fugitif, fera publier Nelligan en 1903, comme les poèmes de Miron seront publiés par des amis en 1970. Notons d'ailleurs que comme Miron, Crémazie a fait à sa manière ses notes sur l'empêchement de la poésie en terre d'Amérique dans ses Lettres à Casgrain, incluses dans l'édition de 1882.

Le fait de ne pas vouloir être publié pour Miron tenait aussi à « sa » conception de l'engagement. Il craignait que l'on dise, à partir d'Ottawa, cette ville insolente que Jean-Guy Pilon imagine sous l'image de la noyade dans ses *Poèmes pour saluer une ville*, que la culture québécoise pouvait s'épanouir, ce qui n'empêchait pas Trudeau de laisser emprisonné pendant dix jours en octobre 1970 un poète au « lazy french ». À sa manière et le plus éloquemment peut-être, Gaston Miron mène son combat pour le « dégagement » de l'écriture des circonstances politiques historiques qui l'entravaient. C'était pour lui une implication politique qui n'avait rien à voir avec la poésie. Bien au contraire, la réalité était pour lui non seulement anti-poétique mais contre-poétique. Longtemps, avant que ses amis ne le publient en 1970 en lui accordant le Prix de *Liberté*, Miron considérait que la poésie et la politique étaient deux mondes étanches. La militance appartenait à l'homme et la poésie pouvait même être à ses yeux une échappatoire facile. Son benjamin en poésie,

Paul Chamberland, lui donne un peu raison, mais à sa manière. Il brise le mythe de la poésie « tour d'ivoire », refuge contre « la plèbe servile » (Nelligan), il « assassine » la poésie, celle qui « n'existe plus que dans des livres anciens tout illuminés belles voix d'orchidées aux antres d'origine » (*L'Afficheur hurle*, 1964), il se fait disciple « pauvre et de (s)on nom et de (s)a vie » à l'école du poète aîné et dénonce en un long cri délirant l'inconsistance des visages des siens qui sont comme en dehors de l'Histoire et du monde : « je suis un homme qui a honte d'être homme° je suis un homme à qui l'on refuse l'humanité° je suis un homme agressé dans chacun des miens et qui ne tient pas de conduite sensée cohérente devant les hommes tant qu'il n'aura pas réussi à effacer l'infamie que c'est d'être canadien-français ».

Le « dégagement » de Gaston Miron devait encore passer par sa tentation de ne pas adhérer à un nationalisme de droite, Duplessis vivant dangereusement quand Miron arrive à Montréal et qu'il constate le sort des siens infirmés et occultés, exploités dans le « cheap labor » d'une ville qui leur échappe. Ce qu'il avait vécu à Sainte-Agathe pendant l'été – la vie touristique en monde parallèle et dans une autre langue – se vit à longueur de temps dans la ville « tentaculaire » (Verhaeren) de Montréal. Ce dilemme entre nationalisme et socialisme sera aussi celui de Vadeboncœur ou de Ferron. Miron s'explique de ce combat plus particulièrement dans son essai « Un long Chemin » (*Parti Pris*, 1965). Il y constate que « seul le politique peut rendre (l'homme québécois) à son homogénéité » Il évite le mot nationalisme, ambigu pour lui ou pour des Européens, et le remplace par « la conscience nationale ». La quête de Miron reste toujours la quête du mot juste. Il parlera par après de la quête « identitaire et nationalitaire ». En conférence, l'une ou l'autre fois, Miron racontera comment il finit par trouver, par exemple,

l'adjectif précis « natal » comme dans son poème « Pour mon rapatriement » : « en vue de villes et d'une terre qui te soient **natales** » (1956).

Beaucoup de gens n'ont pas compris Gaston Miron qui affirmait chercher ses mots comme s'ils lui attribuait une aridité langagière. Non, au contraire, Miron est toujours en quête du mot précis comme tous ses ancêtres artisans du bois cherchaient le bon outil pour tel fraisage ou telle découpe (Voir le beau film et vidéo d'André Gladu, *Gaston Miron (les outils du poète)* publié en 1994 par les production du lundi matin). À Paris, dans le métro, Miron découvre le **portillon**, ce qui l'amène à considérer que le bilinguisme institutionnel nous appauvrit, le porte/door nous empêchant de recourir à la famille du mot dont porche, portail, portique ou portillon. Sur une route de France, il demande même instamment à son compagnon (Paul-Marie Lapointe, semble-t-il) d'immobiliser leur voiture avant de franchir un pont et le voilà en train de marcher sur le pont, d'en vérifier la solidité pendant que son compagnon, médusé, lui demande ce qu'il fait là, Miron lui répondant astucieusement douter de la sécurité d'un pont de France qui n'affiche pas **pont/bridge**. Calotin diront ses adversaires pendant que Miron leur affirmait déjà, dans la conclusion de ses « Notes sur le non-poème et le poème » de 1965 : « Je dresse l'acte de mon art pré-poétique. (...) Dans la pratique de ma vie quotidienne° je me fais didactique à tous les coins de rue° je me fais politique dans ma revendication totalisante dans la pratique de mon art (...) or, donc, par conséquent, par tous les joints de la raison qui me reste° je me fais slogan° je me fais publiciste et propagandiste° (...) le poème ne peut se faire que contre le non-poème° le poème ne peut se faire qu'en dehors du non-poème. »

Si plusieurs l'en jugent fou, c'est leur folie, leur tour de babel que ce poète porte. Son engagement est radical, il revendique tout l'espace de sa langue, de sa culture, de sa bibliothèque. Dans une version manuscrite antérieure de « la Batêche » que publie l'édition de 1970 de *l'Homme rapaillé* (p. 131), Miron écrit à l'intention de ses occulteurs et de leurs collaborateurs – le plus souvent francophones – bien payés : « je vous maganne° je vous use je vous rends fou° je vous désinvestis de moi° vous ne m'aurez pas vous devrez m'abattre° avec ma tête de caboche, de nœuds de bois, de souches° ma tête de semailles nouvelles° j'ai endurance, couenne et peau de babiche° (...) **j'ai retrouvé l'avenir** » Voilà l'engagement de Miron. Il répare ce « sentier » (1934) « déchiré par les labours » de la première chanson de Félix Leclerc. Alors que celui-ci prendra plus de temps à faire du ruisseau de « Notre sentier » le grand fleuve indépendant du « Tour de l'Île », choqué que des soldats de la Canadian army lui demande ses papiers en haut de la Côte du Pont, Miron va avancer lentement et continuellement dans son engagement poétique (« j'avance en poésie comme un cheval de trait tel celui de jadis dans les labours de fond », « Dans les lointains... »), il va relier à nouveau passé et avenir, **refaire la durée d'un collectif arrêté**, briser l'immobilisme ou la fixation du temps historique, redonner de l'avenir à son « peuple abîmé ».

Cette dernière expression est tirée de l'« Héritage de la tristesse », l'un des poèmes que Miron a le plus travaillé, un poème qui donne le vertige à la lecture tellement il porte une souffrance collective reniée par ceux qui l'ont causée, obliérée dans la mémoire de ceux qui veulent survivre et qui, parfois, reprochent au poète comme à un Jérémie des malheurs de la faire subsister tant que ne sera pas effacée l'humiliation de ne pouvoir vivre debout dans sa culture. Cette lutte

du *dégagement* de Miron pour l'avenir et qu'il considère être une lutte politique va longtemps lui donner le sentiment que la poésie, chez lui, n'est que fumisterie. Cependant, à la fréquentation de l'œuvre du poète à l'essai et inversement (comme pour l'œuvre d'André Langevin), à la lecture d'*À Bout Portant*, on se rend compte que lutte de **dégagement** POLITIQUE et quête d'**engagement** POÉTIQUE cohabitent et forgent l'œuvre mironienne (La poète Madeleine Gagnon invente le mot « Poélisie » aux Herbes rouges, en 1975). Pour Miron, comme à son insu, l'œuvre est une longue gestation. C'est ce « voyage abracadabrant » dont il parle si justement dans le texte initial et éponyme de « L'homme rapaillé ». L'œuvre de Miron s'est faite malgré lui et à cause de ses deux quêtes concurrentes, irréconciliables et pourtant complémentaires : « me voici en moi comme un homme dans une maison° qui s'est faite en son absence ». Œuvre incarnée que la mort inachevée, œuvre substantifique dont la mort fait un bronze : « (...) et le cœur unanime° je serai enfin dévêtu de ma fatigue ». Cette double lutte s'associe constamment à la défense de l'humanité, celle d'être homme où que ce soit et celle de la manière de l'être. Cette double lutte soude dans les mots de la vie ancienne, ancestrale, brisée dans son évolution ceux de la vie de la dépossession qui lutte pour redevenir sujet dans l'Histoire, ce qui donne une poésie qui n'en finit pas de résister par le sens, par le mariage des mots et des images, faisant de Gaston Miron un poète majeur au même titre de balise historique que Crémazie, Nelligan et Saint-Denys Garneau, tous poètes inachevés et pourtant consacrés. La correspondance de Miron à Haeffely éclaire quant à elle cette gestation du texte, Miron comme Crémazie ayant une mémoire immense, toute leurs têtes devenant des lexiques et des anthologies.

Ce double mouvement de dégagement et d'engagement qui est au cœur de la vie tourmentée de Miron et de son œuvre déclaratoire et anthropoétique ne va jamais sans l'essentiel : la quête d'amour, elle aussi objet d'attraction et d'« échouement ». Rien n'est facile pour cet homme qui « (s)e vi(t) radical » (Notes sur le non-poème et le poème). Sur l'œuvre comme sur l'amour de l'homme, tout reste à dire et ce serait un cas d'ethnopsychiatrie (voir l'essai « Notes d'un homme d'ici », *Cahier pour un paysage*, 1959). Il n'empêche qu'à certains égards, Miron homme militant qui se voulait poète non engagé est une sorte de martyr qui a épousé le quotidien *sans rédemption* des siens (« Héritage de la tristesse ») et à ce titre « cent fois(...)tué » (Avec toi). Il est mort en choisissant une simple épitaphe à son nom où ne figure même pas le mot « poète » et dort près du grand père du « noir analphabète », confondu avec les siens jusque dans la mort et eux célébrés avec lui, « christ pareil à tous les christes de par le monde couchés dans les rafales lucides de leur amour qui seul amour change la face de l'homme qui seul amour prend hauteur d'éternité sur la mort blanche des destins bien en cible. » (Poème de séparation 1). □

La passion
des êtres



Desjardins

**Caisse d'économie Desjardins des
Travailleuses et Travailleurs (Québec)**

«(...) avec la perspective de contribuer à un Québec plus juste et plus solidaire, soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein des quatre réseaux, soit le syndical, le coopératif, le communautaire et le culturel.»

Lanaudière

190, rue Montcalm
Joliette (Québec) J6E 5G4
(450) 753-7055
Sans frais : 1 866 753-7055
Télécopieur : (450) 752-5589

Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 647-1527
Sans frais : 1 877 647-1527
Télécopieur : (418) 647-2051

Montréal

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2122
Sans frais : 1 877 598-2122
Télécopieur : (514) 598-2496



Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS[®]

**Communiquez avec nous afin que nous
puissions dès maintenant commencer
à préparer votre retraite en toute sécurité.**

Région de Montréal : (514) 288-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des FONDs OPTIMUM[®].

* Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

DOSSIER

LIRE

LIONEL GROULX

Dossier

Lire Lionel Groulx

Les deux Groulx de Bouchard :
un monstre de contradiction

- *Joseph-Yvon Thériault* 46

À propos de Lionel Groulx et
« Les deux chanoines »

- *Dr Jacques Genest* 52

Le livre de Boily, un pamphlet
déguisé en ouvrage savant...
ou presque

- *Lucia Ferretti* 66

Correspondances 1894-1967

- *Gilles Rhéaume* 84

La voix d'une époque

- *Lucia Ferretti* 88

Lire

En primeur 124

Les essais 134

Livres reçus 162

Chroniques

Le Bulletin du lundi 166

Courrier des lecteurs 174

Index de nos annonceurs 183

LES DEUX GROULX DE BOUCHARD : UN MONSTRE DE CONTRADICTION

GÉRARD BOUCHARD

Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx,
Montréal, Boréal, 2003.

La biographie intellectuelle de Lionel Groulx, ou plutôt des deux Groulx, présentée par Gérard Bouchard, dans *Les deux chanoines*, est d'une froideur clinique. Pour saisir les contradictions « de la figure dominante de la vie intellectuelle » du Québec francophone au cours du XX^e siècle (p. 16), Gérard Bouchard se met dans la position du chirurgien disséquant un corps. Il n'a ni empathie, ni antipathie pour son sujet et, sent-il le besoin de le souligner, ne procède « à aucune sélection fondée sur des choix idéologiques » (p. 10). L'histoire des idées que pratique Bouchard est d'un genre assez particulier, il s'agit après avoir mis en pièces l'œuvre d'un auteur d'en « reconstituer la charpente »..., « l'architecture », en faisant abstraction du contexte de l'œuvre et en s'appuyant sur « ses définitions premières » (p. 11-12).

C'est pourquoi il n'est ni question dans cette biographie de situer l'œuvre de Groulx dans ses « origines » intellectuel-

* Sociologue/Université d'Ottawa.

le, religieuse ou historiographique, ni d'interpréter en confrontation avec les événements de l'époque, ni encore de le situer en lien aux « auteurs » et « courants » avec lesquels il dialoguait. Les interprètes antérieurs de Groulx sont peu utilisés, sinon pour souligner la fausse route qui était celle de vouloir trouver chez Groulx, même pour la dénoncer, une cohérence. On n'y trouve, non plus, une lecture systématique d'aucun texte particulier de Groulx qui en reprendrait l'argumentation d'ensemble. Enfin, l'analyse met sur le même pied, tous les types de textes, qu'il s'agisse d'un roman, d'une lettre à un ami, d'un texte signé sous un pseudonyme, d'un article historique savant ou d'une opinion du lecteur. La démarche consiste partout à mettre en fiches l'auteur, à retrouver les particules élémentaires de l'œuvre..., de toute l'œuvre, ce qui conduit Bouchard à affirmer qu'il s'agit d'une lecture définitive qui « ne risque guère d'être substantiellement invalidée par l'apport éventuel de nouveaux textes » (p. 33).

Quelle lecture ressort de cette dissection, de cette mise en fiches de l'œuvre de Groulx ? Un peu comme le Frankenstein de Mary Shelly, le Groulx reconstruit de Gérard Bouchard est un monstre, un monstre de contradictions. « Je crois, précise Bouchard, que nous sommes en présence d'un univers intellectuel foncièrement incohérent, imprégné de contradictions non surmontées » (p. 10). « La part de contradictions dans la pensée de Groulx n'apparaît pas marginale mais centrale, non pas accessoire mais structurelle » (p. 21), ce qui lui permet « d'affirmer à la fois le blanc et le noir ». Son œuvre souffre « d'incohérence structurelle », elle confirme « l'impuissance de la raison [de sa raison] à réduire les incohérences »..., « l'impuissance de la pensée [de sa pensée] à harnacher d'une manière ou d'une autre,

les contradictions » (p. 232). Somme toute, l'œuvre de Groulx doit se lire sous le thème de l'échec : l'échec de l'homme lui-même qui s'est montré incapable d'assumer la position qu'il est venu à occuper dans le siècle ; échec d'une pensée, reflet de l'échec de l'homme, qui est « sur plusieurs points déphasée, éthérée » (p. 242).

Ce monstre de contradictions, dont l'œuvre dégage « la plus grande confusion », se révèle sous plusieurs aspects dans les fiches de Bouchard. Contradiction, entre l'amour immodéré qu'il affirmait pour son petit peuple et l'expression de « beaucoup de méchanceté, de l'aigreur, du dégoût et, bien sûr, du mépris » qu'il pouvait aussi exprimer envers les siens. Contradiction aussi, où tantôt est affirmée une conception traditionaliste de la nation (continuiste), tantôt une tradition révisionniste (rupture). Le chantre de la nature française de la nation d'Amérique (continuité) succombe parfois à l'américanité (rupture). Contradiction encore, entre l'historien providentialiste, celui qui affirme la fatalité du destin des peuples et celui qui enjoint son peuple de prendre en main son devenir et sa liberté. Groulx est le penseur de la survivance, en même temps que le théoricien de l'audace et de l'affirmationnisme en histoire ; il fustige l'industrialisation et la ville tout en soulignant l'inéluctabilité et les bienfaits de ces processus. Sympathique envers les Juifs ce qui ne l'empêche pas de trouver « le Juif au fond de toutes les affaires louches » (p. 154) et de condamner les lois laxistes du gouvernement canadien en regard de l'immigration. Contre et pour le capitalisme, contre et pour le fascisme, contre et pour le libéralisme, contre et pour la démocratie, contre et pour l'État, féministe et anti-féministe, Groulx est incapable d'exprimer une pensée cohérente.

Il serait possible de contester certaines contradictions que Bouchard impute à Groulx. Ainsi, l'opposition entre un Groulx démocrate et anti-démocrate apparaît-elle un peu surfaite, elle serait facilement résolue si on tentait de placer le « démocratisme » de Groulx dans la tradition d'un romantisme social où la démocratie se combine facilement avec une virulente opposition à la liberté des modernes. Groulx aurait une conception incohérente de la nation ce qui lui permet de plaider en faveur de « notre État national » et, en même temps, de plaider pour le maintien d'un lien fédéral. Contradiction certes pour la pensée souverainiste contemporaine mais ambiguïté qui a nourri une large part des intellectuels canadiens-français jusqu'au milieu des années 1960. La contradiction enfin entre une conception déterministe de l'histoire et la croyance en la capacité d'agir des humains sur leur histoire est certes réelle, mais n'est-elle pas au cœur même de toute l'histoire des sciences sociales. De telles objections reposent toutefois sur une approche à l'histoire des idées qui n'est pas celle de Bouchard, elle viserait à contextualiser la production d'une œuvre dans une tradition, un contexte intellectuel et politique, à inscrire celle-ci dans une intention. Mais, si l'on suit la méthode bouchardienne, qui consiste à opposer les fiches les unes aux autres, à montrer l'incompatibilité des différents fragments de l'œuvre de Groulx on doit convenir avec lui que sa lecture « risque guère d'être substantiellement invalidée par l'apport éventuel de d'autres textes » (p. 33). L'œuvre de Groulx contient bel et bien des affirmations contradictoires.

Mais, la méthode bouchardienne est-elle une méthode adéquate pour faire de l'histoire des idées ? Aucune œuvre, il me semble, même celle du plus grand des philosophes ana-

lytiques, ne sortirait cohérente de sa mise en pièces et de la confrontation des fragments qui surgissent d'un tel procédé. Pour comprendre la démarche d'un auteur ne faut-il pas postuler une certaine cohérence qui, au-delà de ses contradictions, fait d'énoncés divers une œuvre ? L'histoire de la pensée, comme celle du social d'ailleurs, ne peut se dégager d'une empathie ou antipathie envers l'intention de l'auteur. Sinon, elle part du principe premier qu'une telle cohérence n'existe pas et que la seule cohérence de l'œuvre sera celle que veut bien lui donner l'interprète. C'est pourquoi l'argumentation de Bouchard ne convainc pas, elle ne repose pas sur la pensée de Groulx mais sur un Groulx mis en pièces. On apprend beaucoup dans ce livre sur l'existence de différents Groulx, Groulx l'auteur y est absent.

Des questions persistent toutefois. Comment ce monstre de la contradiction a-t-il pu s'imposer comme « la figure dominante de la vie intellectuelle » du Québec francophone au XX^e siècle ? Au-delà de la notoriété de Groulx, pourquoi Gérard Bouchard s'intéresse-t-il à un si piètre personnage ? Pour répondre à ces questions il faut revenir aux intentions premières du projet de Bouchard de lire les mythes fondateurs des sociétés du Nouveau monde. Groulx apparaît à cet effet le prototype d'une tentative de pensée radicale qui aurait échoué sur les rives de la pensée équivoque, pensée caractérisée par « des mythes inopérants et par un état d'impuissance ancré dans des mythes dépressifs. » (p. 26). Si parfois Bouchard est tenté d'imputer cette pathologie à l'homme lui-même – Groulx – ultimement, en accord avec l'ensemble de ses travaux antérieurs – *De quelques arpents d'Amérique à Genèse des nations et des cultures du Nouveau Monde* –, c'est à l'ensemble de la culture canadienne-française qu'il impute un tel état dépressif.

« En d'autres mots, Groulx m'apparaît, précise-t-il, comme le porte-parole d'une société, ou plus exactement d'un fragment de société, qui n'arrivait pas à se penser clairement ni à se poser efficacement dans l'histoire à partir de ses prémisses culturelles » (p. 21) (...). Groulx un homme morcelé, dressé contre lui-même, tout comme la société qu'il a voulu prendre en charge » (p. 248).

Comme Groulx, la culture canadienne-française aurait été incapable de faire surgir une « pensée organique » porteuse d'un mythe où la contradiction se métamorphose en « tensions créatrices », elle s'est résorbée dans la confusion et l'inhibition (« cas de la pensée équivoque »). Que faire avec une tradition culturelle inutile car trop pleine de contradictions ? S'en débarrasser, en attendant qu'un nouveau prophète vienne nous dire comment dépasser les confusions dans lesquelles l'histoire nous a entretenus jusqu'ici. C'est pourquoi l'on attend avec fébrilité la suite de ce voyage dans l'imaginaire du Québec francophone que Gérard Bouchard annonce avec cet ouvrage sur Lionel Groulx. □

Dr Jacques Genest*

À PROPOS DE LIONEL GROULX ET « LES DEUX CHANOINES »¹

GÉRARD BOUCHARD

Les Deux Chanoines, Éditions

du Boréal, 2003.

Monsieur Gérard Bouchard, bien connu au Québec pour ses magnifiques travaux sur la région de Chicoutimi, vient de publier un livre qui résume son évaluation de l'œuvre de Groulx et qui est le fruit d'une lecture quasi totale des œuvres publiées (livres, articles, lettres personnelles, journal, mémoires) par ce dernier jusqu'à sa mort en 1967. Il s'agit d'un travail énorme provenant d'un sociologue et intellectuel issu du Québec moderne.

Il semble que monsieur Bouchard, comme certains sociologues du Québec, a voulu, pour se donner un air détaché et, à leurs yeux, objectif et plus « scientifique », s'élever au niveau des nuages pour contempler d'un œil perçant toutes les facettes de la société. Aussi le livre débute par des considérations sur les qualités de la pensée « radicale associée au mode mécanique », versus la pensée « organique, associée au monde dialectique » versus la pensée « équivoque, associée à l'ambivalence »... Toute la thèse de Bouchard reposera

* Médecin personnel de Lionel Groulx de 1942 à 1967. Ancien directeur et président de la Fondation Lionel-Groulx.

sur des « contradictions » de la pensée de Groulx qui seraient « non pas marginales, mais centrales et structurelles ».

Bouchard fait de nombreux et sévères reproches à Groulx :

1. de « directives conflictuelles », « d'incohérences structurelles », d'« ambivalences » et de « contradictions » quant l'avenir du Québec ;
2. d'avoir versé dans l'admiration des chefs fascistes dont Pétain ?, Salazar ? ;
3. de propos durs et même violents, surtout contre les politiciens et qui seraient allés, d'après Bouchard, jusqu'au mépris du peuple canadien-français ;
4. de son antisémitisme ;
5. de ne pas s'être occupé des aspects sociaux de la vie canadienne-française ;
6. de nombreuses omissions et silences en ne parlant pas de Charles de Gaulle, du Concile Vatican II, de l'Holocauste, du Jésuite Dubé (alias François Hertel), de la conscription de 1917-1918, etc.
7. de ne pas avoir versé dans le radicalisme pour un Québec fort dans la Confédération versus un Québec souverain ;
8. de quelques envolées lyriques quant au rôle de la Providence sur le peuple canadien-français et à la voca-

tion apostolique de ce peuple en Amérique, de « visions échevelées », des envolées grandiloquentes et pompeuses sur la France « fille aînée de l'Église, porteuse de la civilisation occidentale et sur « l'esprit français, créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine... qui « dépassait de haut l'humanisme des cultures anciennes »... ;

9. d'une certaine vanité, de l'utilisation excessive de pseudonymes ;
10. de son « incapacité à gagner l'appui du milieu des affaires et des politiciens »... ;
11. finalement, Lionel Groulx serait « l'homme de l'échec » !

Il y a dans ces jugements de monsieur Bouchard quelques chose de nettement excessif et injuste. Comment rester silencieux ? Pour ma part, toute autre est ma perception de Lionel Groulx. Je la propose. J'avoue ne pas avoir lu la totalité des ouvrages de Groulx, mais j'en ai lu une large partie. Il me semble que je peux me permettre une évaluation « raisonnable » d'autant plus que j'ai eu l'avantage et le privilège de le connaître intimement ayant été son médecin depuis ma graduation en 1942 jusqu'à son décès en 1967. De plus, je fus pour lui un jeune ami à qui il se confiait librement et ce pendant 25 ans. De nombreuses soirées d'échanges et de discussions très ouvertes. J'ai été aussi l'un des 5 premiers directeurs de la Fondation Lionel-Groulx et en a été le président pendant près de 17 ans, après Maxime Raymond et Joseph Blain. Bien que j'aie une profonde admiration de Groulx, je ne suis pas cependant un disciple inconditionnel de toutes ses idées.

Reproches de Gérard Bouchard

La plupart de ces reproches ne tiennent pas debout pour quiconque a connu Groulx personnellement.

Que Groulx ait eu des moments de vanité, qu'il ait eu certains dérapages quant à la violence de certains termes qu'il a utilisés pour fouetter un peuple soumis, sans fierté, résigné et avec un énorme complexe d'infériorité, pour caractériser certains politiciens, qu'il ait eu certains élans lyrico-mystiques et grandiloquents, cela est certain. Qu'il ait employé des pseudonymes, à l'occasion, pour vanter ses livres... ! Et puis après ! Quel homme n'a pas ses petites faiblesses ? Peu de ses amis s'en formalisaient outre-mesure et savaient faire la part des choses. Car il s'agissait le plus souvent d'explosions provenant d'une frustration intense de voir si peu de résultats immédiats, de se sentir bloqué et incompris par tant de ses compatriotes, politiciens, du monde des affaires, d'universitaires et même de clercs qui préféraient « rester sur la clôture » et « naviguer » selon les circonstances ! L'utilisation de termes forts et même violents n'avait pour autre but que de provoquer des réactions. Mais de là à dire que Groulx « méprisait » le peuple canadien-français est de la pure fantaisie. On ne châtie bien que ceux qu'on aime bien !

Que l'on reproche à Groulx de ne pas avoir versé dans le radicalisme est un peu fort quand on connaît sa foi profonde et sa soumission aux autorités ecclésiastiques.

Que Groulx ne se soit pas aventuré dans l'analyse des aspects sociaux de la vie canadienne-française et d'en avoir peu parlé est quelque peu hors de la question parce que cela

était en dehors des objectifs que Groulx s'était fixés depuis le début de sa carrière et qu'il a maintenus sans dévier tout au long de sa vie ! Groulx n'était pas porté aux discussions alors si souvent oiseuses durant les années 1950-1970. Il s'opposait de front à la dissociation des aspects sociaux et nationaux. Il était en désaccord avec le socialisme de l'époque, laïc de pensée ou athée (ce qui heurtait ses convictions profondes) et qui était marqué par une négligence des idéaux nationaux d'un peuple, par le dogmatisme et une certaine intolérance de nombreux adeptes et surtout par la création d'une immense bureaucratie, souvent sans humanité, ni compétence appropriée (comme on le voit actuellement dans le système de santé au Québec). Mais Groulx ne manquait pas de préoccupations sociales tel qu'en témoigne Fernand Dumont², un autre grand sociologue du Québec qui écrivait :

« ... les politiciens du Québec faisaient une qualité de la docilité des ouvriers de ce pays. Quelle main-d'œuvre admirable ! Groulx n'usait pas de cette rhétorique : « nous aviserons-nous [...] que c'est nous faire un médiocre compliment, devant les capitalistes étrangers, que de vanter à tout propos la qualité morale de nos ouvriers, quand le rôle principal de notre peuple, dans le développement économique de notre province, paraît être de fournir des manœuvres ? » Est-on allé plus loin dans le procès des conditions du développement économique du Québec ? »

Groulx était conscient des déficiences de l'enseignement dans les écoles catholiques, surtout dans les collèges fonctionnant alors à budget « minimaliste », de l'insuffisance de préparation des maîtres (quoique toujours disponibles et

2 Fernand Dumont, *Mémoire de Lionel Groulx*, L'Hexagone, 1987, p. 269.

d'un dévouement extraordinaire) dont le salaire annuel de l'ordre de 50 à 100 \$ par année, ne permettait pas aux clercs enseignants d'aller en Europe pour y étudier sur place les trésors des civilisations romaine et grec dont ils devaient enseigner les langues et les valeurs humanistes ! Bien des aspects oubliés dans le Rapport Parent ! Il ne faut pas oublier que bon nombre de « grands » de la Révolution tranquille sont sortis de ces collèges comme les Benoit Lacroix, Gérard Filion, André Laurendeau, Pierre-Elliott Trudeau, Claude Ryan, Jean Lesage, Roger Gaudry, Claude Fortier, Marie Victorin et nombre d'autres de même calibre.

Groulx constatait aussi bien, sinon mieux que bien d'autres, les déficiences du système d'éducation du Québec et réclamait des réformes importantes de ce côté. Mais celles proposées par les auteurs du Rapport Parent que Groulx qualifiait « d'esprits de deuxième et de troisième ordres », avaient été faites de façon précipitée, sans vision globale. Il était profondément perturbé par les accents anticléricaux et laïcisants qui dominaient ce rapport. Il n'avait pas tout à fait tort, car à part des aspects très positifs surtout sur le plan des investissements et du rattrapage, on ne peut s'empêcher de constater les résultats néfastes qu'a eus cette réforme précipitée sur deux à trois générations de jeunes qui en ont subi les conséquences désastreuses au point de ne pas savoir écrire leur français, d'être incapables de penser logiquement, d'avoir grandi dans un milieu intellectuel médiocre et de se sentir « perdus » ! Des jeunes agités et sans boussole !

Un petit détail ! Bouchard prétend que Groulx « combattait le hockey » quand c'était tout à fait le contraire. J'ai été moi-même et à maintes reprises témoin de l'avidité avec laquel-

le Groulx acceptait les invitations de son ami Maxime Raymond dont la famille avait une loge au Forum et qui invitait souvent Groulx pour voir le Club de Hockey Canadien et son joueur favori Maurice Richard !

Sous le couvert de termes généraux comme les « politiciens », les « Anglais », les « Juifs », Groulx, en réalité, visait des personnes précises ou des groupes bien particuliers. En ce qui a trait aux politiciens, les archives de la Fondation Groulx³ contiennent de nombreux témoignages d'admiration extraordinaire. Comme ceux de Jean Lesage qui « s'en est inspiré à fond » pour la nationalisation de l'électricité, la mise sur pied de la Caisse de Dépôt, la Régie des Rentes, sous le slogan « Maître chez-nous », créé par Groulx déjà en 1920. Comme dans une lettre du 7 décembre 1964, où Jean Lesage mentionnait que « mon admiration pour le grand historien n'a fait qu'augmenter avec les années » et qui ajoutait que Groulx « était en bonne partie responsable des événements des dernières années » et « je reconnais pour ma part que son influence m'a profondément marqué ». De son côté, Daniel Johnson écrivait de son bureau de premier ministre : « ils sont légion dans l'Union nationale ceux qui, à commencer par son chef, se réclament de votre pensée ». Johnson ajoutait : « son nationalisme était essentiellement positif, il procédait de l'amour des siens et non de la haine des autres... » « Son œuvre immense lui a mérité une réputation internationale et lui a acquis au Québec-même, au-delà des passions du moment, un prestige sans égal... » « ... Groulx a contribué à susciter chez les Canadiens français, la formation d'une véritable conscience nationale ». De son côté, René Lévesque, aussi Premier ministre, écri-

3 Je suis reconnaissant à monsieur François Dumas de la Fondation et du Centre de Recherche Lionel-Groulx pour l'accès à ces documents.

vait que « la grande figure Lionel Groulx représente aujourd'hui-même le guide le plus sûr de notre avenir ». Et à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative au siège social de l'Institut d'Histoire d'Amérique française, René Lévesque qualifiait Groulx « d'éveilleur national... qui a vécu dans une société où les épines dorsales se présentaient plus souvent en accents circonflexes qu'autrement et qu'il avait laissé une contribué majeure à la nation ». De son côté, Claude Ryan renchérisait en disant que Groulx avait joué « un rôle décisif dans l'évolution du Québec moderne » et qu'il « passera à l'histoire comme le père spirituel du Québec moderne ».

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans l'aspect si déformé de façon grossière et, semble-t-il intentionnelle, du supposé antisémitisme de Groulx. Pour beaucoup, il s'agit d'une campagne organisée pour décrier le nationalisme bénin – qui était aussi une forme de patriotisme éclairé et sans violence – provenant de la volonté d'établir le contrôle des Canadiens français sur les ressources naturelles du Québec et sur tous les aspects de l'éducation, de l'industrie et de la culture. On trouve dans ce débat trop d'esprits primaires, de déformations de la vérité et d'acharnement à détruire un homme qui incarnait une volonté de fierté et d'épanouissement des Canadiens français. Désormais d'après une lettre récente adressée à monsieur Bouchard, le débat peut maintenant être accompagné de lettre d'avocat ! (voir réplique de Gérard Bouchard, *Le Devoir*, 1^{er} mai 2003).

En fait les rares propos dits « antisémites » de Lionel Groulx faisait partie d'un « antisémitisme de surface » chez de nombreux Canadiens français et que le Docteur Heinz Lehman, psychiatre réputé, avait décrit comme bénin » en

contraste avec celui des Européens qui, lui, était de nature violente et exacerbé comme en France, en Russie, en Allemagne... En assimilant la cause du « nationalisme-patriotisme » canadien-français au nationalisme européen, on a consciemment dévié tout le débat. Ayant eu l'occasion de côtoyer Groulx de très près durant de si nombreuses années, je puis dire formellement que Groulx n'avait aucun sentiment antisémite sérieux, mais qu'au contraire, il vantait souvent ce groupe pour son esprit de solidarité, de défense mutuelle, de promotions de ses intérêts, toutes qualités qu'il envoyait pour son « petit peuple ». Il faut avouer que le Canadien français avait cette malheureuse habitude, insultante, le mot serait plus juste, d'étiqueter une personne qui ne lui plaisait pas au premier abord, de « maudit Français », « maudit Anglais », « maudit Juif », sans y attacher plus d'importance. C'était une habitude grossière, mais qui persiste encore malheureusement !

Je me permettrai de rappeler un petit point qui avait choqué Groulx et qui avait trait à la disparition des épiciers-bouchers des quartiers, qui faisaient partie de la structure de la petite économie canadienne-française et qui, par individualisme, n'avaient pas su s'unir pour concurrencer la formule des commerces « à plus grande surface », à ce moment les magasins Steinberg. La disparition de ce « petit entrepreneurship » et de ces entreprises était perçue comme un choc, comme une régression pour Groulx. Par ailleurs, Groulx admirait les pauvres émigrés juifs d'Europe dans les années 30 et qui, pour vivre, achetaient à vils prix, les « guenilles » des Canadiens français en faisant le tour des ruelles du Centre-ville et de l'Est de Montréal. Durant ma jeunesse, j'ai vu ces pauvres émigrés qu'on appelait les « guenilloux » et qui achetaient tous les vieux vêtements et les

vieilles étoffes à des prix dérisoires pour les revendre afin de faire un peu d'argent et survivre ! Jamais, aurait-on vu un Canadien français ou un Canadien anglais faire ce genre de travail !

Pourquoi Bouchard reproche-t-il à Groulx de n'avoir jamais parlé de l'Holocauste quand on n'a jamais reproché à Mordecai Richler d'avoir comparé les femmes canadiennes-françaises à des truies (« sows »), parce que leur famille comptait souvent jusqu'à douze enfants ! (*New Yorker*, 23 septembre 1991, page 46). Que viennent faire François Hertel, Vatican II, Charles de Gaulle, dans ce que Bouchard appelle les omissions et les silences de Groulx ?

Espérons que le temps viendra à guérir cette offensive si fausse et si grossière contre Groulx et que nos compatriotes juifs réaliseront de plus en plus l'esprit de tolérance et de respect inné chez les Canadiens français !

Constantes de la vie de Groulx

Deux constantes sont frappantes chez Groulx et ont été le centre de toutes ses activités et de sa vie. D'abord et en tout premier lieu, Dieu était le point central de sa vie qui était complètement orientée vers la religion catholique de type ultramontain et vers les valeurs spirituelles. Groulx était un saint prêtre qui célébrait la messe tous les matins dans son oratoire privé et rendait visite chaque après-midi à l'église Saint-Viateur après avoir cueilli ses journaux sur la rue Laurier. C'est la composante-clé de sa vie. Elle vient d'être décrite par Frédéric Boily⁴. En deuxième lieu, voyant l'infériorité et les déficiences des Canadiens français sur presque

4 Frédéric Boily, *Un chevalier du catholicisme : Lionel Groulx (Chapitre) Les Visages de la Foi*, Fides, 2003.

tous les plans et cela est bien décrit par Bouchard (p. 32-43), il s'était fixé comme objectif de consacrer sa vie à redonner la fierté aux Canadiens français, héritiers d'une histoire riche en labeurs, en courage et en petites réalisations progressives (écoles, collèges, universités, hôpitaux...) à partir de rien et sans aide, ni de la France, ni des compatriotes anglo-saxons. Il a voulu sortir les Canadiens français de leur complexe d'infériorité, de leur esprit de résignation et de leur manque de vision et d'envergure et les pousser à prendre le contrôle de leur société. Les accents qu'il a pris, ont pu être, à l'occasion, excessifs, mais toujours sans incitation à la violence.

Groulx a consacré une bonne partie de ses énergies à combattre « l'esprit de parti » qui a si longtemps primé chez les politiciens canadiens-français, toujours minoritaires dans les partis « bleu » ou « rouge » et presque toujours perdants dans la défense et la promotion des droits et des intérêts des Canadiens français. Il a fait de cet esprit de parti un cheval de bataille qu'il a maintenu pendant des décades.

Groulx rêvait d'un chef « laïc », capable de continuer son action et dont les qualités et les orientations auraient été celles qu'on retrouvait chez Groulx lui-même. Car Groulx avait les qualités d'un leader avec toutes les qualités d'expression orale et écrite, de caractère, **d'idéal et de détermination**. Mais comme prêtre, il était sévèrement limité dans son action comme leader national !

Facteur primordial qui a limité l'action de Groulx

L'action de Groulx sur le plan séculier (ou laïc) du patriotisme et d'un nationalisme bénin, toujours sans violence, était

fortement limitée par sa foi totale et son appartenance de prêtre à l'Église romaine. Ce sont ces limites qui expliquent ses propos parfois durs sur la politique et sur l'État du Québec et qui l'ont amené, tantôt à foncer, à « forcer le ton », tantôt à reculer, tantôt à hésiter et surtout à essayer des rebuffades répétées, des incompréhensions, des mesquineries... Fondamentalement, la préoccupation majeure de Groulx était la création d'un Québec fort, conscient de ses richesses et de ses talents. Pour Groulx, la religion avait préséance sur toutes les autres activités humaines. Dans la zone floue qui sépare le spirituel du temporel (surtout sur le plan de la politique), Groulx se sentait sur un terrain miné, écartelé entre son rêve d'un peuple politiquement respecté, maître de ses richesses et son allégeance romaine totale ! Le port d'une soutane était un carcan et une grande gêne quand s'il s'aventurait dans le domaine politique.

C'est cela que je ne puis accepter de la part de monsieur Bouchard qui les décrit comme des « contradictions » et des « incohérences ». Ses hésitations sur l'avenir politique du Québec – Québec fort versus Québec souverain – proviennent de sa crainte de risques sérieux de mêler Église et religion à la politique.

Groulx obéissait à l'Épiscopat que, par ailleurs en privé, il critiquait pour ne pas être à la hauteur sur le plan intellectuel et théologique et d'être trop timoré et prêt à bien des compromis pour préserver son autorité et son influence auprès des chefs temporels du temps.

Groulx a toujours été déchiré dans son action publique entre la primauté du spirituel et ses activités séculières ou temporelles. Il était perturbé par la progression des

sciences (?) sociales, surtout à l'Université Laval à Québec parce qu'on y reléguait au deuxième plan toute la question nationale. Il sentait l'importance de prêcher « fort » pour sortir son « peuple » de son esprit de soumission, de résignation et pour l'inciter à s'épanouir à tous les plans, surtout religieux, mais aussi, économique, politique, industriel ! À devenir « maître chez-nous » selon l'expression de Groulx, en 1920 et repris en 1960, par Jean Lesage.

En passant, je me permettrai une remarque. Il semble pour certains – et cela ne s'applique pas à monsieur Bouchard – qu'attaquer Groulx, minimiser son œuvre et son rôle dans l'épanouissement du Québec « fort » d'aujourd'hui, l'utiliser comme bouc émissaire d'une ère cléricale étouffante est bien dans la ligue du conformisme actuel, anticlérical et antireligieux, sans lequel on n'est pas « quelqu'un » au Québec !!

Il est totalement incorrect d'écrire qu'il y a eu deux chanoines et de dire que la vie de Groulx a été un échec ! Cela est pour le moins inéquitable ! Échec : oui sur le plan religieux et de la foi, car l'idéal catholique de Groulx pour son peuple a été balayé par les forces anticléricales depuis les années 1950-1960 et celles plus récentes de la laïcité de la société moderne. C'est cela qu'il a décrit comme la « faillite » de sa vie ! D'autres comme Jacques Grand'maison ont connu le même échec⁵ !

Échec : non quant aux autres aspects ! Succès extraordinaire sur les plans patriotique, politique, économique, culturel, universitaire, langue... Succès plus modeste sur le plan de l'éducation. Mais dans l'ensemble et dans les 50 der-

⁵ Jacques Grand'Maison, *Questions interdites sur le Québec contemporain*, Fides 2003.

nières années, quel progrès dans l'épanouissement du « petit peuple » canadien-français !

Il est malheureux qu'un intellectuel comme Gérard Bouchard, pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup d'admiration aboutisse à partir d'une analyse froide de textes et sans avoir connu l'homme, à des conclusions que j'estime injustes. C'est ce qui m'a décidé à rédiger cet article pour rétablir ce qui me paraît être plus conforme à la réalité et à la hauteur du grand homme que Groulx était ! □

Lucia Ferretti*

UN PAMPHLET DÉGUISE EN OUVRAGE SAVANT... OU PRESQUE

FRÉDÉRIC BOILY

La pensée nationaliste de Lionel

Groulx, Sillery, Septentrion, « Cahiers des Amériques », 2003, 229 p.

Le fil conducteur de l'argumentation est le suivant :

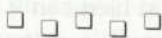
- 1) Groulx est un des « massifs centraux »¹ (p. 210) du paysage intellectuel québécois. Tous les intellectuels, « séparatistes »² comme fédéralistes, de droite comme de gauche, ont reconnu qu'il était un monument, selon le mot de Claude Ryan dans *Le Devoir*. Par ailleurs et surtout, il a été le « vaisseau amiral du nationalisme canadien-français ». (p. 13)

* Université du Québec à Trois-Rivières.

1 Les passages entre guillemets citent les propos de Boily ; ceux en italiques reprennent les termes employés par Groulx lui-même.

2 Ce mot, comme ceux de « séparation » et de « séparatisme », est systématiquement employé par Boily tout au long de son texte. En adoptant sans guillemets le vocabulaire de certains groupes politiques canadiens plutôt que les concepts reconnus en droit international d'*indépendance*, *indépendantisme* et *indépendantistes* utilisés par Groulx dans toutes les citations rapportées, Boily se « trahit » dès la septième ligne de son livre : en dépit de toutes ses prétentions scientifiques déclarées (p. 13), celui-ci appartient bel et bien à la catégorie des ouvrages politiques.

- 2) Or, la pensée nationaliste de Lionel Groulx est « une variante du nationalisme organiciste ou culturaliste à la Herder » (chapitre 1 et p. 210), ce philosophe allemand de la fin du XVIII^e siècle si opposé aux Lumières et dont l'héritage, même si on ne saurait le résumer à cela, est néanmoins d'avoir « contribué au développement des nationalismes les plus fermés ». (p. 24)
- 3) Par ailleurs, même s'ils tiennent à se démarquer de lui jusqu'à protester énergiquement contre toute parenté intellectuelle, les penseurs nationalistes depuis 1960 ont porté et portent encore Lionel Groulx en eux. C'est le cas non seulement des héritiers directs, les Séguin, Brunet, Frégault, mais aussi de Gérard Bouchard et même de Charles Taylor. Tous en effet développent le même type de nationalisme organiciste que Groulx avant eux.
- 4) À ce stade, Boily n'a plus besoin d'écrire, et il n'écrit pas non plus : les lecteurs ont maintenant en main tous les éléments pour situer les intellectuels nationalistes contemporains sur l'échiquier idéologique...



Il me faut expliquer le titre qui coiffe cette note critique. Un « pamphlet », parce que le livre présente une argumentation très tendancieuse, voire fallacieuse en bien des points, ce qui sera détaillé ci-après ; mais « presque », parce que Boily est malgré tout assez honnête pour donner à voir, par des incises et quelques notes infrapaginales, que la pensée de Groulx n'est en fait parente en rien du nationalisme

d'extrême-droite. Un « ouvrage savant », certes : il s'agit d'une thèse de doctorat très bien écrite, et particulièrement habile à mettre en œuvre toutes les caractéristiques du genre, notamment un discours pondéré ainsi qu'un appareil de notes impressionnant ; mais « presque », parce que malgré tout subsistent ici et là des verbes outranciers, parce que les amalgames douteux sont légion au point de constituer l'armature même de la thèse, et parce que les penseurs qui ont exercé une véritable influence sur Groulx sont toujours présentés en mode mineur lorsque Boily prend la peine de les mentionner, ce qui n'est pas toujours le cas, et qu'en outre ils restent bien souvent incompris de lui.



Groulx et Herder

Ils errent, dit Boily, ceux qui prétendent que le nationalisme de Groulx est une forme de biologie raciale. Certes, il ne voudrait qu'on pense qu'il nie le « racisme » du chanoine, son « antisémitisme » notamment ; il ne voudrait pas non plus passer sous silence que Groulx se préoccupe de la question de « la pureté des origines » de la *race* canadienne-française et de la préservation de cette pureté, comme en témoigne d'ailleurs si bien son « refus du mélange culturel ». Et Boily de citer à son tour les passages de son œuvre, toujours les mêmes, qui incriminent Groulx sans appel. Mais comme cette logique biologique, si elle était suivie jusqu'au bout, conduirait l'historien à faire du Canada français un simple rameau de la France plutôt qu'une nation différente, Groulx ne peut se l'approprier.

En fait, Groulx aurait plutôt développé une conception organiciste, culturaliste de la nation, se rattachant ainsi à un courant qui remonte jusqu'à Johann Gottfried Herder. Boily va jusqu'à dire : « toute mon analyse repose essentiellement » sur cette idée » (p. 210). Et qui est ce Herder dont Boily ne donne même pas le prénom en entier ? Qui est ce Herder dont on peut supposer que Boily n'a pu retrouver citation ni référence dans toute l'œuvre de Groulx, puisqu'il n'en rapporte aucune ? « Saisir la "vraie" nature de la pensée du philosophe n'est pas mon propos, affirme tranquillement le thésard, et je note tout simplement que celle-ci a aussi contribué au développement des nationalismes les plus fermés » (p. 24).

Ce n'est pas non plus mon propos que d'analyser la pensée de Herder. Mais je note tout de même que Boily devrait mieux savoir faire la différence entre une pensée philosophique du XVIII^e siècle, et sa récupération sélective et déformatrice par des partis politiques du XX^e siècle. La pensée de Herder a en effet été revendiquée par les nazis, indique le philosophe Pierre Penisson, quoique Himmler dénonçait devant ses troupes « ce mauvais Allemand qui mêlait aux racines nationales allemandes quantité de sources étrangères, volontiers juives ou slaves ou nègres »³. Ce qu'on peut dire de plus juste, selon Penisson, c'est que Herder est probablement le philosophe qui a le plus cherché en son temps à opposer à l'universalisme désincarné des Lumières, dont il pressentait qu'il pouvait être aussi un véhicule de l'impérialisme culturel français, un autre universalisme, fait celui-là de la réunion de tous les peuples, auxquels on aurait reconnu le droit à la spécificité culturelle.

3 Pierre Penisson, *Johann Gottfried Herder*, Paris, Cerf, « Bibliothèque franco-allemande », 1992, p. 15.

Boily n'a pas lu Herder. Ce qu'il en sait, c'est seulement à travers le prisme des analyses de spécialistes français des pensées politiques de droite. C'est pourquoi il donne du nationalisme organiciste une définition forcée par rapport à celle qu'a développée le philosophe allemand. En faisant de la nation un véritable individu collectif, un être historique dont on peut suivre la naissance et la croissance à travers les âges de la même façon qu'on peut le faire pour un individu (p. 210), le nationalisme organiciste tel que compris par Boily confère donc à chacune un caractère distinct, une âme, c'est-à-dire une spécificité culturelle (marquée essentiellement par la langue et la religion), et un destin.

Mais laissons-là Herder, puisque Groulx ne l'a probablement jamais lu. Ce qui est plus important, c'est de noter que Michelet (qui avait lu Herder, lui) et Croce avaient eux aussi une conception de la nation comme individu collectif construit non sur la race mais sur la culture. Ces historiens que Boily ne mentionne pas du tout mais que Groulx connaît bien, c'est chez eux certainement qu'il a trouvé son inspiration la plus directe. Au total, comme finit par le dire Boily, il s'agit tout simplement de reconnaître qu'au fondement de la nation chez Groulx, ce n'est pas *le mythe du sang* qu'on retrouve, pour employer les mots mêmes du chanoine, mais bien plutôt une culture unique et spécifique.

Groulx et les intellectuels catholiques du XIX^e siècle

On peut douter que Groulx se soit abreuvé, sinon très indirectement, à la philosophie de Herder ; en revanche, c'est sans nul doute qu'on reconnaît ses références catholiques. Ici, Boily souligne – aidé par Groulx lui-même, qui s'en morfondait un peu à la fin de ses jours (p. 135-136) – que le

prêtre historien s'est surtout attaché à développer la conscience nationale de ses compatriotes plutôt que leur conscience catholique (p. 51). C'est sans doute pourquoi il ne s'entendait pas avec le père Georges-Henri Lévesque. L'historien ne voulait pas dissocier l'action catholique de l'action nationale, le sociologue y tenait, rappelle Boily. L'un se méfiait du centralisme d'Ottawa, l'autre pas du tout, au contraire, et là est le véritable nœud de leur opposition.

Pour Groulx, les nations n'ont pas seulement un destin ; certaines ont même une mission, qu'elles ont reçue de Dieu. C'est le cas justement du Canada français. Dieu a voulu la naissance du Canada français et il lui a donné pour mission de « faire vivre une nation catholique en Amérique [du Nord] » (p. 72). Ainsi, selon Groulx, il est du devoir de chaque Canadien français en particulier, et de tous en commun, de résister aux forces d'assimilation à l'œuvre dans notre histoire. Boily dresse ici avec force un portrait tout à fait juste du « sens de l'histoire » à l'œuvre chez l'historien. Il aurait dû s'en tenir là.

Mais en voulant aller plus loin, le politicologue ne fait que montrer son ignorance des subtilités des courants de pensée catholiques du début du XIX^e siècle. Selon Boily, les idées de Groulx proviennent en droite ligne de celles développées par le catholicisme du XIX^e siècle, dans sa version libérale comme dans sa version la plus « intransigeante » (sic) : comme Montalembert et comme Joseph de Maistre, Groulx serait motivé par un catholicisme d'action, ou pour mieux dire, par un esprit de croisade (p. 55).

Mais Boily, qui n'est pas historien, ne comprend pas d'où leur vient ce catholicisme d'action. Il évoque à peine (p. 56)

ce qui a tant inspiré Groulx et dont il parle si souvent dans son œuvre, à savoir la situation de l'Irlande, des Pays-Bas du sud (Belgique) et de la Pologne avant 1840, toutes contrées catholiques dominées par des rois non seulement protestants ou orthodoxes, mais surtout étrangers. Dans tous ces pays, oppression religieuse et oppression nationale se superposent et se renforcent, et c'est contre les deux que se soulèvent maintes fois les populations, suivies plus ou moins par le clergé, selon l'endroit. Réduire à une croisade la lutte des tous ces peuples pour leur libération nationale, voilà l'axe de l'idéologie de Boily.

Groulx, continue l'auteur, s'inspire aussi d'un autre courant catholique, l'ultramontanisme de Joseph de Maistre, qu'il décrit comme un « traditionnalisme ». C'est méconnaître absolument le côté tout à fait novateur (ce qui ne veut pas dire progressiste, j'espère que Boily saisit la différence !) de la pensée de ce fondateur de l'ultramontanisme moderne. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'ultramontanisme français revendiquait simplement l'indépendance de l'Église face à un État très porté à vouloir intervenir dans ses affaires, jusqu'à nommer les évêques comme l'on sait. Après la révolution française, les vrais conservateurs catholiques se retrouvent aux côtés de Louis de Bonald, qui continue de présenter la monarchie de droit divin comme la seule forme légitime de gouvernement. C'est alors qu'intervient Joseph de Maistre, tout aussi opposé aux idées de la révolution, mais qui comprend que quelque soit la forme politique que prennent désormais les États (république ou monarchie constitutionnelle notamment), le seul contre-poids réel ne peut venir que du pape, et non d'un retour à la tradition de la monarchie de droit divin. Voilà pourquoi, dès le début du XIX^e siècle, de Maistre fait de l'autorité

infaillible du pape la clé de voûte de la restauration contre-révolutionnaire de l'ordre européen : l'ultramontanisme est en passe de se muer en doctrine de suprématie de l'Église sur l'État. Certes, l'ultramontanisme est une pensée de droite, et certes les ultramontains se sont opposés non seulement aux nostalgiques de l'Ancien Régime, mais aussi aux catholiques libéraux. Vatican I, soixante ans plus tard, leur devra beaucoup. Boily, qui prétend analyser des pensées politiques, a raté ici une belle occasion de se montrer subtil. Pas lu Michelet, pas lu Lammenais ni Montalembert, pas lu de Maistre, pas lu l'histoire des nations catholiques opprimées du début du XIX^e siècle : et après cela se targuer de retracer les influences majeures subies par Groulx !!

Groulx et Heidegger

Les forces d'assimilation à l'œuvre au Canada français ont deux visages, selon Groulx, bien saisi par Boily. Le premier est politique ; il s'appelle impérialisme britannique à partir de la Conquête de 1760, puis centralisme fédéral depuis la Confédération. Le second est économique et culturel : pour être plus récent, l'*American Way of Life* ne constitue pas un moindre danger, car par sa puissance industrielle, sa fascination pour la technique et son credo individualiste il contribue à l'uniformisation et à la déshumanisation du monde. Là encore, Boily aurait dû s'arrêter, l'essentiel était dit.

Mais il veut ajouter quelque chose. Il a lu Heidegger, ou en tous cas il a lu ceux qui l'ont lu. Donc, il dit que l'antimodernisme de Groulx rappelle la philosophie heideggerienne. (p. 95). Heidegger est assez connu pour que l'auteur n'ait pas besoin d'appuyer : les lecteurs savent déjà que ce philosophe donna d'abord son adhésion officielle au parti

nazi. Toutefois, continue Boily, la critique antimoderne de Groulx ne s'enracine pas chez Heidegger (p. 97). Dans ce cas, pourquoi parler de lui ? Elle trouve plutôt son fondement chez des penseurs français comme Henri Bergson, cet autre philosophe dont il n'est pas dit que juif, il fut tenté par le catholicisme mais resta finalement solidaire de ses coreligionnaires persécutés par Hitler. Boily aurait pu ajouter que la critique de l'« âge de la technique » est aussi une constante chez les penseurs des divers courants humanistes du XX^e siècle, ainsi que chez les praticiens de l'analyse phénoménologique, un type de philosophie qui a beaucoup inspiré Groulx et dont Boily ne souffle mot.

L'heure est grave, selon Groulx ; or, les Canadiens français n'en semblent pas conscients. Il s'agit donc de faire naître dans la nation un profond sentiment national, une conscience de son être. C'est la dimension politique de la pensée de Groulx.

Groulx, Maurras et Fichte

Certes, avance Boily, la plupart des commentateurs ont soutenu que la pensée du chanoine a été apolitique ; et en un sens elle peut en effet être jugée ainsi puisqu'elle n'aboutit pas à soutenir un parti politique particulier au cours des luttes électorales. Comment en serait-il autrement puisque Groulx « exècre » (p. 104) et « rejette » (p. 106) la démocratie représentative et le principe égalitaire sur quoi repose la démocratie ? Pour lui, les politiciens dissocient trop le politique et le national ; de plus, ils sont asservis aux intérêts du grand capitalisme industriel et financier ; sans envergure, ils font de la petite politique politicienne. Pourtant, continue Boily, on ne saurait s'arrêter à ce premier jugement.

Groulx s'intéresse passionnément au politique, et ce qu'il veut, c'est une « métapolitique », soit l'élaboration d'un discours et de pratiques qui contribuent à construire l'âme de la nation, à faire à terme de l'État un allié et un défenseur de la nation plutôt que son cheval de Troie. En somme, il s'agit pour Groulx de mener une guerre d'idées, et de promouvoir une certaine conception du monde au sein des milieux intellectuels afin de transformer la culture politique de la nation (p. 106), de lui donner une vision d'avenir. Jusque-là, tout va bien. Pourquoi cette manie d'en rajouter ?

Or, glisse Boily, c'est précisément parce qu'il a su proposer une vision d'avenir à l'Italie que Groulx admire Mussolini (p. 108), et ce pourquoi on peut discerner chez cet éminent intellectuel l'influence de Charles Maurras (p. 121). Pourtant, on ne saurait soutenir que Groulx est maurrassien ; plus profondément, il s'inspire de la philosophie de Fichte⁴. Autre chose : même s'il souhaite l'avènement d'un État français, et même s'il a flirté brièvement avec l'idée en 1922, Groulx n'est pas en faveur de la « séparation » ; car la nation canadienne-française déborde les frontières du Québec.

Ici, deux remarques. D'abord Groulx n'exècre ni ne rejette la démocratie représentative, il ne « dédaigne » (p. 111) pas la démocratie libérale. Son *Histoire du Canada français depuis la découverte* fait une grande place à Louis-Hyppolite Lafontaine, par qui le Canada-Uni a obtenu le gouvernement responsable ; elle fait aussi du Statut de Westminster, qui marque en 1931 l'indépendance du Canada et consacre

4 Les lecteurs ne sauront pas ici que Fichte, auteur d'un *Discours à la nation allemande*, a été avant tout un philosophe humaniste, républicain libéral en politique et auteur aussi d'une *Défense de la Révolution française*.

sa capacité de se gouverner par lui-même, une date si importante qu'elle ouvre l'époque contemporaine de l'histoire du Canada français. Mais Groulx déplore vigoureusement que les hommes politiques québécois n'utilisent pas mieux, c'est-à-dire au profit du développement collectif du Canada français, cet outil essentiel bien qu'imparfait qu'est l'État provincial du Québec. Après tout, le peuple canadien-français n'en a pas de trop, des outils de développement. Ne pas lutter contre les « trusts », ou donner le fer à une cenne la tonne, comme le font Taschereau puis Duplessis, cela enrage Groulx....et bien d'autres au Canada français. Faire du patronage l'alpha et l'oméga de la politique québécoise, et en cela faire passer les intérêts de l'Union nationale avant ceux du Québec, cela répugne à Groulx, oui, mais aussi à Georges-Émile Lapalme et à d'autres...

Autre remarque : Boily continue de pratiquer l'amalgame. De Charles Maurras, la mémoire collective a retenu qu'il a soutenu non seulement Mussolini, mais aussi Franco et Pétain. Le fait est assez notoire pour que ce lecteur assidu des spécialistes de la pensée d'extrême droite qu'est notre thésard puisse se dispenser de le souligner de nouveau. Mais puisqu'il reconnaît que Groulx ne suivait pas Maurras, encore une fois la question s'impose : pourquoi parler de lui ? Si au moins Boily avait pris la peine de dire qu'après la mise à l'index par Rome des œuvres du bouillant polémiste français, Groulx tint à changer le nom de sa propre revue *L'Action française*, en *L'Action nationale*, pour bien éviter toute confusion. Mais non, pourquoi Boily dirait-il toute la vérité quand celle-ci détruirait l'entreprise qu'il poursuit, à savoir faire passer Groulx pour ce qu'il n'a pas été, tout en offrant tout de même, mais toujours en mode *soft*, les éléments qui permettent de situer Groulx dans la mouvance

qui fut réellement la sienne ? Ce Fichte, par exemple, auteur d'un *Discours à la nation allemande*, a été avant tout un philosophe humaniste, républicain libéral en politique, accusé d'athéisme, et auteur aussi d'une *Défense de la Révolution française*. Groulx ne l'a peut-être pas plus lu qu'il n'a lu Herder, mais pourquoi Fichte n'a pas droit par Boily au même traitement que son contemporain ?

Groulx, Barrès et le Fürher

De ce qui précède, et ici je reprends le fil de la démonstration de Boily, on aura compris que pour Groulx, les *élites* ont un rôle crucial à jouer. Selon Boily, Groulx « ne veut nullement d'une élite soucieuse de faire accéder à une plus grande autonomie intellectuelle le plus grand nombre possible d'individus » (p. 129) ; cette affirmation du doctorant n'est cependant justifiée par aucune citation de Groulx, et est vue comme l'opposée de l'assertion qui suit immédiatement. Non, ce que veut le prêtre historien, c'est que les élites créent une *mystique*, portent la cohésion nationale à son plus haut niveau, en un mot fassent accéder la nation à la conscience de son être.

Ici, Boily aurait pu dire qu'en ce sens, Groulx prolonge bien la lignée de tous ces intellectuels nationalistes qui, partout en Europe, ont depuis le XIX^e siècle entrepris de donner conscience d'elles-mêmes à leurs nations. On a évoqué Michelet et Croce tout à l'heure, mais on pourrait le dire de la majorité des historiens, les libéraux surtout d'ailleurs, qui ont vu dans le peuple le véritable siège de la nation, et considéré comme de véritables élites seulement celles qui savaient le révéler à lui-même. Mais ce n'est pas ce que dit le thésard, qui préfère consacrer un développement subs-

tantiel à Maurice Barrès, dont la conception, paraît-il, serait « emblématique » (p. 130-133) de ce courant pro-mystique, et surtout assez proche de celle de Groulx. Vigoureusement opposé à la modernité libérale et démocratique, Barrès est un écrivain et un homme politique en qui d'aucuns ont voulu voir le précurseur intellectuel du fascisme et du nazisme. Boily éprouve tout de même un certain embêtement : il est obligé de noter que Groulx s'est toujours méfié de Barrès, et que le « point de contact » entre les deux hommes est seulement que tous deux croient « à la valeur intrinsèque de l'enracinement [des intellectuels] dans une tradition nationale particulière » (p. 133) !

Tout compte fait, il ressort du propos de Boily que Groulx voit surtout dans les intellectuels des *éveilleurs de conscience*, des hommes dont le rôle est de faire vivre l'être national, et de contribuer à mieux enraciner le peuple dans la tradition vivante et évolutive dont il est le véritable porteur sans toutefois en avoir suffisamment conscience.

Parmi les élites, le *chef*, à son tour, joue un rôle majeur. Comme le dit Boily avec force références incluant Malraux, le mythe du sauveur est bien présent dans la tradition historique et politique française, de Napoléon à de Gaulle, car combien de fois les Français ont-ils voulu faire de leurs grands hommes des sauveurs ; ce mythe est aussi, sans surprise, bien présent dans la tradition catholique. Le chef, c'est celui qui, aux heures de crise, est *l'homme-peuple*, expression empruntée par Groulx à Victor Hugo et qui s'applique à Dollard des Ormeaux, et à Louis-Joseph Papineau autant qu'à Henri Bourassa ; le chef, en somme, c'est l'incarnation de la nation. Mais Boily sent utile d'ajouter encore quelque chose : dans les propos de Groulx, il croit aussi

reconnaître « la conception allemande du Führer » (p. 147), sans toutefois pouvoir citer les lectures de Groulx sur ce point.

J'aime la fin de ce chapitre, parce qu'elle montre le fond de la visée de Boily (p. 152). Il n'a pu fonder aucun des rapprochements qu'il a tentés, ni entre Groulx et Barrès, ni entre Groulx et Hitler. Du coup, que reste-t-il au politicologue ? De reprocher à Groulx d'avoir développé une conception du chef « qui fait l'économie de toutes les effusions de violence et de sang, nécessaires pour que les chefs parviennent au pouvoir ». En fait, Groulx n'a pas eu à s'intéresser à cette question, puisqu'aucun des chefs qu'il donne au Canada français n'a réussi à accéder au pouvoir ! La violence et le sang, c'est contre le Canada français qu'on les a exercés : depuis les politiques d'assimilation répétées jusqu'aux envois de troupes britanniques contre les Patriotes et de troupes canadiennes dans les rues de Québec en 1917 !

Groulx : un professeur qui déteste l'instruction et un historien peu soucieux de vérité historique

Groulx « abhorrant » (p. 157) la modernité et la technologie, on ne s'étonnera pas qu'il fasse des humanités classiques la clé de voûte du système d'éducation et les seules qui conviennent à la formation de véritables chefs. Par ailleurs, comme les politiciens actuels ne sont que des chefs de pacotille, il faut à tout prix soustraire l'éducation de leurs mains, et donc de celles de l'État. Groulx « méprise » (p. 165) l'instruction, car ce qu'il poursuit, ce n'est pas tant le projet de doter les individus de connaissances, que de renforcer les liens entre eux et la nation, de les placer dans

la « dépendance » (p. 171) de la nation à laquelle ils appartiennent. Aux élites, un enseignement classique qui forme l'esprit aux plus grandes sources du génie occidental, un enseignement religieux incarné et national ; au peuple, un enseignement agricole qui le rapproche de la terre et de ce fait renforce la nation (p. 170) ; à tous, un enseignement de l'histoire qui ne cherche pas tant à établir des « vérités historiques » qu'à tirer « des leçons » (p. 174) et à susciter un sentiment d'appartenance et de fierté nationales. Voilà ce que retient Boily de la conception groulxiste de l'éducation.

Quelle réduction, mais quelle réduction de la pensée de Groulx ! Je ne nierai pas, absolument pas, que les humanités classiques aient représenté pour lui le summum de la formation de l'esprit. Il faut lire le *Journal* du jeune Groulx pour saisir comme il a eu le sentiment d'être privilégié de suivre le cours classique. Il était orphelin, né en 1878 du premier mariage de sa mère, beau-fils de cultivateur, parmi les aînés d'une famille de dix-sept ou de dix-neuf enfants ; son beau-père lui a offert le cours comme s'il était son propre fils, les prêtres du séminaire en ont payé une partie, tout comme ils lui ont payé ses médicaments, car Groulx, jeune, n'avait pas de santé. Partisan de l'éducation classique, Groulx, certes ! Mais partisan de l'instruction aussi, que diable. Et ici, c'est les *Mémoires* qu'il faut lire, surtout le passage consacré à sa mère enfant : elle marchait une heure deux fois par jour pour aller et revenir de la petite école, parce qu'elle voulait plus que tout savoir lire, écrire et compter ; elle a dû quitter tôt, bien trop tôt à son goût. Combien de fois Groulx n'a-t-il pas rappelé qu'il se sentait le devoir de s'instruire, pour combler en quelque sorte l'appétit de savoir que sa mère n'avait pu étancher pour elle-même.

Le problème avec Boily, c'est qu'il considère que si l'on veut que l'école développe le sens de l'appartenance nationale des enfants, alors forcément c'est qu'on est contre le développement de leur esprit critique voire celui de leurs facultés intellectuelles (p. 165). C'est ridicule ! Il semblera à tous les lecteurs que la France et les États-Unis pour ne parler que de ces deux pays, ont produit quantité de connaissances, d'intellectuels et de savants, et pourtant tout l'enseignement y est orienté en faveur du développement du sens national, voire même carrément du patriotisme.

Mais le plus ridicule et le plus faux, c'est de faire dire à Groulx que l'historien ne doit viser « pas tant à établir des vérités historiques qu'à tirer des *leçons* ». Voilà vraiment un coup d'épée dans l'eau, puisque nul ne conteste plus, sauf lui, l'apport de Groulx non seulement dans l'élaboration d'une histoire scientifique du Canada français, mais aussi dans l'institutionnalisation de l'histoire comme discipline universitaire, grâce notamment à la création du département d'histoire de l'Université de Montréal, de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

La postérité de Groulx

Groulx est-il mort, se demande finalement Boily ? Non, répond-il aussitôt. Sans doute, des éléments essentiels du nationalisme de Groulx ne sont-ils plus repris du tout par les intellectuels québécois depuis les années 1960 ; c'est le cas du catholicisme, qui n'est plus perçu comme l'un des traits identitaires fondamentaux de la nation, ou de « l'anti-démocratisme » et de « l'antisémitisme » (p. 180) de Groulx, dont personne n'oserait plus se réclamer. Mais tout de

même, sa conception de la nation est encore présente, et sa conception du rôle de l'histoire nationale aussi. Ainsi, malgré tout ce qui semble les distinguer, les historiens de l'École historique de Montréal (Séguin, Frégault, Brunet) dans les années 1960, Gérard Bouchard et Charles Taylor aujourd'hui, ont tous une conception organiciste de la nation, une volonté de parler du « nous » national, même si chez certains, comme Bouchard, ce « nous » n'est plus seulement canadien-français et même si, chez d'autres tels Taylor, ce « nous » canadien-français est en fait surtout un « eux ». Par ailleurs, bien des historiens actuels continuent à vouloir faire de l'histoire « le ciment d'une cohésion nationale » (p. 208) qu'ils jugent indispensable à la conscience nationale.

Je ne m'attarderai pas à défendre les intellectuels mentionnés ici. Ils ont pour eux leurs œuvres. Qu'on les lise, et on pourra juger. De toutes, on pourra dire au moins qu'elles sont honnêtes. Mais je voudrais simplement demander à Boily : tout nationalisme est-il forcément organiciste ? Peut-il nous donner l'exemple d'intellectuels nationalistes québécois des cinquante dernières années qui ne pratiqueraient pas un nationalisme organiciste ? Je pose ces questions parce qu'il est clair que Boily ne connaît rien d'autre que le nationalisme organiciste. Dès que des intellectuels disent « nous », dès qu'ils cherchent à délimiter le contenu de ce « nous » et quels que soient ceux qu'ils y incluent, on est devant du nationalisme organiciste, selon Boily. Cela atténue grandement la spécificité du chanoine, on en conviendra. Cela atténue aussi la crédibilité de Boily dans la mesure où l'on remarque une fois de plus son incapacité de se livrer à une lecture subtile des penseurs qu'il prétend analyser.



Que reste-t-il de la pensée nationaliste de Groulx, une fois qu'on a éliminé toutes les fausses généalogies que lui dresse Boily ? La nation, chez Groulx, n'est pas fondée sur la race, mais sur la culture. Elle s'incarne dans un peuple concret, historiquement modelé, mais toujours libre à son tour de façonner la suite des choses. Certes, une nation n'est pas une simple collection d'individus atomisés. C'est une terre, d'origine ou d'adoption ; une langue, maternelle ou seconde ; une manière d'être et un regard sur le monde incluant la religion ; une spécificité qui est un morceau de l'universel ; et surtout une volonté de poursuivre ensemble la route. La nation canadienne-française, quant à elle, c'est un *petit peuple* dominé et fragile, soumis à des forces d'assimilation considérables, et qui pour cette raison ne peut se payer le luxe d'une classe intellectuelle et d'une classe politique engluée dans ce que Denis Arcand nommera plus tard « le confort et l'indifférence ». Toute sa vie, Groulx s'est donné la mission de secouer ceux qui avaient le pouvoir et le savoir, celle de distiller la fierté dans le cœur des prolétaires et des cultivateurs de l'Amérique française, et celle de communiquer à tous le désir de continuer à faire advenir ce peuple francophone en Amérique : *C'est la diversité qui fait la beauté du monde*, écrivait-il. Et si tout cela, c'est du nationalisme organisiciste, alors pourquoi pas ? □

LES CORRESPONDANCES DE GROULX, UNE ŒUVRE MONUMENTALE

LIONEL GROULX

Correspondances 1894-1967,

tome 3, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, 2003, Fides, Montréal, 1045 p.

Ce troisième tome de la correspondance de Groulx s'inscrit dans une démarche éditoriale de longue haleine qui mérite la plus haute considération tellement ces publications sont truffées de renseignements pertinents et porteurs qui éclairent hautement près d'un siècle d'histoire d'un peuple. L'œuvre de Groulx est immense, colossale ; elle commande le recours aux méthodes d'analyse les plus éprouvées ainsi qu'une largeur de vue sans laquelle la pénombre risquerait de ternir voire de disqualifier l'une des écritures parmi les plus denses, les plus signatives et les plus essentielles qui soient en Amérique française. Peu de personnes ont entre-tenu une correspondance aussi importante. Des milliers et des milliers de pièces comme autant de pierres d'un vaste édifice à reconstruire afin de mieux comprendre une réalité déjà séculaire.

Les responsables de cette édition critique ont relevé ce défi avec brio. Celles et ceux qui aiment l'histoire raffoleront de

* Professeur de philosophie.

cet ouvrage ; ils ne le liront pas ils le dévoreront. Non seulement le lectorat pourra se brancher directement, sans intermédiaire, sur la pensée de cet exceptionnel animateur de peuple que fut Lionel Groulx mais il pourra de surcroît faire l'apprentissage des grands débats qui ont marqué le XX^e siècle ainsi que des principaux acteurs de cette époque si effervescente de notre histoire nationale. Il faut bien le dire, malgré ce que Wilfrid Laurier a bien pu dire, le XX^e siècle aura été celui du Québec et non pas celui du Canada. Et ce Québec en puissance puis en devenir, cette québécoité qui semble si anodine en 2003, nous le devons en grande partie à l'auteur de cette correspondance.

Le sous-titre retenu par les responsables de cet ouvrage remarquable publié chez Fides est très évocateur du contenu qui attend celles et ceux qui se procureront le volume : *L'intellectuel et l'historien novices 1909-1915*. En effet, ce sont les dernières années de Groulx à Valleyfield qui constituent l'arrière-plan de cette correspondance aussi volumineuse que dense. C'est dans ce séminaire qu'il aura mis sur pied un groupe d'étudiants qui sera les prémisses de l'ACJC et dont la naissance et le parcours constitueront l'essentiel de son ouvrage *Croisade d'adolescents...* L'Association catholique de la jeunesse canadienne fournira, entre autres, les cadres du mouvement nationaliste tant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et dans les autres sociétés nationales qu'à la Ligue des droits du français qui deviendra la Ligue d'Action canadienne-française puis la Ligue d'Action nationale. Revenons vers 1910 dans le petit collège... Groulx prend de la place, ses disciples se font remarquer. Cet éclat ne peut naturellement pas plaire à tout le monde. Des conflits de personnalités puis d'idées font leur apparition dont l'envie n'est pas totalement exclue. Après Valleyfield il

se rendra à Montréal pour y connaître une carrière brillante et sillonnée aussi de difficultés auxquelles il fera face et sur lesquelles il faudra revenir...

Valleyfield, c'est son diocèse, son pays, la terre des siens. Il a fait toutefois ses études classiques à Saint-Thérèse et plusieurs de ses correspondants sont des anciens de cet Alma Mater. Qu'ils aient été professeurs ou confrères d'études, ses correspondants lui resteront longtemps fidèles ; plusieurs s'entremettront pour lui trouver une place plus convenable à ses talents. Groulx a connu, durant ses dernières années dans son diocèse, des rapports souvent tendus avec son évêque, ce dernier étant un partisan du chef libéral Wilfrid Laurier tandis que Groulx et ses amis favoriseront plutôt Henri Bourassa qui fonde *Le Devoir* en 1910... Les lettres qu'il écrit réfèrent souvent à ces difficultés avec les autorités diocésaines. Il espère quitter Valleyfield et œuvrer ailleurs. Plusieurs de ses correspondants, dont certains ont étudié avec lui à Rome et à Fribourg, militent activement pour ce transfert vers une autre Église diocésaine. Groulx a toujours voulu œuvrer dans l'enseignement, le monde de l'éducation est le sien. Il n'est donc pas surprenant que le tout nouveau Collège de Saint-Jean dans le diocèse qui porte le même nom et se situe sur la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent ait été perçu comme un des lieux possibles où il pourrait poursuivre sa carrière d'éducateur, ses recherches et ses travaux. Tous les rebondissements de ces projets sont relatés dans ses lettres. Les notules explicatives que l'on retrouve nombreuses nourriront intellectuellement le lecteur qui pourra, grâce aux données qu'il y trouvera baigner dans l'atmosphère de cette époque et se familiariser avec les tenants et les aboutissants des enjeux qui n'ont pas manqué de jalonner toutes ces années. Les responsables de

cette édition ont bien des mérites ; le Québec leur doit déjà beaucoup. Parmi les raisons de ce crédit, mentionnons la richesse de la documentation étudiée et utilisée. Les notices biographiques des différents correspondants de Groulx, par exemple, rendent davantage intelligibles les échanges qui sont colligés dans ce millier de pages...

C'est donc avec enthousiasme que nous recommandons la lecture attentive et renouvelée de cet ouvrage sans doute parmi les plus importants pour qui veut comprendre ce qui est advenu au Québec depuis le début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Lionel Groulx est la figure de proue du renouveau nationaliste canadien-français devenant de plus en plus québécois. Adulé par les uns, diabolisé par les autres, celui que plusieurs qualifient d'historien national a laissé une œuvre monumentale qui ne peut qu'éblouir celui qui prend le temps de s'y pencher quelque peu. La publication de sa correspondance constitue donc une étape éditoriale importante qui ne peut que réjouir celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada français et du Québec. Nous ne pouvons que souhaiter que la suite des publications ne se fera pas trop attendre. □

Lucia Ferretti*

LIONEL GROULX LA VOIX D'UNE ÉPOQUE

Le texte que *L'Action nationale* reproduit dans ce numéro a d'abord été publié sous la forme d'une brochure, qui accompagnait l'exposition *Lionel Groulx, la voix d'une époque*. Cette exposition des livres de Lionel Groulx a été présentée en octobre 1983 dans le Hall d'honneur de l'Université de Montréal avant de faire le tour des Maisons de la culture de Montréal, durant l'année 1983-1984.

La brochure, tirée à plusieurs centaines d'exemplaires à l'époque, a été distribuée gratuitement aux visiteurs de l'exposition, mais elle est disponible dans un tout petit nombre de bibliothèques seulement. C'est pourquoi, à l'heure où la pensée du prêtre historien font l'objet de deux nouvelles études qui, à mon sens, la trahissent profondément, j'ai cru bon d'offrir à *L'Action nationale* de rééditer ce texte. Il me semble, encore aujourd'hui, rendre en effet compte beaucoup plus justement de la complexité et de la portée des écrits de Lionel Groulx et de sa place dans notre culture et notre société. Je remercie la revue de m'ouvrir ses pages.

1 Les ouvrages marquants de la jeunesse de Groulx

En septembre 1891, Lionel Groulx entre au Petit Séminaire de Ste-Thérèse, où il complétera les huit années de son cours classique. Malgré la médiocrité des professeurs-sémi-

* Département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières.

naristes qui se chargent des premières années d'études et grâce entre autres à l'attention que lui prodigue son professeur de versification, Groulx s'initie progressivement aux auteurs principaux des « humanités » et, par eux, se forge peu à peu une vision du monde, acquiert la maîtrise de l'écriture et du langage savant.

La formation des jeunes collégiens d'avant 1900 est surtout littéraire et repose essentiellement sur l'intégration, par mnémotechnie et exercices d'écriture, des procédés propres aux auteurs grecs et latins, aux classiques français et aux écrivains catholiques du XIX^e siècle. À travers eux, on apprend à haranguer les auditoires ou à brosser énergiquement tableaux d'histoire et portraits de caractères, à rédiger son journal intime ou sa correspondance, à exprimer ses débats intérieurs ou à régler les questions théologiques et philosophiques, à composer des poèmes ou à rédiger des essais. Les quelques œuvres canadiennes-françaises au programme servent, quant à elles, à fortifier chez les étudiants l'amour de leur patrie et le sentiment de leur appartenance à une culture propre, différente de la culture française bien qu'étroitement apparentée.

Dans son cahier de notes de lecture, dans son journal intime, qui font tous deux actuellement l'objet d'une édition critique, ainsi que dans ses *Mémoires*, Lionel Groulx nous indique quels furent les auteurs marquants de ses années de collège. Outre Homère, Virgile et Ovide, l'influence est donc d'abord française : LaFontaine dont on récitait une fable chaque matin au début de la classe, Corneille, Racine, Fénelon ; mais surtout Eugénie de Guérin, qui le décide à tenir lui aussi son journal, Louis Veuillot, dont il dévore toute l'œuvre, Lacordaire, Ozanam, Montalembert et

Lamennais et le fervent disciple de cette école catholique libérale de 1830 : Henri Perreyve, à qui Groulx voue une admiration particulière. Parmi les auteurs canadiens-français, on note sa prédilection pour le juge Adolphe-Basile Routhier, lui-même ancien élève du Séminaire de Ste-Thérèse et ultramontain convaincu. Plus tard, autour de 1900, Groulx s'initiera à la doctrine nationaliste de Jules-Paul Tardivel, directeur de la *Vérité* et à celle, défendue par Henri Bourassa, d'un nationalisme pancanadien. Avec Edmond de Nevers, ces deux journalistes seront au principe de sa réflexion sur la question nationale.

II Le monde selon Groulx

Lionel Groulx, conservateur ou novateur, élitiste ou démocratique, raciste ou ouvert à la différence ? Engagé profondément dans les débats de son temps, les provoquant plus d'une fois, il a suscité de son vivant autant d'oppositions que de ralliements ; aujourd'hui encore des controverses se nouent autour de sa conception du monde et autour de la place et du rôle qu'il y a assignés au Canada français.

Les écrits et l'action de Groulx relatifs à cette question s'échelonnent sur près de soixante-dix ans, de la fondation, en 1900, d'un mouvement de jeunesse au Collège de Valleyfield, jusqu'à sa mort, en 1967. La durée tout à fait inhabituelle de cette réflexion chez un même individu, les évolutions qu'elle a subies et les nuances dont elle s'est enrichie imposent d'en circonscrire les étapes marquantes.

Entre 1900 et les années 1920, dates évidemment arbitraires dans le mouvement d'une pensée en continuelle élaboration, Groulx adhère encore volontiers à l'idéologie dite

de conservation et son discours en reprend fréquemment les thèmes. Placée sous la protection de la Providence, la « race » canadienne-française, héritière des deux plus hautes civilisations, celle de la France du « grand siècle » et celle de la Rome catholique, s'est vue confier la suprême mission d'assurer la primauté des valeurs spirituelles dans un continent nord-américain si profondément matérialiste. Pour remplir cette mission, le Canada français doit rester fidèle à ses traditions et à sa culture : l'agriculture, la famille nombreuse, la langue française et la religion catholique constituent à la fois sa forteresse et son tremplin. Dans les articles qu'il écrit pour *le Semeur*, journal de l'A.C.J.C., dans des conférences comme « Méditation patriotique », « Consignes de demain », « Comment servir ? », publiées dans *l'Action française* au tout début de sa collaboration, Groulx révèle une pensée nationaliste encore empreinte de providentialisme, d'agriculturisme et d'autant plus conservatrice sur le plan social qu'il ressent plus violemment comme des menaces les changements de tous ordres qui bouleversent alors le Canada français. Certains ont estimé que le nationalisme de Groulx tourne au racisme : n'affirme-t-il pas la pureté des origines de la « race » canadienne française, ne se méfie-t-il pas des mariages mixtes, ne cède-t-il pas à l'occasion à une sorte d'atavisme supérieur ? À ce propos nous réitérerons ici deux remarques déjà souvent exprimées : d'une part le mot « race », avant les horreurs racistes de la deuxième guerre mondiale, s'employait à l'ordinaire comme synonyme d'ethnie, de peuple ; ensuite, la complaisance de Groulx à souligner la supériorité de son peuple peut être interprétée comme un moyen plutôt pitoyable de sublimation, comme une tentative de conjurer par le discours une médiocrité qui, dans les faits, le heurtait jusqu'à l'angoisse.

Lionel Groulx a passé les années 1920 à *l'Action française*. Période de réflexion intense sur une multitude de questions, pendant laquelle il s'est dégagé de plus en plus des solutions proposées par l'idéologie traditionnelle et a élaboré sa propre définition de la situation nationale puis de la situation mondiale. En 1920, Groulx a quarante-deux ans. Jusqu'à la vieillesse il défendra les conceptions qu'il s'est forgées à cette époque particulièrement fructueuse de sa vie.

La question de la survie et de l'épanouissement culturels du Canada français le préoccupe autant qu'avant mais il la pose différemment. D'une part il s'interroge maintenant sur les conditions matérielles de la vitalité culturelle ; d'autre part il n'inscrit plus la nécessité de cette vitalité dans un projet épique de conquête spirituelle de l'Amérique du Nord mais dans la lutte commune des petites nations contre l'uniformisation du monde contemporain.

Dès 1918, mais surtout après 1920 et pendant les dures années de la Crise, Groulx fait de l'autonomie économique sa grande priorité. Elle lui semble désormais la condition première de l'épanouissement culturel et il exhorte ses compatriotes à reprendre en main le contrôle de leur destin économique : leur patrimoine national, leur travail, leurs salaires et leurs épargnes doivent fructifier pour eux d'abord avant d'enrichir une bourgeoisie étrangère. Un peuple et une culture viables ne se développent pas dans l'asservissement économique ; il faut donc que les Canadiens français en sortent. Tel est l'idéal que Groulx leur propose après 1920.

D'autre part, c'est à cette même époque que Groulx commence à situer la question de la survie du Canada français

dans celle plus englobante de l'impérialisme culturel contemporain. Contre ceux qui prétendent que l'attachement à ses particularismes nationaux détourne un peuple de la fraternité universelle, il répond que c'est en restant le plus fidèle à lui-même que ce même peuple parlera le mieux aux autres :

Défendre son identité nationale « cela ne veut pas dire, comme d'aucuns essaient de le faire croire, que l'on veuille cloîtrer son esprit ni s'interdire la vérité et la beauté universelles ; mais cela veut dire, par exemple, que l'on entend mettre sur toutes choses le reflet de son âme à soi, que l'œuvre originale vaut mieux que l'œuvre pastichée ; et qu'agir ainsi n'est point servir fanatiquement la vérité et la beauté de son pays, mais la vérité et la beauté dans son pays. » (Si Dollard revenait, 1919)

D'un texte à l'autre, Groulx poursuit la même idée :

« Au surplus, qu'artistes ou intellectuels ne s'effraient point : je ne leur demande pas de faire chrétien ou catholique. Je ne leur demande pas davantage de faire canadien-français ; Canadiens-Français, je leur demande simplement de l'être. Qu'ils soient hommes en plénitude ; et que, pour l'être, ils soient racés et racinés (...) et je ne m'inquiète plus de leur œuvre. Qu'ils n'imaginent pas, non plus, je ne sais quelle antinomie entre l'originalité et l'universalité, entre la culture nationale et la culture humaine. L'originalité jaillit, avons-nous dit, lorsque l'homme arrive à révéler son fond d'homme. Sans l'ombre d'un paradoxe, l'on peut soutenir que plus une littérature, plus un art sont originaux, plus ils sont humains, et par cela même, plus

ils portent en eux de l'universel. » (Notre mission française, 1941)

Par ces textes, Groulx reste encore aujourd'hui on ne peut plus actuel puisqu'il touche un problème dont nous sentons plus que jamais la gravité. Pour lui, l'affirmation du Canada français comme société distincte contribue au maintien de la diversité du monde et au recul des forces de nivellement et d'uniformisation :

« Rassurons-nous. Il y a encore de l'avenir et il y en aura encore longtemps pour les petites nations, aussi longtemps du moins que la beauté de ce monde ne pourra se passer de quelque élément de variété et que, pour échapper à l'oppression asphyxiante de l'univers concentrationnaire, la liberté humaine défendra ses derniers refuges. » (Crise de fidélité française ?, 1952)

Par la reconnaissance des liens entre l'économique, le politique, le social et le culturel, par les raisons pour lesquelles il estime nécessaire la survie du Canada français, le Groulx des années 1920-1950, pour n'être plus contemporain, demeure encore très actuel. Sur la fin de sa vie, l'accent se déplace à nouveau. Bien qu'il tienne encore un discours semblable à celui des années 1920-1950, on dirait que Groulx insiste de nouveau davantage sur la vocation apostolique du Canada français. Il le fait moins dans des conférences d'ailleurs que dans ses articles et ouvrages historiques tels *« La conquête missionnaire de l'Arctique »* ou *Le Canada français missionnaire*.

111 La position constitutionnelle de Lionel Groulx

Grossièrement parlant, on peut dire que Groulx est résolument indépendantiste autour de 1922 et qu'avant comme après cette date, il milite en faveur de la plus grande autonomie possible pour le Québec à l'intérieur d'une Confédération scrupuleusement respectueuse de « l'esprit » de 1867, tel du moins qu'il l'envisage.

Pour Groulx, comme pour l'ensemble des historiens de son époque, 1867 marque un sommet dans l'histoire canadienne. Après plus d'un siècle de dure reconquête de l'autonomie, les Canadiens français entrent de leur plein gré dans une union confédérative basée sur l'égalité des deux nations, sur la reconnaissance de leurs différences et la résolution de les respecter. L'entrée en vigueur de la Confédération, dont l'« esprit » est avant tout pacifique et amical, constitue la plus importante victoire politique des Canadiens français. À l'impossible unité, qui suppose l'absorption d'un peuple par l'autre, les deux nations veulent, d'un commun accord, substituer l'union nationale, fondée sur la compréhension et la concorde. Groulx ne changera pas sa conception du « pacte » confédératif. Il se distingue cependant d'une partie de ses collègues historiens lorsqu'il observe la faillite de la Confédération : on n'a pas suivi l'« esprit » de 1867. Pour Groulx, cet échec paraîtra toujours plus imputable aux ambitions et aux faiblesses des hommes politiques qu'aux institutions mêmes du régime. Bien que ses écrits fassent toujours une large place aux facteurs de politique internationale et au contexte social et économique du Canada français, c'est dans la volonté des dirigeants canadiens-anglais d'annihiler le fait français au Canada et dans la mollesse de leurs collègues canadiens-

français à la défendre qu'il voit l'origine essentielle, constituante en quelque sorte, de l'état de crise perpétuel que continue de vivre, même après 1867, son « petit peuple ».

Tout au long de sa vie, Groulx réclamera le retour à cet « esprit » de 1867 qu'il estime seul capable de fonder une véritable confédération, c'est-à-dire une union de provinces aussi autonomes que possible, jalouses de leur originalité propre et décidées pourtant à favoriser le développement de leur patrie commune. Servir la Confédération, rappelle Groulx sans relâche pendant près de cinquante ans, ce n'est pas se fondre dans la majorité anglophone, c'est au contraire affirmer sa spécificité. En ce sens, sans contradiction aucune, augmenter la force du Canada français, et du Québec en particulier, contribue à accroître celle du Canada tout entier.

Voilà pourquoi, sa vie durant, Groulx s'est assigné la tâche de développer la conscience nationale de ses compatriotes, assoupie selon lui depuis 1867. Habités par le sentiment de leur existence comme peuple, les Canadiens français posséderaient le meilleur outil pour la défense de leur personnalité nationale. Car, faut-il le rappeler, le nationalisme de Groulx reste exclusivement défensif : prendre conscience de soi comme nation conduirait forcément les Canadiens français à lutter pour l'autonomie politique, pour la réappropriation des richesses naturelles cédées au capital étranger, pour le contrôle des leviers de décisions économiques, pour le développement de leur organisation sociale, pour la sauvegarde de leur identité culturelle.

Voilà également pourquoi Groulx a toujours favorisé les mouvements et les actions susceptibles de contribuer à

l'éclosion et à l'épanouissement de la conscience nationale canadienne-française. Il réclame des cours d'éducation nationale à l'école ; il salue la parution de journaux comme *le Devoir* ou la *Relève* ; il milite activement dans la ligue d'Action française puis collabore à la ligue d'Action nationale qui produisent toutes deux leur revue ; il encourage les manifestations proprement nationales : commémoration des grands événements historiques et diffusion d'un drapeau canadien-français par exemple ; il prône « l'achat chez nous » et l'expansion d'un mouvement coopératif susceptibles d'assurer l'ascension économique des Canadiens français ; il espère dans les mouvements de jeunes et les appelle à réfléchir sur la situation de leur nation, à imaginer des idées, des solutions et des projets. Surtout, il en appelle à la constitution d'un idéal national.

Telle est la position constitutionnelle de Lionel Groulx. Selon les auditoires et les époques, elle s'exprime en un vocabulaire plus ou moins hardi, des formules plus ou moins frappantes, des expressions plus ou moins nouvelles. À l'occasion, Groulx se laisse tenter par la perspective de l'indépendance du Québec ; mais contrairement à toutes ses habitudes, il se fait alors attentiste : il en ajourne l'échéance à plus d'une génération, il en perçoit l'avènement moins comme le résultat d'une provocation, d'un acte volontaire, que comme la conséquence inévitable de l'effondrement de la triple domination (britannique, américaine et canadienne) qui s'exerce sur le Québec, effondrement causé toujours par les tensions internes qui minent ces trois puissances.

Une exception : 1922. *L'Action française* dont Lionel Groulx assume alors la direction, poursuit chaque année une

enquête sur un thème national d'importance. En 1922, elle choisit de s'interroger sur l'avenir politique du Canada français. Lionel Groulx rédige l'introduction et la conclusion de cette enquête menée par une dizaine de collaborateurs. Considérant le déclin que la première guerre mondiale a fait subir à l'Europe et à l'impérialisme britannique en particulier, considérant les problèmes sociaux et raciaux considérables qui secouent les États-Unis et considérant enfin les rivalités est-ouest qui ne cessent de s'accroître au Canada compromettant selon lui l'avenir de la Confédération, Lionel Groulx et les membres de son équipe croient justement que le temps approche où l'état des dominations se desserrera sur le Québec et qu'en conséquence, sans toucher en rien le *statu quo* constitutionnel, il importe dès maintenant de préparer l'avenir politique du Québec. La logique et l'histoire s'unissent alors pour leur suggérer sans hésitation et sans atermoiement possibles la solution de l'indépendance, conforme à la fois à la tradition autonomiste québécoise et aux aspirations de tout peuple à posséder tous les organes nécessaires à son plein épanouissement. Les textes de 1922 sont les seuls où, hors de tout doute, Groulx s'affirme nettement et immédiatement indépendantiste. Par la suite, moins convaincu de l'éclatement prochain de la Confédération, il redeviendra le chef de file de toute une génération fortement autonomiste mais encore fédéraliste.

Dans l'esprit de tous, la question de l'avenir politique du Québec est d'ailleurs inséparable de celle du sort des francophones des autres provinces. Seraient-ils capables, sans la pression d'un Québec canadien sur Ottawa, de résister aux menées assimilatrices des gouvernements fédéral et provinciaux ? En 1922, Groulx croit pouvoir répondre affir-

mativement : un Québec souverain lui paraît davantage en mesure de négocier le respect des minorités canadiennes-françaises en assurant celui de la minorité anglo-qubécoise. Cependant à d'autres époques, Groulx nuance ses espoirs ; la crainte de l'assimilation des francophones hors Québec constitue l'un des facteurs principaux de son hésitation à trancher définitivement en faveur de l'indépendance.

Du Manitoba à la Louisiane, de l'Ontario au Massachusetts ou à l'Acadie, Groulx a saisi toutes les occasions de rencontrer les auditoires francophones de la diaspora. Partout il diffuse le même message : la lutte pour la survivance doit continuer et c'est dans la conscience de la noblesse de leur histoire, de la légitimité de leur culture et dans la fierté de leur nationalité que les « frères de la dispersion » puiseront les forces nécessaires à la poursuite de leur effort. La survie de la francophonie en Amérique passe par celle de chacune de ses groupes.

IV L'appel à la jeunesse

Former la jeunesse, favoriser l'épanouissement de son sens moral et de ses capacités intellectuelles, lui inspirer le goût du dépassement, susciter chez elle une action solidement ancrée dans la réalité nationale, bref lui révéler un idéal de vie, telle est l'ambition que Lionel Groulx porte dès le début des années 1900, la mission qu'il s'est assignée. Historien par obéissance à ses supérieurs ecclésiastiques, il est « éveilleur de conscience » par vocation et c'est pourquoi, tout au long de sa vie, il multiplie les appels à la jeunesse, ou plutôt à cette partie de la jeunesse qu'il connaît le mieux et en qui il place le plus d'espoir, la jeunesse étudiante.

Tout au long de sa vie, certes, mais plus particulièrement à trois époques assez cruciales de l'histoire québécoise du XX^e siècle : pendant la décennie qui précède la première guerre mondiale ; pendant celle, marquée par la crise, qui prépare la seconde et enfin lors des années les plus fertiles de la Révolution tranquille.

Constance, chez Groulx, de la vision de la société ; voilà sans doute ce qui frappe le plus à la lecture des écrits, échelonnés sur soixante ans, destinés à la jeunesse. Le Canada français est une petite société, une société isolée et une société menacée. Ne pouvant s'appuyer sur personne, c'est en eux-mêmes et en eux seuls que les Canadiens français doivent puiser leur désir de la vie et le goût de combattre. Dans cette lutte pour la vie, la jeunesse instruite constitue « le cœur et le cerveau » de la nation, sa « réserve d'énergie intellectuelle et morale », l'exemple à donner aux masses qu'il faut guider. Ainsi, Groulx assigne à cette jeunesse une grande responsabilité : « C'est toujours une mission grave, pour une génération, qu'une mission de redressement » (*Orientations*, 1935). Pour la préparer à la remplir convenablement, Lionel Groulx lui propose un programme d'éducation basé sur un nationalisme ancré dans l'action concrète et sur un catholicisme véritablement intériorisé et intégré au reste de l'existence ; un programme de discipline, de volonté et d'ascèse.

Bien que sa conception de la société canadienne-française et du rôle qu'il veut pour la jeunesse se soit précisée très tôt (Dès 1906, dans sa conférence sur *L'éducation de la volonté en vue du devoir social* elle est déjà clairement exposée) et n'ait pour ainsi dire pas varié par la suite, on peut observer,

au cours des périodes, que Groulx modifie quelque peu ses préoccupations.

Avant la première guerre mondiale Groulx enseigne au collège de Valleyfield. Au début du siècle il a fondé avec l'abbé Emile Chartier un mouvement de jeunesse. Par ailleurs dès 1903, l'A.C.J.C. voit le jour. Groulx s'y intéresse de très près. Ses écrits de l'époque montre que c'est en toute cette jeunesse prise comme force collective organisée qu'il a mis son espoir et que c'est sur cette force qu'il compte pour assurer « ce rêve qui paraît insensé de la suprématie intellectuelle en Amérique ».

Or, dès les années 1920, à travers entre autres ses nombreuses conférences sur Dollard des Ormeaux, dont il a fortement contribué à asseoir la renommée, on note un double déplacement qui s'accroîtra encore durant la décennie suivante. D'une part, dans la foulée des petits pays occidentaux sans tradition démocratique bien ancrée, bouleversés par la crise, et qui réagissent sur le plan idéologique par le culte de la jeunesse et celui du chef, on observe que Groulx demande à ses jeunes auditoires de produire eux aussi un chef, capable de rassembler autour de lui l'ensemble de la nation dans une unité et une unanimité plus nécessaires que jamais ; de l'autre, il leur propose une série de tâches plus définies et plus limitées, propres à assurer sinon la suprématie intellectuelle, du moins la survie nationale. C'est dans les années 1920 et 1930 que Groulx explicite réellement les liens qu'il voit entre l'économique, le politique, le culturel et le national, qu'il pose les conditions d'une réelle bonne entente avec les Anglo-canadiens, qu'il précise sa conception de l'État français en Amérique et qu'il

suggère les moyens concrets de pratiquer un nationalisme de défense.

Enfin, alors octogénaire et à l'apogée d'une révolution qu'il ne juge pas si tranquille que ça, Lionel Groulx édite en 1964 ses *Chemins de l'avenir* la dernière de ses œuvres spécifiquement dédiée à la jeunesse. C'est pour brosser d'elle un tableau sans aménité mais lui proposer un programme d'éducation et d'ascèse joint à des tâches nationales nombreuses dans tous les domaines. Ce programme est destiné à ramener la jeunesse dans le chemin de la morale et de la foi, seule façon, pour Groulx, d'assurer le relèvement de la nation.

V La conception groulxienne de l'histoire

À l'inverse d'une pléiade d'historiens français qui, depuis Langlois et Seignobos en 1897 (*Introduction aux études historiques*) ont écrit au moins un livre sur leur conception de l'histoire, Lionel Groulx, comme en témoignent les documents présentés dans cette vitrine, n'a jamais consacré de volume à ce sujet. Communiquée oralement dans ses cours à l'université, exposée brièvement dans les préfaces de quelques-uns de ses ouvrages, tout au plus a-t-il consenti à systématiser la sienne dans une conférence donnée à la télévision de Radio-Canada en 1959 et reproduite dans *L'Action nationale* quelques mois plus tard.

« Ne serait-ce qu'une illusion ? En remontant des faits aux états d'âme qui les ont préparés, nous avons conscience d'embrasser plus parfaitement la complexité de la vie et de l'atteindre dans ses causes profondes. L'histoire se doit à elle-même de faire effort vers ces nobles reconstructions.

Elle ne saurait demeurer le spectacle inférieur d'une exposition archéologique, le musée des grands noms et des dates célèbres, simples ossements de l'histoire. La tâche de l'historien, c'est d'assembler ces débris, c'est de les ajuster pour leur infuser leur vie ancienne ; c'est de ressusciter du passé ce qui en demeure l'élément le plus élevé, celui par lequel l'histoire vaut d'être écrite, je veux dire : la psychologie des époques, l'âme des générations successives, toute la poussière humaine qui demande à revivre » (préface à *Lendemain de Conquête*, 1920)

Ainsi, dès 1915-1 à 20, la conception groulxienne de l'histoire se rapproche de celle que défendront un peu plus tard Marc Bloch et Lucien Febvre dans la revue des *Annales* et surtout de celle que Henri-Irénée Marrou exposera en 1954 dans *De la connaissance historique*. Comme eux trois, Groulx privilégie l'explication plutôt que la simple narration ; comme eux trois, Groulx considère l'histoire comme la science du passé humain et il veut replacer les êtres humains concrets dont il parle dans leur environnement, dans la complexité de la vie, tenir compte pour l'explication historique de l'ensemble des facteurs qui conditionnent l'évolution humaine : politique, économique, social, culturel, religieux, etc. Avec Marrou, il insiste sur le rôle de la Providence, dont l'action, dans l'histoire, n'est pas toujours facilement discernable mais dont on doit faire cas pour une véritable compréhension du « drame humain ». Avec tous, il affirme la nécessité de communiquer dans une langue sobre mais belle, claire et lisible les résultats de l'enquête historique. Scientifique par ses méthodes et par l'impartialité de l'historien, l'œuvre historique doit être littéraire dans sa forme.

Impartialité, mais pas neutralité, pas indifférence. L'historien, être engagé dans son époque, interroge l'histoire à partir des problèmes que son propre temps se pose. Avec les matériaux dont il dispose, il doit reconstruire le passé, en donner une vision organique. Car l'histoire, pour Groulx, est essentielle à la vie d'un peuple. Une nation ne peut continuer à se développer que si elle a la connaissance de son histoire. C'est le cheminement suivi dans le passé qui indique les voies où s'engager pour l'avenir. L'histoire assure la continuité entre les ancêtres et les descendants ; c'est elle qui donne à un peuple sa cohésion, qui lui indique ses projets d'avenir. Un peuple ne survit et ne se fortifie que dans la fidélité aux choix fondamentaux faits par les aïeux. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'expression : « Notre maître le passé ».

Et c'est justement la mission qu'il assigne à l'histoire qui permet d'expliquer l'insistance de Groulx à présenter sans relâche les lignes de forces qu'il discerne dans celle du Canada français. Autant il traite rarement de sa conception générale de l'histoire comme discipline (bien qu'elle se dégage de tous ses ouvrages), autant il revient fréquemment sur sa vision de l'histoire du Canada français.

Pour Groulx, cette histoire, c'est celle de la lutte entre les forces de vie et les forces de mort. Elle compte trois moments principaux : le régime français, la période qui s'étend de la Conquête à la Confédération et celle écoulée depuis 1867.

Sous le régime français, une nouvelle nation naît progressivement et laborieusement malgré les difficultés naturelles et matérielles considérables qui menacent constam-

ment sa survie dans cette contrée neuve et immense et malgré la négligence de la France à peupler, à financer et à défendre la colonie. Grâce à la bienveillance matérielle de l'Eglise et à l'activité du Gouvernement colonial, la Nouvelle-France se dote cependant peu à peu des structures et des organes d'une véritable société tandis que se forge un type particulier d'habitant : indépendant, courageux, volontaire, fort, entreprenant et infatigable. Vers le milieu du XVIII^e siècle le triomphe de la vie sur les forces hostiles de la nature et, en partie, sur celles de la métropole même semble gagné et une nouvelle nation, déjà consciente de son originalité, s'affirme sur les rives du St-Laurent.

Mais la Conquête arrête brusquement la croissance de la jeune nation. Désorganisée, décapitée, la mort la traque de nouveau dans la volonté et les projets répétés d'assimilation de la part de l'Angleterre et des Britanniques installés ici. Jusqu'en 1867, seules la volonté de vivre des Canadiens français, leurs revendications à exister et les luttes qu'ils mènent pour reconquérir leur autonomie politique, juridique, culturelle et religieuse assurent la survie. Demeure encore la subordination économique, mais elle n'est pas irrémédiable. 1867, que Groulx considère comme un pacte entre deux nations égales et qui donne un État national aux Canadiens français, aurait pu marquer un sommet dans notre histoire.

Cependant, après 1867, Groulx note deux phénomènes. D'une part, les menaces contre la nation canadienne-française se renouvellent. Elles s'appellent mépris de l'esprit de la Confédération par les Anglo-canadiens, impérialisme britannique, émigration et prolétarianisation des Canadiens français. D'autre part, alors que la vigilance s'impose,

Groulx aperçoit après 1867, en même temps qu'une division extrême entre les Canadiens français, contaminés par « l'esprit de parti », un fléchissement dans la détermination à conserver leur nationalité, une résignation à la sujétion – et une démission face à l'avenir. Toute l'œuvre historique de Groulx vise à redonner à son « petit peuple » la fierté de son histoire, à lui révéler la loi de la vie qu'elle lui commande, à lui réinsuffler le goût de combattre pour son existence nationale. La volonté de vivre des ancêtres doit rester la « loi suprême de la vie ». Car, affirme Groulx, tous les peuples ont droit à la vie, les grands comme les petits ; « C'est la diversité qui fait la beauté du monde ». Un peuple français et catholique, qui tranche sur le reste de l'Amérique du Nord, est un témoignage qui doit rester. Si Dieu ne peut vouloir la mort d'un peuple catholique, encore faut-il que celui-ci désire vivre. Groulx a voulu lui en donner le goût.

VI Groulx historien

Le régime français

C'est dans les deux premiers tomes de son *Histoire du Canada français depuis la découverte*, parus en 1950, que Groulx a présenté pour la première fois une explication d'ensemble de tout le régime français. Ses recherches antérieures, échelonnées sur près de quarante ans, avaient permis l'approfondissement de certains points d'histoire qu'il jugeait fondamentaux et jeté les bases de cette vaste synthèse.

Les titres mêmes des articles et des volumes antérieurs révèlent les questions que Groulx se pose sur les facteurs de vie d'un peuple et sur la part respective des individus et du contexte dans le cours historique.

Part des individus : « Rien de grand ne s'accomplit en histoire, à moins que quelqu'un de grand ne s'en mêle » (*HCFD*, tome 1, page 61) : Jacques Cartier, Champlain, Jeanne Mance et Maisonneuve, Marguerite Bourgeois, Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, Jean Talon, Mère d'Youville et Marie de l'Incarnation : ces femmes et ces hommes se caractérisent par la fermeté de leur volonté, leur don de soi, l'organicité de leur vision de la colonie et l'ampleur des projets qu'ils forment pour son avenir. C'est à elles et à eux, mais aussi à tous et chacun des habitants, forts, courageux et décidés que la colonie a dû de vivre et de se développer.

Vivre en dépit de tout. Car, contre les individus, il y a le contexte, et un contexte hostile : un climat peu invitant, une nature à apprivoiser ; une France entrée plus tardivement que l'Espagne et l'Angleterre dans la course à la colonisation et qui ajoute à son retard sa négligence à assister la colonie naissante ; d'où une disproportion sans cesse croissante des forces en Amérique du Nord, la pression des colonies du sud et la menace constante des ambitions anglaises sur l'Acadie et la vallée du St-Laurent ; une économie écartelée entre une agriculture de subsistance et la traite des fourrures, seul produit d'exportation, qui oblige à un continuél élargissement du territoire de prises, à la dispersion conséquente du peuplement, à l'affaiblissement des postes habités et à la multiplication des conflits avec les Iroquois. L'histoire de la Nouvelle-France est celle d'un peuple qui naît dans un milieu adverse, qui, dès les premiers temps, ne peut compter que sur lui même et qui doit affronter seul une tâche qui l'écrase : mettre en valeur et défendre, pour une métropole qui s'en désintéresse trop, un territoire aux dimensions d'un empire.

Et pourtant, un peuple nouveau se constitue en Amérique du Nord, avec une conscience de plus en plus nette de son originalité. D'une fertilité remarquable, la population augmente rapidement malgré les décimations des guerres et les faibles apports extérieurs. Les défrichés gagnent, le territoire de culture s'agrandit, les seigneuries prospèrent. L'habitant, le seigneur, le coureur des bois, le milicien : des types sociaux se burinent. Quelques industries s'implantent. Des institutions plus libérales qu'en France régissent la vie politique. Mais c'est l'Eglise qui reste le principal facteur de cohésion de ce nouveau peuple : Eglise missionnaire et Eglise sédentaire. C'est elle qui le dote de ses cadres sociaux principaux : La famille, la paroisse, le système hospitalier et le système scolaire. Peu à peu la vie intellectuelle et artistique peut même commencer à s'épanouir.

Après 1760

Après plus d'un demi-siècle d'historiographie occupée uniquement du Régime français, Thomas Chapais et Lionel Groulx, bien que d'orientations idéologiques différentes, marquent un tournant par le renouveau d'intérêt qu'ils portent tous deux à l'époque qui suit la conquête. Chapais ouvre son Cours d'histoire du Canada sur la dernière heure de la Nouvelle-France et Groulx inaugure les siens en 1915 par l'analyse des luttes constitutionnelles menées par les Canadiens français après 1791.

1760-1867 : sans doute, pour Groulx, la période la plus cruciale de notre histoire. Un peuple a été conquis en 1760 et sa croissance arrêtée. Devant la volonté britannique d'assimilation, combattrait-il pour vivre ou se résignerait-il à mourir ? D'emblée, il opte pour la vie, choisit de rester lui-même et engage la lutte sur un nouveau terrain : elle était

surtout militaire, elle sera d'abord politique. Autant l'histoire de la Nouvelle-France qu'a écrit Groulx était, longtemps avant sa récente popularité au Québec, une véritable histoire sociale, autant son histoire du régime anglais est avant tout politique. C'est celle de la conquête progressive, à travers maintes entraves, de l'autonomie politique, condition jugée essentielle à l'épanouissement national dans les autres domaines.

Cette volonté de survie nationale explique la position d'avant-garde des Canadiens français dans les luttes pour l'implantation d'institutions libérales au Canada. N'ayant pas d'autre patrie, insiste Groulx, ils n'ont pas cet attachement des Anglo-canadiens pour la métropole et ont pu ainsi revendiquer très tôt l'abolition du régime de colonie de la couronne, l'instauration d'un véritable système parlementaire, l'avènement du gouvernement responsable de même que, plus tard, ils s'élèveront contre l'impérialisme britannique.

Cette volonté de survie nationale explique aussi, avant 1867, leur farouche détermination à obtenir une participation toujours plus complète au pouvoir politique, considéré comme le meilleur outil de promotion de leurs intérêts économiques, de sauvegarde des lois françaises et de la religion catholique, de développement de leurs institutions sociales et scolaires. Malgré la Proclamation royale de 1763, les projets d'union de 1810 et 1822, malgré les conflits répétés entre les Conseils et l'Assemblée, malgré les défaites de 1837 et 1838, malgré le Rapport Durham, l'union législative de 1841 et les vexations qui l'accompagnent, les Canadiens français obtiennent en 1774 l'Acte de Québec, le régime parlementaire en 1791, la participation au gouvernement de

l'Union dès sa formation, le gouvernement responsable en 1848 et finalement, en 1867, l'union fédérative.

Cependant, aucune de leur victoire constitutionnelle n'est vraiment complète. Malgré ses concessions territoriales, juridiques, linguistiques et religieuses, l'Acte de Québec maintient le régime de colonie de couronne. C'est un parlementarisme volontairement « truqué » qu'instaure l'Acte de 1791 en provoquant les oppositions entre la chambre d'Assemblée, élue démocratiquement par une population majoritairement canadienne-française et les deux conseils, conseil législatif non électif, conseil exécutif non responsable, tous deux dominés par l'élément britannique. Seul le pacte confédératif, respectueux en esprit de la diversité canadienne, aurait pu constituer une vraie victoire pour les Canadiens français puisque enfin l'égalité de droit leur est reconnue comme nation avec le peuple anglo-canadien et puisqu'un territoire et un État nationaux leur sont concédés. Cependant, même après 1867, ils continuent d'être victime d'une discrimination flagrante au Québec tandis qu'hors Québec la volonté assimilatrice reste tout aussi inflexible. Après comme avant 1867, les Canadiens français doivent continuer de défendre leurs droits, et, pour cela, rester convaincus de la valeur intrinsèque de la petite nation qu'ils forment et de la nécessité d'en conserver la présence en Amérique du Nord.

VII Les femmes dans l'œuvre de Lionel Groulx

Les historiennes actuelles reprochent avec justesse à leurs confrères d'hier et d'aujourd'hui de rétrécir considérablement leur capacité de compréhension, donc d'explication du déroulement historique, par leur négligence et leur indiffé-

rence à considérer l'apport des femmes dans l'évolution sociale. À notre connaissance, elles n'ont cependant jamais adressé à Groulx de critique de ce genre. Quelque soit en effet le jugement qu'on porte sur son interprétation de notre histoire, la lecture de ses écrits révèle à l'envie que la vision organique et intégrée qu'il en avait exigeait qu'il tienne compte de la présence des femmes et de la part qu'elles ont prises à la naissance, à l'enracinement, à l'agrandissement et à la conservation du peuple canadien-français.

« S'il est une beauté particulière dans notre histoire, c'est la collaboration de la femme à toutes les grandes choses que nous avons accomplies. Cette collaboration ardente et constante, je la trouve même plus dévouée, plus héroïque aux heures périlleuses » (*Notre maître le passé*, I, page 265).

Participation, collaboration, certes, mais dans quels domaines et de quelle façon ? Voilà posée la question de la conception groulxienne de la femme. Groulx vit et écrit à une époque où, sans exercer de monopole absolu dans la pensée québécoise, l'idéologie dite « de conservation » reste sans conteste l'idéologie dominante. Or la femme est au cœur même de ce discours, pris dans une contradiction irréductible entre la nature mauvaise qu'il lui attribue et le rôle salvateur qu'il lui assigne.

D'une part, la femme est moralement inférieure à l'homme ; responsable du péché originel, elle participe du démon. Intellectuellement inférieure à l'homme, elle ne peut raisonner large, conceptualiser ; c'est un esprit concret, léger et romanesque. Naturellement jalouse et égoïste elle n'égale pas non plus l'homme sur le plan du cœur. Ainsi la femme est un être plus qu'imparfait.

Mais d'autre part, c'est par elle que la vie se perpétue, que les traditions se conservent et se transmettent, que les caractères propres à la nation canadienne-française se gardent et se lèguent. Le salut de la nation, la sauvegarde de son être français et catholique, à travers les multiples épreuves qui l'assaillent et s'appellent émigration, industrialisation, urbanisation, mépris anglo-canadien du pacte confédératif et impérialisme britannique, dépend, et à la limite exclusivement, de la fidélité des femmes à la nature et aux rôles que « Dieu » leur a dévolus : maternité prolifique et éducation catholique et française. En réponse aux discours plus novateurs et en particulier aux revendications féministes des années 1900, 1920 et 1940, le discours nationaliste conservateur répond sans relâche que c'est parce que les femmes ont failli à leur mission que le Canada français est si menacé.

Groulx intègre ce discours mais le dépasse. Il lui redonne sa cohérence : les femmes de Groulx, sa mère et les héroïnes nouvelles-franciennes, sont généreusement douées par la nature des qualités nécessaires à l'accomplissement de leur rôle salvateur. Elles se caractérisent par leur héroïsme, leur grandeur morale et intellectuelle, par la puissance de leur foi et leur zèle religieux, et par leur force. Elles sont courageuses, pleines d'initiative, décidées, entreprenantes, actives socialement, dures à la besogne et surtout autonomes. Pour assurer la survie de la colonie, il a fallu que tous y mettent la même détermination : des hommes comme des femmes, Groulx exige qu'on soit prêt à aller jusqu'au sacrifice de sa vie. Chez eux comme chez elles, il célèbre la force de caractère, la force morale, l'endurance et la volonté.

Contrairement donc à ses contemporains masculins, Groulx revendique pour les deux sexes l'exercice des mêmes vertus et l'appel au même dépassement. Il les rejoint cependant lorsqu'il maintient la division sexuelle des sphères d'action. La tâche des femmes est de peupler, peupler sans relâche puisque de nous seuls nous pouvons espérer la croissance démographique ; elle est aussi d'éduquer les jeunes générations dans la légitime fierté de leur nationalité et de leur transmettre cette volonté de vivre et de durer comme peuple qui a animé les aïeux. L'action publique des femmes doit se limiter au domaine social : l'enseignement, le service aux malades ainsi qu'au domaine religieux : il n'y aura jamais trop de missionnaires. Par contre, alors qu'il la considère comme le lieu par excellence de la prise de décision, Groulx n'a jamais admis la participation des femmes à la vie politique. Une telle restriction atténue singulièrement le caractère novateur de sa conception de la place des femmes dans l'histoire.

VIII Le critique historique

Tout en poursuivant dans les deux dernières décennies de sa vie la préparation d'études historiques d'envergure, Lionel Groulx a entrepris, à partir de l'avènement de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* une nouvelle carrière de critique historique. Il avait déjà, à de très rares occasions toutefois, rédigé des comptes-rendus d'ouvrages canadiens-français et étrangers publiés dans les pages du *Devoir*, de *l'Action française* et de *L'Action nationale*. À partir de 1947, en plus d'assurer la direction de la *R.H.A.F.*, il y fait paraître à chaque livraison plusieurs recensions, près de trois cents au total jusqu'en 1967.

Comme l'on s'en doute bien, la grande majorité des notes critiques, environ 85 %, traitent de sujets relatifs à l'histoire du Canada ou de l'Amérique française. L'on ne remarque pas chez Groulx de prédilection particulière pour l'une ou l'autre des périodes historiques. Toutes sont considérées. Cette insistance sur la production historique canadienne-française s'explique par la vocation que la Revue s'est donnée dès le début d'en relever la qualité et de l'amener à s'astreindre plus régulièrement aux exigences scientifiques. Cependant Groulx tient à ouvrir sa revue sur le monde. Environ 15 % de ses recensions soulignent la parution d'ouvrages historiques, sociologiques ou religieux portant sur l'Europe, le Japon, les Antilles, l'Afrique etc. La plupart d'entre eux ont été écrits par des Québécois ; mais Groulx rapporte toujours avec plaisir la publication des derniers écrits des auteurs français qu'il a connus et fréquentés : Pierre Gaxotte et René Bazin entre autres.

Le plus souvent les notes critiques sont assez brèves : de quelques lignes à une page ou deux, surtout si le sujet lui est moins familier. En ce cas, Groulx se contente de présenter le nouveau livre et d'en recommander la lecture le cas échéant.

Cependant il arrive qu'un compte rendu devienne le prétexte à une discussion des thèses de l'auteur étudié. Il fustige, de façon à peine voilée, la pauvreté d'idées et la faiblesse d'argumentation du manuel d'histoire du Québec et du Canada préparé en 1958 par Mgr Albert Tessier de même que le mode épique et grandiloquent plutôt qu'historique utilisé par Alain Grandbois dans son étude sur Louis Jolliet. Par contre, au milieu des inquiétudes que suscite en lui le rapport Parent, il loue sans réserve le projet de

manuel d'histoire de Denis Vaugeois sur « *La civilisation française et catholique du Canada* » dont le titre même lui paraît prometteur.

Il interroge tous les courants d'idées : l'ouvrage, marxiste, de Stanley B. Ryerson sur la Nouvelle-France et les années qui suivent la Conquête, lui paraît de bonne facture même s'il déplore la grille d'analyse de l'auteur ; Gustave Lanctôt demeure sa tête de turc, mais il polémique moins avec la nouvelle génération de l'« École de Québec » : Hamelin, Ouellet, Trudel dont il apprécie le travail sérieux. Cependant, c'est avec les « jeunes » historiens de l'« École de Montréal », ceux qu'il a lui-même formés : Séguin, Brunet, Frégault, qu'il préfère s'entretenir. Les recensions qu'il consacre à leurs ouvrages sont toujours longues et étoffées. Groulx n'admet pas sans discuter le pessimisme et la morosité de leur vision de l'histoire du Canada français.

À la petite société laissée tout à fait désarticulée par la Conquête et sans avenir autre que celui forgé par la domination étrangère, Groulx oppose sa conception d'un Canada français qui, même après la catastrophe de 1760, reste poussé par les forces de vie et poursuit, étape après étape, la reconquête de son autonomie.

IX « Les délasséments »

Unité et constance de la pensée, diversité des moyens d'expression et de propagande : peu nombreux dans son œuvre et considérés par lui comme des délasséments au milieu de ses autres travaux, les poésies, contes et romans de Groulx ont tous été écrits expressément pour favoriser dans le public la diffusion des idées qu'il développe dans ses

ouvrages historiques et ses discours de militant nationaliste. Les 20 000 exemplaires de *l'Appel de la race* enlevés dès la première année, ses multiples rééditions et même sa publication en bandes dessinées ; les 90 000 de tirage atteints par les éditions successives des *Rapaillages*, - le bon succès de librairie d'*Au cap Blomidon* lui aussi paru en bandes dessinées, montrent bien qu'à défaut d'avoir forgé l'unanimité autour de ses idées, Lionel Groulx les a au moins largement « semées ».

Les années 1900-1936 sont marquées par la résurgence du questionnement sur l'identité nationale. Les mouvements nationalistes ne posent pas le problème national en termes politiques, économiques et sociaux uniquement. Ils s'interrogent aussi profondément sur l'existence d'une culture canadienne-française et sur la spécificité de ses productions. C'est ainsi, entre autres, qu'ils se demandent si le Canada français peut se créer une littérature propre et quelles doivent en être les caractéristiques. C'est dans ce contexte d'une réflexion et d'un effort collectif pour fonder une littérature authentiquement canadienne-française qu'il faut étudier les œuvres de Groulx.

Un courant minoritaire et marginalisé, formé surtout de poètes qu'on a surnommés « exotiques » parce qu'ils sont tournés vers le Parnasse et édités à Paris, réclame la liberté du choix et du traitement des sujets et affirme qu'elle seule favorise l'épanouissement du talent. Niant l'existence d'une littérature canadienne-française originale, ils incluent les productions locales dans la littérature française. Cependant, dès le début du XX^e siècle, alors que le Québec est écartelé entre le triomphe de l'industrialisation rapide et le triomphe de l'idéologie de conservation, le courant régionaliste »

affirme, contre ce courant exotique et contre le dédain de la petite bourgeoisie francophone qui se nourrit surtout d'auteurs français, qu'une littérature originale, distincte de la littérature française, peut et doit exister ici et qu'elle doit avoir pour mission de fortifier le sentiment national et de contribuer à la survivance du caractère catholique et français des lecteurs. En ce sens, elle doit être représentative du terroir. Elle doit défendre le mode de vie traditionnel, vanter les charmes de la vie rurale, aviver la conscience de la protection que la campagne assure à la survivance canadienne-française et favoriser le retour à la terre. Le premier ouvrage littéraire de Groulx, ses *Rapaillages* (1916) s'inscrivent de plain-pied dans ce courant. Sur le mode du conte, il y rapporte ses souvenirs d'enfance à Vaudreuil dans une langue simple et populaire. Il fait aussi une large place aux dictons et aux croyances des vieux « habitants » de même qu'à leurs travaux durs mais sains.

Dans les années qui suivent, Groulx, qui milite très activement à l'*Action française* et multiplie les discours où il expose sa « doctrine » nationaliste, s'éloigne de plus en plus de la pensée agricuturiste et, au-delà de la conservation, il promeut la reconquête.

Reconquête dans tous les domaines et particulièrement dans le domaine économique, après le fameux *Emparons-nous de l'Industrie* d'Errol Bouchette. *L'Appel de la race* (1922) et *Au Cap Blomidon* (1932) sont tous deux des romans de la reconquête. Reconquête par un Franco-Ontarien, marié à une Anglo-canadienne de la fierté d'être Canadien français, de la volonté de combattre les injustice de la Confédération telles le règlement XVII et de reprendre en main l'éducation de ses enfants ; reconquête par un Acadien, des terres

de ses pères occupées aujourd'hui par un anglophone et, par là même, accroissement de l'influence politique des Canadiens français. Dans la littérature comme ailleurs, Groulx fait œuvre militante, convaincu que les intellectuels portent une responsabilité devant le peuple, surtout dans une nation dépendante et isolée : celle de « défendre sa vie contre les puissances de mort », de témoigner de son existence comme entité distincte.

Écrits dans un style généralement détendu bien que polémique à l'occasion, les *Mémoires*, dont la rédaction s'est étalée sur treize ans, entre 1954 et 1967, se présentent comme le bilan de la contribution de Groulx à l'époque qu'il a vécue et influencée.

Bien qu'essentiellement centrés sur l'auteur, ses projets, ses ambitions, ses activités, ses réalisations, ses déboires et ses succès, les ouvrages qu'il a écrits et l'accueil qu'ils reçurent, les voyages effectués et les personnalités rencontrées, les *Mémoires*, à travers souvenirs, portraits, analyses et citations, dépassent de beaucoup l'autobiographie personnelle et brossent le tableau de l'évolution politique et idéologique du Québec entre 1880 et 1967. Étant donné l'implication précoce et persévérante de Groulx dans tous les débats qui ont soulevé le Québec durant ces années, étant donné la consécration qu'il connut de son vivant, même de la part de ses adversaires, étant donné l'activité vraiment exceptionnelle qu'il déploya, ne se déroband que très rarement aux sollicitations qui lui venaient de tous côtés, les *Mémoires* nous présentent un témoignage de premier ordre sur l'effervescence de son époque. En ce sens, bien que n'étant pas conçus comme un ouvrage historique, les *Mémoires* sont

peut-être celui de Groulx qui nous renseigne le mieux sur un pan important de notre histoire contemporaine.

Retrouvez, en exclusivité sur notre site Internet, deux autres textes de Lucia Ferretti :

- « *Lionel Groulx : une heureuse coïncidence entre un homme et son temps* »,
- « *Lionel Groulx, une anthologie* » (compte-rendu)

www.action-nationale.qc.ca



Au-delà du jeu...

- Nous employons plus de 6 800 personnes.
- Plus de 82 % de nos achats sont faits au Québec.
- Plus de 36 millions de dollars sont remis chaque année à des organismes sans but lucratif et au secteur communautaire.
- Plus de 180 événements dans toutes les régions du Québec bénéficient de notre soutien.



Loto-Québec :
une force économique et sociale



LOTO
QUÉBEC



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée

- Gestion indicielle
- Gestion privée

Le succès de Optimum gestion de placements repose sur l'expertise de ses gestionnaires appuyés par une équipe de spécialistes qualifiés, sur des styles de gestion bien définis et sur une collaboration étroite et durable avec chacun de ses clients.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
Éric Ouellet, B.A.A., Pl. Fin., Directeur, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

® Marque de commerce de Groupe Optimum Inc. utilisée sous licence.

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an ☐ (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans ☐ (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No : Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

TRANSLATEX⁺ Communications⁺

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227
Courriel : translatex.com@sympatico.ca



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST

Québec, notre seule patrie

C.P. 244, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3G7
Tél. : (450) 491-5437

Courriel : roy.b@videotron.ca - Site internet : www.rpsquebec.qc.ca

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE

COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1

Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177

Courriel : allardp@qc.aira.com



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

info@sta-conseil.com

www.sta-conseil.com

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Télécopieur : (450) 471-0026
(514) 355-7923

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

LIRE

En primeur

Le Québec otage de ses alliés

- Anne Legaré

124

Les essais

Entre-mondes

- Marie-Andrée Lamontagne

134

Contestation et mondialisation

- David R. Cameron et
Janice Gross Stein

137

La voie canadienne

- Will Kymlicka

144

René Lévesque, L'Espoir et le chagrin

- Pierre Godin

149

Un Québec républicain

- Marc Brière

153

Livres reçus

Livres reçus

162

Chroniques

Le Bulletin du lundi

166

Courrier des lecteurs

174

Index de nos annonceurs

183

LE QUÉBEC OTAGE DE SES ALLIÉS

LES RELATIONS DU QUÉBEC AVEC
LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS



L'ALENA n'aurait jamais été signé sans le soutien des Québécois, qui estiment par conséquent avoir démontré à leurs voisins américains qu'ils étaient des alliés sûrs. Par ailleurs, leurs retrouvailles diplomatiques, déjà anciennes, avec la France les portent à penser que la « non-indifférence » de la mère patrie recouvre une solide sympathie. Or ils se leurrent : la France et les États-Unis ne se sentent pas d'obligation envers eux et ne prendront pas leur parti dans le conflit constitutionnel qui les oppose au reste du Canada. En fait, le Québec est un otage : on a besoin de lui, mais on ne veut pas qu'il bouge. Constat amer à partir duquel Anne Legaré souhaite qu'on repense avec lucidité les relations internationales du Québec.

Ce livre de la collection Parti pris actuels, paraît chez vib fin octobre.

Introduction

La décennie qui vient de s'écouler a profondément changé le monde. De nouveaux modes de concentration de la richesse et de domination ont renforcé les formes multiples de l'individualisme. Les représentations de soi sont de plus en plus fragmentées et les citoyens consentent sans trop réagir à la

* Anne Legaré enseigne la science politique à l'Université du Québec à Montréal. Elle a été déléguée du Québec à Boston et à Washington.

dilution sans limites des représentations de leurs appartenances collectives. Leur rapport à la chose publique tend à se réduire à sa plus simple expression. Les formations politiques sont confrontées à l'urgence de soumettre les choix sociaux à une logique de privatisation. Le Québec n'échappe pas à ces transformations.

De façon concrète, on peut voir à l'origine de ces mutations de nouvelles stratégies développées par les États-Unis sous l'effet des contraintes qu'ils subissent sur la scène mondiale : « Au moment même où le monde, en cours de stabilisation éducative, démographique et démocratique, est sur le point de découvrir qu'il peut se passer de l'Amérique, comme le souligne Emmanuel Todd, l'Amérique s'aperçoit qu'elle ne peut plus se passer du monde¹. » Cette nouvelle dépendance accroît pour les États-Unis la nécessité de régner d'abord sur la portion du monde qu'ils peuvent plus naturellement maîtriser, c'est-à-dire sur la région qui les entoure. Le projet d'extension des règles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui réunit les États-Unis, le Canada et le Mexique à l'ensemble des 34 États des deux Amériques, constitue la première expression de cette ambition. La création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), appelée par les pays au sud des États-Unis Accord de libre commerce des Amériques (ALCA), outre le fait d'ouvrir cet espace à de nouveaux marchés, vise à subordonner les droits sociaux aux droits civils et à instrumentaliser ainsi les sociétés dans le sens des intérêts privés. Il s'agit donc de transformations structurelles. La perspective d'en tirer un avantage stratégique supplémentaire et de renforcer leur puissance vient ajouter encore à la détermination des États-Unis. Comme l'écrivent certains experts, la

¹ Emmanuel Todd, *Après l'empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002, p. 25. Souligné dans le texte.

formation de ce bloc régional pourrait « servir [aux États-Unis] de levier dans leurs négociations avec les autres grandes puissances économiques et faire valoir un autre modèle d'intégration régionale que celui préconisé par l'Europe ou que seraient tentés de proposer d'autres pays comme le Brésil, par exemple, ou comme le Japon ou la Chine² ». Le Canada et le Québec n'échappent pas à cette logique de domination. Il ne faut pas croire en effet que les intentions américaines sont totalement étrangères aux tribulations de la scène politique québécoise où ont fleuri ces dernières années divers projets de libéralisation. Dans cette foulée, on doit mesurer les conséquences pour le Québec d'un rétrécissement de la souveraineté canadienne du fait des nouveaux enjeux de sécurité à l'échelle du continent et prendre en compte les effets symboliques (et réels) de la présence américaine dans le périmètre de sécurité englobant le territoire du Canada aussi bien que celui du Québec. Les tiraillements observés dans les prises de position du Canada à l'occasion de la crise irakienne en ont été la plus nette expression. La conjoncture nouvelle à laquelle est confronté le Québec d'aujourd'hui entremêle ces réalités. La volonté politique signifiera peu de chose au-delà du court terme si elle ne s'accompagne pas d'une analyse rigoureuse des forces qui s'opposent tout autant que des dynamiques qui favorisent le projet d'affirmation du Québec vis-à-vis de l'ensemble canadien. Cette préoccupation est à l'origine de ce livre.

Prendre acte des transformations en cours ne signifie pas vouloir freiner l'affirmation de l'identité politique du Québec. Il m'apparaît cependant important de souligner, d'entrée de jeu, qu'un contexte international nouveau pèse sur les choix du Québec. À l'époque de la formation du Parti

² Voir Christian Deblock et Mathieu Arès, « Les États-Unis », Sylvain F. Turcotte (dir.), *L'intégration des Amériques. Pleins feux sur la ZLEA, ses acteurs, ses enjeux*, Montréal, Fides-La Presse, coll. « Points chauds », 2001, p. 67.

Québécois, en 1968, l'affirmation du droit des peuples à l'autodétermination était la marque indubitable du progrès démocratique. Aujourd'hui, le droit international est plutôt devenu un instrument de refoulement de cette aspiration. Les États ont intériorisé la règle du droit international qui soumet leur individualité à l'élargissement croissant des espaces de contrainte interétatique, et ce, au détriment des espoirs de libération de ceux qui sont encore soumis à des tutelles relevant de conceptions dépassées du politique et de l'État. Le Québec n'étant pas un État souverain, il souffre de cette incapacité à agir en son nom propre et à définir lui-même les paramètres de ses engagements. Malgré cette faiblesse intrinsèque, les trente dernières années l'ont amené non seulement à surmonter le mieux possible les obstacles politiques que fait peser sur lui le fédéralisme canadien, mais à atteindre des niveaux de performance et de développement qui le placeraient, s'il était reconnu comme État, parmi les vingt premiers pays industrialisés de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Avec un PIB de 228 milliards, pour une moyenne de 30 000 dollars de revenu par habitant et une économie d'une taille comparable à celle de la Suisse ou de la Suède, le niveau de richesse du Québec pourrait se comparer à celui de l'Allemagne³.

La décennie qui s'écoule a aussi été marquée par l'entrée du Québec sur la scène internationale par deux actes symboliques majeurs. L'Assemblée nationale a d'abord signifié son appui à la signature de l'ALENA, puis elle a adopté à l'unanimité le projet de loi 99, qui affirmait l'existence du peuple québécois et son droit à l'autodétermination. Au moment de la signature de l'ALENA et de l'élection du Parti Québécois,

3 Pour envisager l'avenir autrement : la souveraineté, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2002, p. 17.

en 1994, le Québec jouissait d'une conjoncture régionale éminemment favorable. Aujourd'hui, dix ans plus tard, compte tenu à la fois de son expérience et des transformations de son environnement, le Québec devrait être en mesure de tirer quelques leçons de cette période afin de revoir ses ambitions nationales et internationales, en les contextualisant davantage et en mesurant, par exemple, les gains et les pertes que lui vaudrait un continentalisme sans véritable contrepoids.

Définir des ambitions nationales suppose de subordonner les stratégies aux objectifs et non l'inverse. En d'autres mots, il faut savoir clairement à quoi les stratégies doivent servir, quel projet de société elles veulent renforcer, à partir de quels choix on voudra construire l'identité nationale. Tout le monde l'a dit : la souveraineté n'est pas une fin en soi. Avec l'effritement du sentiment collectif qui caractérise le monde actuel, l'ambition nationale du Québec ne peut se contenter de faire l'addition du vote de millions d'électeurs libres. C'est d'abord le sens d'un vouloir-vivre ensemble qu'il faut continuer d'explorer. Ce livre vise à établir des liens entre les choix de politique internationale du Québec et le sens à donner à cette ambition nationale, dans un contexte marqué par de fortes tendances à l'intégration qui ne se limitent pas à l'économique.

La toile de fond sur laquelle se profile cette réflexion est la construction de l'identité québécoise. Cette étude cherche à poser solidement les liens qui existent entre la dynamique internationale et les transformations de la société. Je pose comme prémisse que la politique internationale du Québec doit être en grande partie définie par des choix de société. Mon propos cependant n'est pas d'analyser l'ensemble des relations internationales du Québec. J'ai été forcée d'ignorer

de multiples terrains sur lesquels se déploie cette action. Ce choix pourra paraître injuste dans la mesure où il laisse dans l'ombre une action appréciable et qui correspond aux attentes des citoyens. Il s'agit pour moi de bien mettre en relief une position axiomatique : le Québec, par les effets d'une option continentaliste, est de plus en plus amené à endosser, sans qu'il y ait eu de débat, les conséquences sociales et culturelles d'une intégration régionale croissante. Si le domaine couvert par cette réflexion n'est pas exhaustif, il renvoie cependant au noyau dur de la stratégie internationale du Québec. De plus, comme les études économiques sur les échanges entre le Canada (et le Québec) et les États-Unis abondent, je m'appliquerai plutôt à faire ressortir la dimension politique d'une relation faussement présentée comme exclusivement économique ou commerciale, pour mieux fonder l'effort de déplacement que je voudrais suggérer.

Selon la plupart des experts, les relations internationales conditionnent la politique intérieure. Elles ont un effet manifeste sur la politique intérieure des États et sur les sociétés qu'ils encadrent. Ce constat est encore plus vrai dans le cas du Québec. Une attitude déterministe en politique internationale ne laisse aucune place aux choix de société. Les comportements des principales puissances extérieures à l'endroit du Québec ont un poids certain dans les représentations que se font les Québécois de leur lien à l'autre. On peut penser qu'une des causes du piétinement de l'option souverainiste est l'absence de soutien international dont a souffert ce projet depuis sa mise en place.

Les relations internationales et le lien à l'autre

Le gouvernement a consacré, depuis 1994, d'immenses efforts et des crédits considérables (même si ces sommes

sont insuffisantes) à mieux faire connaître le Québec, à accroître ses échanges commerciaux et à mieux faire comprendre la cause de la souveraineté par ses principaux partenaires politiques, les États-Unis et la France. Le rayonnement du Québec à l'étranger et, en particulier, auprès de ces deux États a indéniablement profité de cette action et il est impératif de la poursuivre. Malgré tous ces efforts, il est clair que le Québec n'a pas obtenu le soutien officiel ni même l'appui tacite, discret et tranquille, sur lequel il comptait de la part de ses éventuels alliés dans son projet d'accession à la souveraineté. Les États-Unis ont manifestement exprimé leur préférence pour un Canada uni et la France s'est repliée sur la non-ingérence. Ces deux puissances, chacune pour des raisons différentes, sous prétexte de ne pas intervenir dans les affaires canadiennes, ont refusé d'accorder le moindre signe d'encouragement ou d'ouverture au projet québécois.

Certains rappelleront, cependant, que les avis sont partagés en France à propos de la souveraineté du Québec et qu'un important courant gaulliste a tenu à ce que la France exprime sa « non-indifférence » à l'endroit du choix des Québécois sur leur avenir politique, quel que soit ce choix. Mais cette déclaration, reconnaissance formelle du jeu démocratique, est loin de laisser entendre aux Québécois que la France pourrait leur apporter un soutien politique efficace et contribuer à la reconnaissance du nouvel État par ses alliés de l'Union européenne.

Du côté des États-Unis, les choses ne se présentent guère mieux. Les États-Unis ont choisi de cacher leur position derrière leur relation privilégiée avec le Canada. Ils ont préféré une approche à la fois prudente et pragmatique, en s'efforçant, dans leurs déclarations officielles, de louer les vertus

du modèle canadien. La position américaine ne s'est pas modifiée depuis l'élection du Parti Québécois.

Cet état de fait peut certainement expliquer en partie le peu d'enthousiasme et de foi dans la réussite du projet qu'on a pu détecter chez une grande partie de la population du Québec depuis le référendum de 1995. Tout appui symbolique de la part de l'une ou de l'autre de ces puissances, ou même une ouverture, fût-elle à peine sensible, à la souveraineté aurait pu être ressenti comme un encouragement à aller de l'avant, comme la caution d'un projet jugé faisable par l'étranger, comme le signe de la légitimité du rêve à poursuivre et comme autant d'arguments à faire valoir devant des adversaires coriaces. Au lieu de cela, les médias ont montré les faux pas, les occasions manquées, les soutiens avortés dans la quête acharnée des dirigeants politiques souverainistes pour obtenir l'esquisse d'appuis internationaux. Pourtant, tout n'est pas perdu. Ce qui a été fait doit être poursuivi afin que les retombées de ce long travail puissent un jour être recueillies ou simplement transformées en signes de reconnaissance politique de la spécificité du Québec.

Lucidité et victoire

Reconnaître ces difficultés, les mettre au jour, les analyser et les nommer ne signifie pas renoncer. Bien au contraire. Sans un degré élevé de lucidité de la part des partisans de la souveraineté, l'atteinte de l'objectif perdrait de sa force. Les dirigeants souverainistes ont la responsabilité de faire suffisamment confiance aux citoyens pour partager avec eux les difficultés qu'il leur reste à surmonter et les obstacles qu'ils ont à vaincre ensemble.

La nécessité de la victoire semble parfois faire croire aux acteurs politiques que les tactiques de manipulation, d'occultation et autres formes d'atténuation des obstacles réels sont justifiées dans la mesure où elles garantissent des résultats. Dans le cas de la souveraineté ou de la reconnaissance politique de la spécificité du Québec, la mesure de ce changement, non seulement pour le Québec lui-même, mais aussi pour ses partenaires et alliés, ne doit pas être dissimulée au regard des citoyens. Au lieu de s'engager dans une quelconque dilution du projet pour le ramener à un dénominateur qui plaise à tous, l'affirmation politique du Québec doit être porteuse de signification pour une communauté qui se dit distincte.

D'après les résultats d'un important sondage, en 2002, trois Québécois sur quatre estimaient que « le réseau de bureaux et de délégations est utile pour représenter le Québec à l'étranger⁴ ». Dans son rapport dissident sur la politique étrangère du Canada, le Bloc Québécois notait, en 1994, que « malgré l'indifférence agacée et, dans certains cas, l'hostilité d'Ottawa, le Québec, de toutes les provinces, a déployé le plus vaste réseau de représentations à l'étranger⁵ ». Les efforts du gouvernement du Québec pour consolider sa position internationale et les sommes investies pour élargir ses représentations à l'étranger sont bien connus des Québécois. L'absence de résultats clairs et manifestes fait partie du lot de frustrations au compte desquelles on mettra une relative perte d'élan et de confiance à l'endroit de l'objectif souverainiste. L'ambivalence des Québécois, compte tenu des difficultés qui s'élèvent devant eux et du manque

4 *La Presse*, 15 mai 2002, p. D7.

5 « La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir. Opinions dissidentes et annexes », Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, rapport dissident du Bloc Québécois, Ottawa, 1994, p. 10.

de véritables appuis extérieurs, est légitime. Car on aurait tort de comparer leur comportement politique à celui des peuples colonisés qui ont démontré plus de détermination dans leur affranchissement des tutelles coloniales, parfois avec l'appui de l'URSS ou soutenus par une tendance mondiale lourde. Le Québec n'est pas une colonie, il est immergé dans un contexte régional qui est à la pointe des grandes tendances idéologiques du monde occidental et, dans cet environnement, la force corrosive d'un projet de souveraineté appuyé par 40 % de la population est plutôt l'indice d'une société profondément démocratique, capable de débattre de son destin.

Ce qui est certain, et c'est sur cette question que je me pencherai dans les pages qui suivent, la présente phase de piétinement ou de recul de l'objectif de souveraineté satisfait, pour des raisons différentes, aux intérêts spécifiques de chacun des deux alliés éventuels du Québec, les États-Unis et la France. Ce livre sera consacré à explorer les fondements de ce constat. □

MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE

Entre-mondes, Leméac, Montréal, 2003, 126 p.

*"À la fin, on mourait sans savoir
ce qu'était le bonheur."*

Dans les nouvelles de Marie-Andrée Lamontagne, l'expression, souple, le récit, alerte, le style, heureux, tout cela va admirablement mais court au-dessus de quelque chose qui, dans les situations décrites, ne va pas du tout et nie toute espérance.

Dans l'ombre, un secret, un malheur, une cause permanente de misère, lancinants, une réalité traîtresse, sont dans une contradiction sourde avec le bonheur de l'art de l'écrivain. Quelque chose de désolé gît dans ces nouvelles, se manifestant à travers le texte comme à travers le tissu de l'existence même et cela est bien le fond des choses dans l'univers narratif de l'auteur.

C'est ce que le lecteur sent, inquiet, renseigné par touches successives, instruit à petites doses de ce qui se montre ainsi ou plutôt se dévoile, l'échec du bonheur chez des personnages de femmes désabusées par la vie, par la vie de couple ou par la rencontre de ce qui devrait être l'amour mais ne

l'est pas, ou ne l'est plus, ou ne le sera jamais, mais plutôt son radical contraire, odieux, l'indignité, la déchéance, à quoi répond le mépris qu'il inspire.

J'ai lu et relu, ces dernières années, la plupart de ces nouvelles, d'abord au fur et à mesure de leur publication dans des périodiques, principalement la revue *Liberté*. Je me suis familiarisé avec leur esthétique romanesque, qui tient au fond de tragédie quelquefois à peine suggéré qu'il y a dans ces récits. À peine suggéré ou bien masqué par la banalité ordinaire du malheur, mais n'empêche : ce fond est le tragique même, bien que commun et quotidien, mais non moins réel pour cela. Il remplit la scène de sa négativité, il répond de la portée et du poids de l'œuvre, comme toujours le tragique dans la littérature.

Comme lecteur, je n'attachais alors à cet art-là qu'un intérêt d'ordre littéraire ou artistique. Le bonheur de la littérature ! À chaque lecture, je sentais l'espèce de menace diffuse que l'art de Marie-Andrée Lamontagne laissait se répandre dans la trame de son récit. L'art rachetait ce malheur, comme il se doit. Mais un jour, plus profondément, par hasard, soudain, j'ai senti davantage, par ma réaction, la réalité vraie qu'il y avait dans ces tristesses inventées par l'auteur : le fond en était bien là, non comme littéraire mais comme objectif. Curieuse expérience : je m'apprêtais à lire une nouvelle déjà lue, *Le jour de son visage*, dont je connaissais le contenu, la lamentable situation d'une prisonnière exposée au mépris et aux abus d'une soldatesque au service d'un régime arbitraire. Je n'en ai pas relu même la première ligne. La tristesse. Celle-là et la mienne, laquelle refusait net d'entrer dans l'autre. Étrange constatation empirique de l'authenticité des sentiments douloureux évoqués par l'auteur. La littérature ne sauvait plus cette réalité crue. Il n'y avait pas là que litté-

rature. D'ailleurs, antérieurement, à chaque fois que je lisais une nouvelle de Marie-Andrée Lamontagne, j'éprouvais non seulement ce qu'elle y avait mis de tel par l'écriture et par l'émotion, mais je croyais sentir que cela engageait d'elle je ne sais quoi de profond, de difficile, dans son âme non pas d'auteur mais de personne réelle. Ce qu'elle nous racontait, bien qu'imaginaire, me paraissait pénible pour elle-même, avait cette résonnance. Etrange identification, peut-être seulement imaginée par le lecteur que je suis. Mais significative en tout état de cause et preuve en tout cas d'un investissement personnel qui est la première qualité d'un écrivain et, pour l'œuvre, un indispensable gage de sa valeur. Il me semblait que je touchais du doigt la réalité de cet investissement en lui supposant, d'une manière hasardeuse, une incidence personnelle chez l'auteur. Quoi qu'il en soit, on peut certes dire que les nouvelles de Marie-Andrée Lamontagne sont chargées d'expérience de vivre, lourdes d'un savoir que de toute façon un écrivain de talent possède indistinctement au fond de lui, d'où il tire ses intuitions.

Les poèmes de Marie-Andrée Lamontagne, par exemple *Prière*, aux Editions du silence, Montréal, 1996, portent une charge semblable, encore mieux gardée par le vers et ses complexités, mais lourde elle aussi d'un secret difficile et peu heureux.

Il y a quelque chose de concentré dans les meilleures œuvres de Marie-Andrée Lamontagne, nouvelles et poésies. Je croirais que ce sont des œuvres conçues lentement, méditativement, et réalisées avec le plus grand soin. Mais comment savoir ? Peut-être lui viennent-elles parfois comme une grâce ? Mais cela est sans importance. L'essentiel, c'est leur densité. Elle ne fait pas de doute.

Pierre Vadeboncœur

SOUS LA DIRECTION DE DAVID R. CAMERON ET JANICE GROSS STEIN

Contestation et mondialisation / Repenser la culture et la communication, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, 218 p.

Ce collectif de politologues de l'Université de Toronto et de sociologues et spécialistes de la communication des universités de Montréal et de Calgary, ajoute une pierre de plus à l'édifice de la compréhension du phénomène de la mondialisation. Au-delà de l'économie, la mondialisation pose des problèmes de culture et de communication. C'est un « *processus social et culturel* » dont l'influence sur le fonctionnement et la gouvernance de nos sociétés contemporaines est relativement peu étudiée, même s'il a des conséquences pour le Canada et le Québec.

Précisons que le titre de la traduction française « *Contestation et mondialisation* » n'est pas tout à fait adéquat pour désigner le contenu réel de l'ouvrage publié d'abord en anglais. En effet, le titre original anglais « *Street Protest and Fantasy Parks* » évoque beaucoup plus le rôle de la culture et les communications dans la contestation de la mondialisation. Il aurait été plus indiqué de mettre en valeur le sous-titre, car l'objectif de l'ouvrage est précisément de *Repenser la culture et la communication dans le contexte de la mondialisation* ! En effet, les auteurs démontrent que la contestation violente dans la rue, souvent sans lendemain, n'est pas sans lien avec la culture des parcs d'amusement, reflets de la décadence de la culture de l'empire américain.

Ce qui intéresse les collaborateurs de Cameron et Gross Stein, ce sont « *les réalités culturelles et sociales de la communication et de l'intégration mondiales, ainsi que le nouveau rôle de l'État dans un monde unifié* » (p. 9-10). Au cœur de ces réalités se trouvent les nouvelles technologies de l'information. Les banques de données que l'on retrouve sur Internet ne sont plus réservées à l'usage exclusif des entreprises multinationales et des groupes financiers internationaux. Désormais même la contestation de la mondialisation profite du développement de réseaux sur Internet pour organiser de puissants lobbies.

La Toile a le pouvoir de relier l'individu à des groupes de pression et d'intérêts sans cesse plus nombreux qui contestent des questions d'ordre mondial. Plus de 600 organisations non gouvernementales provenant d'au moins 70 pays ont ainsi réussi à faire avorter l'AMI (Accord multilatéral sur les investissements) en 1998. Cette nouvelle forme de militantisme transnational, un militantisme assis et sans dangerosité, constitue une nouvelle force vitale et significative dans l'arène politique. Désormais l'on ne pourra plus ne pas tenir compte de la « *société civile globale* » dans la prise de décision concernant les grandes questions reliées à la mondialisation.

Le sociologue John Hannigan de l'Université de Toronto parle abondamment de l'américanisation de la culture canadienne (ch. 2). La multiplication des centres d'achat, de divertissement et de loisirs entraîne l'homogénéisation des valeurs et de la conscience. Les mass médias journaux, radio, TV, cinéma, musique, nivellent les goûts. Le célèbre « *MacWorld* » décrit par le politologue Benjamin Barber, auquel même les Français, les Russes et les Chinois ont du mal à résister, séduit les Canadiens. L'empire de Walt,

Disney, McDonald, Rainforest Café, Planet Hollywood, Batman et Star Wars, et ce que l'on appelle le « *shop-entertainment* », malheureux mélange de consommation et de divertissement, exercent une influence stérilisante.

Toronto, par exemple, possède son Technodôme de 1 milliard de dollars avec plage, forêt tropicale, pente de ski intérieure, salles de cinéma, réplique de la rue Bourbon de la Nouvelle-Orléans, etc. Edmonton est fière de son « West Edmonton Mall » le plus grand centre commercial au monde avec ses 800 magasins et services, ses 110 restaurants, ses 7 parcs thématiques et ses 2 hôtels, sa plage de sable, ses palmiers en plastique, ses vagues océanes artificielles (sic), etc. ! C'est la culture étasunienne du « *Biggest in the World* » à tous égards y compris dans la malbouffe et la corporalité malade !

Ces « *Fantasylands* » artificiels ont déjà des impacts nocifs énormes sur la vie collective de société sans cesse urbanisées, stressées et infantilisées. Une nouvelle culture mondiale se dessine. Elle recouvre de plus en plus les différentes cultures nationales nivelées par le bulldozer de l'Empire américain. Cette « *Mac-culture* » envahissante et dominatrice devient la norme universelle (p. 21). « *La culture se déterritorialise* ».

Tout cela met en évidence le dilemme fondamental engendré par la mondialisation, cette tension entre l'État facilitateur de l'économie mondiale et gardien de la protection des citoyens contre les répercussions négatives du capitalisme mondial (cf. p. 48).

On parle beaucoup de la diminution du rôle de l'État dans nos sociétés ... peut-être vaudrait-il mieux parler d'un autre rôle pour l'État car il sera de plus en plus difficile pour lui de maintenir un filet de protection sociale, des services publics et l'assurance d'une gouvernance légitime, responsable et indépendante (cf. p. 17).

Les politiques publiques ne sont pas à l'abri des assauts répétés de la mondialisation qui impose des restrictions aux souverainetés nationales. Pour le professeur de communication publique de l'Université de Montréal Marc Raboy, le nouveau système de gouvernance mondiale oblige les États à repenser leur rôle dans l'élaboration des politiques publiques (ch. 5).

« L'économie mondiale se caractérise par le rôle toujours plus grand des entreprises transnationales et par une concentration transnationale du pouvoir économique » (cf. p. 139). Les États ont de plus en plus de mal à protéger leurs industries culturelles qui sont de plus en plus envahies par le quasi-monopole de la culture américaine, une culture qui devient de plus en plus la culture mondiale dominante, le Mc World très bien décrit par le politologue Benjamin Barber. L'affaiblissement des États-nations provient de l'émergence de nouveaux réseaux mondiaux et laisse place à de nouvelles structures de gouvernance, comme l'ALÉNA, l'Union européenne (UE), l'OCDE. Le G-11, *« un environnement politique de facto pour la communication mondiale a été mis en place... il évolue selon sa propre logique, ses propres exigences, ses propres règles »* (cf. p. 124). Les souverainetés nationales s'en trouvent fortement ébranlées.

Lloyd L. Wong, prof. en sociologie à Calgary, constate l'évolution rapide des notions d'identité et de citoyenneté au Canada et dans le monde (cf. ch. 3). Un même individu peut certes avoir plusieurs appartenances, mais « *la nation n'est plus un lieu privilégié de médiation entre le régional et le mondial* » (cf. p. 65). On parle alors désormais en terme de *transnationalisme*, un nouveau paradigme qui veut que les nouveaux immigrants conservent des liens avec plusieurs sociétés. Ils deviennent « *multiidentitaires. Le transnationalisme est pour eux un style de vie* ». Nos immigrants acquièrent la citoyenneté canadienne, mais pas l'identité nationale canadienne. Les transnationaux introduisent des disfonctionnements, vivant selon de nouvelles formes de citoyenneté qui remettent en cause les conceptions inclusives des politiques d'immigration.

La mondialisation va-t-elle entraîner une « *déterritorialisation* » de la citoyenneté ? On assiste à la constitution de communautés transnationales qui sont « *ensemble à distance* » et qui brouillent les efforts d'inclusion nationaux, ce qui fait que l'État-nation n'est plus le seul interlocuteur de la loyauté nationale et de la légitimité citoyenne.

La citoyenneté canadienne octroyée par le rituel du serment d'allégeance à la Reine d'un autre pays présente bizarrement un visage transnational aux immigrants, sans exigence d'identité culturelle. D'ailleurs, qu'est-ce que la culture canadienne ? Comment la mesurer ? L'imposer ? Un peu ironiquement, Monsieur Wong cite en exemple le cas suivant : si un immigrant est incapable de participer à une conversation « canadienne » sur le hockey, notre sport national, peut-on espérer pour lui une éventuelle intégration harmonieuse et pleinement réussie ?

La conclusion de ce chapitre à la fois intéressant et quelque peu ardu nous laisse sur une certaine ambiguïté : « *les forces sociales de la mondialisation et du transnationalisme contestent, aujourd'hui plus que jamais, l'État canadien dans sa fonction de définition de la souveraineté ; la réponse de cet État ne doit pas prendre la forme d'une résistance en imposant une citoyenneté étoffée et exclusive, axée sur le sol, la langue, l'allégeance et la loyauté* » (cf. p. 101). « Il serait beaucoup plus réaliste que l'État canadien assure une citoyenneté différenciée et multiculturelle qui s'harmonise avec les forces sociales ».

La question est posée mais il est permis de penser que la réponse est un peu vague. De là à penser à une citoyenneté mondiale, la marche est encore très haute, même si on assiste à l'émergence d'une *société civile mondiale* grâce aux grands réseaux de communications.

« L'infrastructure informationnelle mondiale est un signe avant-coureur d'un système de réglementation mondial et d'un futur système de gouvernance mondiale » (...) « Ce projet a d'énormes conséquences pour l'avenir de la démocratie et des droits de l'homme, dans la mesure où il repose sur des décisions politiques prises à un niveau où il n'y a aucun compte à rendre, où il y a autonomie des capitaux privés et une exclusion formelle des institutions de la société civile » (cf. p. 155).

La communication par le réseau Internet fait-elle partie du patrimoine mondial ? Peut-on la réglementer ? A-t-on le choix de ne pas le faire ? Plusieurs pays refusent toute forme de réglementation globale et s'en remettent à l'auto-réglementation par les consommateurs. D'autres voudraient confier ce rôle aux institutions internationales comme

l'ONU et l'UNESCO, de grandes organisations supranationales comme le G-8 et l'OMC préféreraient l'ICANN (*l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*) créée à l'initiative du gouvernement américain en 1998, dans le but de diriger le trafic sur Internet (p. 162). L'enjeu est grave : la communication peut être mise au service du développement humain ou tout simplement ajouter une technologie de pouvoir et de domination au service du développement économique, financier et industriel.

La conclusion du Chapitre 6, de Cameron et Stein, est lapidaire : l'État est devenu un lieu parmi d'autres. Il n'est plus le lieu incontesté des espaces politiques, culturels et économiques à l'intérieur de ses propres frontières. Cela ne signifie pas pour autant que l'État perde toute sa pertinence, car : 1) la mondialisation n'est ni irréversible, ni linéaire ; plusieurs scénarios sont possibles ; 2) la mondialisation est un processus « laminé » ; certaines de ses caractéristiques vont devenir plus importantes, d'autres moins ; 3) l'État-nation demeure une institution indispensable en tant que gardien de la justice sociale et en tant qu'entité responsable envers ses citoyens en matière de gouvernance et de sécurité et, finalement, 4) l'État pourra continuer à faire des choix concernant les différents rôles qu'il doit jouer dans les investissements économiques, sociaux et culturels, mais son rôle sera de plus en plus déterminé par le rythme et l'intensité de la mondialisation, la qualité du leadership politique et la résistance de la société (cf. p. 170-171).

En résumé, l'État sera toujours ancillaire [serviteur] et gardien, mais les tensions resteront fortes entre l'État et le marché, entre les gouvernements nationaux et les institutions inter-

nationales, entre les diverses loyautés, entre les citoyens et les États, entre les exigences de justice et de prospérité.

« Contestation et mondialisation » est un ouvrage de spécialistes... pour des spécialistes. Il n'est pas de lecture facile, mais il apporte quelques éléments prospectifs épars qui peuvent contribuer à domestiquer la mondialisation.

Jean-Louis Bourque

WILL KYMLICKA

La voie canadienne, Boréal, 2003

Deux ans après la publication en français de *La citoyenneté multiculturelle* (Boréal, 2001), le journaliste québécois Antoine Robitaille récidive en nous présentant un autre livre du philosophe canadien-anglais Will Kymlicka. *La voie canadienne*, titre enchanteur s'il en est, est la traduction française de *Finding Our Way : Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, publié en 1998, aux Presses de l'Université de Oxford. Ceux qui ont suivi le parcours de Kymlicka depuis déjà une quinzaine d'années ne doivent pas s'attendre à trouver dans *La voie canadienne* beaucoup de nouvelles idées. Kymlicka y reprend une bonne partie des thèses exposées dans *La citoyenneté multiculturelle*, en prenant cependant le soin de les appliquer plus directement à la réalité canadienne.

Le ton du livre se distingue des critiques vigoureuses qu'avait formulées Kymlicka à l'égard du multiculturalisme canadien. Le philosophe se propose en introduction de faire une appréciation globale des relations ethnoculturelles au

Canada, il souligne que, au-delà des difficultés qu'ont rencontrées les politiques de « gestion de la diversité », le fait que nous ayons réussi à concilier simultanément toutes ces diversités et à vivre ensemble dans la paix et la civilité constitue, à l'aune de n'importe quel critère objectif, un véritable exploit. (p. 10) Il faut admettre que la comparaison avec la Bosnie ou le Rwanda donne du Canada une image avantageuse. Mais Kymlicka ne soutient pas pour autant que le Canada a résolu les problèmes contemporains liés à la diversité. Il en demeure plusieurs, notamment en ce qui concerne le Québec. Sur ce plan, Kymlicka est un des rares Canadiens anglais à être parvenu à une évaluation de la situation qui puisse avoir un sens pour les Québécois.

Reprenant le flambeau du pédagogue, Kymlicka prend le temps de bien expliquer à ses compatriotes des choses qui, pour le lecteur du Québec, prennent souvent la forme de lieux communs ou de truismes. Le Québec n'est pas une communauté ethnique, dont l'appartenance culturelle pourrait être ramenée à la sphère privée, mais plutôt une « culture de société » ou, comme on dirait chez nous, une « société globale ». Les « cultures de société », dont l'objectif est la reproduction d'un ensemble d'institutions permettant la socialisation de l'individu, se distinguent des groupes issus de l'immigration, dont l'objectif est l'intégration à une société d'accueil. Comme toutes les « cultures de société », la culture québécoise n'est pas incompatible avec le pluralisme des valeurs et la passion du bien-être individuel. Au contraire, elle en fait la promotion autour d'institutions partagées.

Toutes ces distinctions permettent à Kymlicka d'expliquer à nouveau le sens des revendications d'autonomie des

Québécois : puisqu'ils forment une société globale dont les institutions publiques fonctionnent essentiellement en français, les Québécois ont besoin d'autonomie politique, afin de reproduire ces institutions. Si tout cela relève pour nous de l'évidence, il faut garder à l'esprit que Kymlicka s'adresse à un public anglophone, habitué à regarder la réalité à travers la lunette déformante d'un libéralisme obtus et, par conséquent, *a priori* insensible à une compréhension plus sociologique des rapports de force politiques.

Kymlicka comprend que la trêve dans le débat sur l'avenir du Québec dans le Canada n'est que temporaire : *la vraie menace à la stabilité à long terme du Canada est l'incapacité chronique de conclure une entente satisfaisante avec les minorités nationales non immigrantes du Canada, soit les Québécois et les peuples autochtones.* (p. 203) Comment pourrait-il en être autrement ?, demande-t-il à ses compatriotes, puisque la question de l'appartenance à un système « multinational » se pose toujours de manière différente pour le minoritaire que pour le majoritaire. Pour les Québécois, *la question centrale n'est pas « pourquoi devrions-nous réclamer plus d'autonomie ? », mais plutôt « pourquoi devrions-nous encore accepter que notre droit inhérent à l'autonomie politique demeure limité ?* (p. 204)

Comme l'ont déjà fait Charles Taylor ou Kenneth McRoberts, Kymlicka cherche à retracer le désaccord fondamental à la source du problème Québec-Canada. La conclusion est la même : les Canadiens anglais n'ont jamais appris à vivre avec leurs *nations intérieures* (p. 209), ils n'ont jamais pris conscience d'eux-mêmes en tant que groupe et, par conséquent, ne sont jamais parvenus à comprendre les revendica-

tions des francophones ou des autochtones en tant que cultures de société, ayant leurs propres espaces politiques. Lorsqu'ils ont cherché à aménager un système fédéral plus respectueux de la diversité, ils n'ont rien trouvé de mieux que d'introduire une politique du multiculturalisme qui, en renvoyant la langue, les normes et les valeurs dans la sphère privée, détruisaient les prétentions des Québécois à instituer un espace politique autonome. En ramenant la langue et la culture dans la sphère privée, dans la sphère du marché et du choix individuel plutôt que politique, ils s'assuraient du même coup la domination encore plus complète de leur idiome déjà hégémonique sur le continent. Kymlicka comprend ici l'essentiel : le multiculturalisme n'est pas un véritable outil de promotion de la diversité. C'est cette vision mononationale du Canada qui doit être rejetée par les Canadiens anglais. Ceux-ci doivent reconnaître le droit inhérent du Québec à l'autodétermination et, par conséquent, reconnaître le droit du Québec à un traitement « asymétrique ».

Mais le principe d'asymétrie que propose Kymlicka n'est-il pas, au fond, qu'une nouvelle tentative de mystification ? Si ce principe est en vogue chez les fédéralistes (se réclamant de plus en plus de Kymlicka), c'est qu'il permet de réconcilier artificiellement des positions en réalité contraires. Il n'est plus rare d'entendre les plus ardents défenseurs du système politique canadien soutenir que le Canada est déjà un système multinational basé sur une asymétrie en faveur du Québec. Après tout, le Québec n'a-t-il pas son propre régime de droit civil ? Les Québécois n'ont-ils pas obtenu un contrôle sur leur politique d'immigration ? N'ont-ils pas conclu des arrangements particuliers avec le gouvernement fédéral dans une foule de domaines, dont la fiscalité et la

culture ? Et puis, ne les laisse-t-on pas violer allégrement la *Charte canadienne* en imposant leur conception ethnisante de la langue dans les écoles publiques ? Par sa généralité coupable, le principe d'asymétrie est compatible avec une panoplie d'arrangements administratifs distincts et n'est d'aucune utilité pour résoudre les querelles politiques qui surgissent dans les systèmes politiques multinationaux. La question nationale ne se résoudra pas dans des arrangements administratifs, comme on le laisse entendre avec le principe d'« asymétrie ». À la base, elle est le fait d'une volonté politique qui s'oppose à une autre.

De son côté, la véritable revendication des nationalistes québécois demeure pratiquement inchangée depuis l'époque du Canada français : elle vise à soustraire le Québec du pouvoir arbitraire d'un système politique contrôlé par une majorité anglophone incapable de prendre en compte ses intérêts nationaux. Sur le plan institutionnel, cela n'implique pas seulement certains « arrangements asymétriques », mais bien un « droit de veto généralisé » en faveur du Québec. Ce qu'exigent les nationalistes québécois, ce n'est donc pas de « ne plus faire affaire » avec le reste du Canada, mais bien le droit de dire « non » lorsque la coopération ne se déroule pas selon les termes qu'ils désirent. En d'autres mots, ils exigent d'être traités comme peuple, ce qui ne peut se réduire à une obscure asymétrie administrative.

Benoît Dubreuil, étudiant à l'Université de Montréal

PIERRE GODIN

René Lévesque, L'Espoir et le chagrin (1976-1980), Les Éditions du Boréal, 2001, 632 p.

Ce livre, le troisième tome de la biographie de René Lévesque, fait suite à *René Lévesque. Un enfant du siècle (1922-1960)*, et *René Lévesque. Héros malgré lui (1961-1976)*. Il s'ouvre sur la campagne électorale d'octobre-novembre 1976, qui conduira le Parti québécois au pouvoir, et se termine par l'échec du premier référendum du 20 mai 1980. Une réforme importante sera effectuée pendant cette courte période : promulgation de la Loi 101, réforme électorale, assurance automobile, zonage agricole, etc.

L'auteur sait parfaitement agencer la petite histoire factuelle et les grandes perspectives historiques. Puisant dans une documentation considérable, il nous présente des tableaux très vivants de la vie politique et des portraits inoubliables de nos principaux hommes politiques. La période qu'il étudie a été marquée des moments d'exaltation et d'enthousiasme, et aussi par des échecs retentissants, dont en premier lieu celui du référendum de 1980. La plus grande réussite de ce gouvernement du Parti québécois, sa réalisation la plus importante pour le Québec est sans doute la promulgation de la Loi 101 qui n'a été possible que grâce à la ténacité de Camille Laurin qui a dû combattre la timidité de ses collègues et les hésitations du Premier ministre lui-même. Sans Camille Laurin, le Québec ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

C'est une période exaltante de l'histoire du Québec qu'étudie Pierre Godin, et en même temps une période décevante, quand on voit qu'elle se termine par l'échec du référendum,

un échec qui en annonçait plusieurs autres et qui, dans une perspective à long terme, prend l'allure d'une catastrophe. Quand il a parcouru toutes ces pages, le lecteur ne peut pas ne pas se poser la question suivante : Comment expliquer que cette équipe péquiste qui prenait le pouvoir en 1976, qui de l'avis même de ses adversaires était l'une des plus compétentes jamais formées au Canada (p. 271), ait échoué, n'ait pas atteint ses objectifs. Les éléments de réponse à cette question sont éparés dans le livre de Godin et je tente de les regrouper à ma façon.

Le premier obstacle à la réalisation de l'indépendance du Québec a été l'opposition ferme, obstinée, machiavélique d'Ottawa, des fédéralistes, à l'émancipation du Québec. Tous les moyens étaient bons pour intimider les Québécois qui après deux siècles de soumission avaient perdu confiance en eux-mêmes. Lors de la campagne du référendum de 1980, le comité du non a eu recours à des moyens d'une bassesse incroyable. Un Jean Chrétien considère les péquistes comme de la « gangrène » (p. 532). André Ouellet affirme que dans tout autre pays du monde, « les séparatistes se seraient fait casser la gueule, assommer et fusiller » (p. 532). Claude Ryan compare le Québec à un second Cuba. Marc Lalonde prévient les gens âgés que si l'indépendance se fait, ils risquent de perdre leurs pensions de vieillesse. Certains assimilent les péquistes à des « racistes, des nazis, des communistes » (p. 532).

Cette campagne d'intimidation et de propagande haineuse n'avait pas attendu le déclenchement de la campagne référendaire pour se mettre en marche. Au lendemain de la prise du pouvoir par le Parti québécois, la presse canadien-

ne-anglaise avait fait croire aux Américains que les péquistes étaient « un ramassis de radicaux et de communistes » (p. 129), et Trudeau en avait ajouté devant ses hôtes de Washington en associant l'indépendance du Québec à un « crime contre l'humanité » (p. 141). Bronfman, qui crut bon de se rétracter par la suite, mais le mal était fait, disait des péquistes qu'ils étaient « des bâtards qui veulent nous tuer » (p. 61). Même l'ancien syndicaliste Jean Marchand y allait des pires accusations en comparant René Lévesque à Staline et à Castro (p. 56). Toute cette propagande haineuse est inqualifiable et discrédite à jamais ses artisans. Mais l'effet de cette guérilla sur les timides Québécois était dévastateur et explique pour une part l'échec du Parti québécois.

Indépendamment de la question de l'indépendance, je n'arrive pas à comprendre pourquoi les fédéralistes et spécialement l'équipe de Pierre Trudeau étaient tellement opposés à ce que le Québec ait dans le Canada un statut qui lui aurait permis de s'épanouir. Je n'arrive pas à comprendre comment un homme comme Trudeau pouvait prétendre que la Loi 101 brimait les droits des anglophones (p. 356) quand on sait comment les francophones ont été traités dans les autres provinces depuis 1867. Ni non plus pourquoi un homme comme Gérard Pelletier était si fanatiquement opposé au rayonnement du Québec à l'étranger (p. 377).

Une deuxième explication de l'échec du référendum serait à chercher dans la personnalité de René Lévesque lui-même dont on se demande s'il voulait vraiment l'indépendance. Il s'était identifié au peuple québécois au point d'avoir épousé sa timidité, ses hésitations, ses tergiversations. Lui qui a pu dire que la campagne du non avait été un « infatigable délú-

ge de mensonges, de menaces et de chantages » (p. 534), n'a pas su attaquer fermement et proposer une stratégie cohérente et efficace. D'ailleurs, pour lui, le référendum n'était qu'un outil de négociation pour arracher des concessions à Ottawa (p. 87). Et comme on le sait, la fameuse question du référendum ne porte pas sur l'acceptation ou le refus de la souveraineté, mais sur l'opportunité de négocier une entente entre le Québec et le Canada (p. 507). Lévesque avait affirmé clairement en 1978 : « Je ne veux pas briser mais transformer radicalement notre union avec le Canada » (p. 294). Il n'était pas facile pour le pauvre citoyen québécois de ce retrouver dans ce fouillis !

Une troisième cause de l'échec du référendum est le manque de cohésion du gouvernement québécois qui étalait ses divergences sur la place publique, ce qui est la meilleure façon de décourager et démoraliser les électeurs. Pierre Godin affirme même que dans cette bataille du référendum, le chef manquait de motivation : « Pas de ligne directrice, pas de stratégie claire, pas de direction politique » (p. 511).

J'ajouterais une quatrième cause : Le Parti québécois ne semble pas avoir compris, ni au moment du premier référendum ni plus tard, que nous vivons à l'ère des médias électroniques et qu'aucune action politique d'envergure ne peut réussir si elle n'utilise pas les médias. Or les médias, qui sont la place publique des sociétés actuelles, étaient et sont encore contrôlés par les fédéralistes. Les indépendantistes n'y occupent qu'une place discrète, celle qu'on veut bien leur concéder pour éviter le scandale. Et ils se contentent de ce qu'on veut bien leur donner.

Je ne saurais assez recommander la lecture de ce livre de Pierre Godin. Peut-être la phrase qui le résume le mieux est-elle celle-ci : « On ne peut faire avancer une idée en s'excusant de l'avoir » (p. 557).

Paul-Émile Roy

MARC BRIÈRE

Pour sortir de l'impasse : Un Québec républicain, 2002, Éditions Varia, Collection « Sur le vif », 246 p.

On peut différer d'opinion sur de nombreux éléments de la pensée de Marc Brière ; on peut penser, en particulier, que son juridisme, qui peut paraître excessif à d'aucuns, l'empêche de saisir certaines réalités. Il reste que ses travaux ne laissent jamais indifférent et qu'ils contribuent à alimenter sainement la pensée politique québécoise. Muni d'une préface d'Yves Martin, son dernier livre, *Pour sortir de l'impasse : Un Québec républicain*, a été publié à la fin de 2002, aux Éditions Varia, dans la Collection « Sur le vif ». Il se divise en quatre parties portant respectivement les titres suivants : « La Nation : toujours elle ! » « L'impasse » ; « Pour un Québec républicain » ; « Le Parti libéral, la Constitution et la question nationale ». Le tout étant précédé d'un prologue intitulé « Avanie et framboise » et suivi d'un épilogue et de cinq annexes contenant des textes variés dont, en particulier, celui de Jacques-Yvan Morin ayant pour titre « La constitution du Québec actuel et d'un Québec souverain ». Marc Brière s'y emploie à analyser, « avec le plus de rigueur possible », pourquoi « la démarche vers souveraineté stagne » (p. 31).

Dans la première partie, il revient essentiellement sur des idées qui lui sont chères et qu'il a déjà exprimées, en particulier, dans *Point de départ* (Hurtubise HMH, 2000), au sujet de la notion de nation québécoise. Selon lui, le Québec serait composé d'un certain nombre de nations : la franco-québécoise, l'anglo-québécoise et les Premières Nations (dans *Point de départ*, p. 137, il y avait en outre les Franco-Canadiens du Québec). Il ne constituerait donc pas, en soi, une nation, contrairement à ce que pense Bernard Landry, par exemple. Marc Brière consacre d'ailleurs tout un chapitre à réfuter la position de ce dernier sur ce point : le Québec, y répète-t-il, est « un État plurinational comprenant une majorité francophone et deux minorités nationales, anglophone et autochtone ». (p. 29) « Les souverainistes, écrivait-il déjà dans *Point de départ* (p. 153), veulent leur État-nation, mais leur nation – au sens sociologique ethnoculturel ou au sens politique civique – n'existe pas puisqu'elle est multiple. ». Aujourd'hui, il va jusqu'à affirmer, en outre, que les Anglo-Canadiens du Québec « sont aussi un peuple fondateur du Québec » au même titre que ce qu'il appelle « le peuple fondateur francophone ». À l'inverse de Bernard Landry, et de bien d'autres, Marc Brière estime donc que le Québec, ne constituant pas une nation, serait plutôt un État, dont « il faudrait qu'on s'occupe, car c'est lui, bien plus que la nation, qui est porteur de projets et de réalisations ». Par conséquent, pour que l'on soit, un jour, justifié de parler de nation québécoise, il importerait d'abord de créer, chez nos minorités, un sentiment d'appartenance à une nation civique, car « les nations minoritaires anglophone et autochtone [...] ne semblent pas destinées à s'assimiler à la nation franco-québécoise ». Ce que l'auteur semble oublier, mais peut-être son juridisme lui interdit-il d'en tenir compte, c'est que le

sentiment d'appartenance à une nation ne peut certes pas se développer si l'on ne sait à quoi l'on appartient. C'est sans doute pourquoi il intitule le chapitre II de son *Québec républicain* « L'Impasse ».

On peut se demander si nous ne touchons pas, dans les considérations qui précèdent, le cœur même de la pensée de Marc Brière. À partir du moment en effet où l'on nie la réalité de la nation québécoise, au nom d'un juridisme rigoureux et exclusif, où d'ailleurs les notions de peuple et de nation se confondent, il devient difficile d'envisager l'indépendance pour un proche avenir. Si le Québec ne constitue pas une nation, d'abord il ne dispose pas du droit d'autodétermination : seule la nation franco-québécoise jouit de ce droit ; l'État québécois, en revanche, ou la province fédérée de Québec, est doté d'un droit de sécession, mais bien entendu selon les modalités fixées par la Cour suprême (p. 37), c'est-à-dire, tout bien considéré, fort aléatoire.

Or les peuples ne se définissent pas par leur caractère pluri-national, réalité fort répandue, mais par leur ethnie¹ dominante. S'il en était autrement, il serait difficile de parler de la nation française avec ses Bretons, ses Basques et ses Corses, sans compter aujourd'hui ses Arabes. Et que dire des Gallois et des Écossais de Grande-Bretagne et de quantité d'autres nationaux dans le monde ? Tout ce beau monde constitue pourtant des nations au même titre que nos Amérindiens et nos Anglois. Il serait donc utile de nettoyer d'abord notre

¹ Répétons qu'il ne faut pas confondre *ethnie* et *race* comme cela se produit trop souvent. Le *Petit Robert* définit bien l'ethnie comme un « ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture (alors que la *race* dépend de caractères anatomiques) ».

vocabulaire ; du coup, notre pensée s'en trouverait assainie et nous cesserions peut-être de réagir en timorés.

Le Québec forme bel et bien un peuple et même une nation, dont la population est à 85 % de langue et de culture françaises. Ce n'est pas parce que s'ajoutent à ce noyau quelques minorités nationales que nous cessons d'être une nation, contrairement à ce que pense Marc Brière, comme beaucoup d'autres. Pour lui, nous l'avons vu plus haut, le Québec étant constitué de plusieurs nations, il n'y a pas de Québécois. L'auteur semble donc faire partie de ceux de nos compatriotes qui, ne sachant pas très bien qui ils sont, s'en trouvent réduits à se dire Franco-Québécois, comme ils se disaient autrefois Canadiens français, après avoir perdu leur qualité de Canadien détournée par nos conquérants. Allons-nous maintenant perdre celle de Québécois ? Pour ma part, je m'y refuse et engage mes compatriotes à faire de même.

Notons, de nouveau, que Marc Brière, puisqu'il s'agit de son livre et non de mes états d'âme, veut bien accorder aux *Franco-Québécois* que nous serions devenus, mais non sans restrictions toutefois, le statut juridique de nation : « Les Franco-Québécois, écrit-il (p. 37), constituent certainement un peuple ou nation jouissant, en droit international, d'un droit à disposer de lui-même, mais ce droit d'autodétermination ne va pas jusqu'à l'indépendance ou à la souveraineté externe, il s'arrête à l'autonomie ou la souveraineté interne suffisante pour assurer, à l'intérieur de l'État où se trouve cette nation, sa survie et son épanouissement comme peuple distinct. »

Il faudrait peut-être s'arrêter ici au sens du mot survie, puisque aussi bien notre auteur est friand de définitions. Ce

mot, d'après le *Petit Robert* signifie « Vie après la mort [...] Le fait de survivre, de se maintenir en vie ». Le verbe *survivre*, lui, peut vouloir dire « Échapper à (une mort violente et collective) ». Est-ce bien l'avenir que l'auteur entrevoit pour nous ?

Avouons qu'il n'est guère réjouissant. Mais il y a peut-être lieu de se demander, sans trop pousser cependant le procès d'intention, si ce n'est pas cette pensée qui sous-tend l'analyse juridique qui conduit Marc Brière à nous nier le statut de nation. Ne serions-nous, selon lui, qu'un peuple condamné à *survivre* ? Admettons qu'il se pourrait bien qu'il ait raison si l'on en juge par le résultat de nos deux référendums. Voilà peut-être pourquoi, ne croyant sans doute pas à notre capacité de survivre, sans l'apport du Canada, il refuse de s'affirmer comme indépendantiste : « C'est ainsi, écrit-il (p. 35), que, depuis 1967, je m'identifie comme souverainiste-fédéraliste ou confédéraliste, ainsi que je me suis défini lors de la dernière réunion du groupe de libéraux entourant René Lévesque [...] ». Que voilà une belle, stable et fixe continuité dans la pensée ! Plus loin, Marc Brière écrit (p. 39) :

Je suis pour une politique menant à un degré satisfaisant de souveraineté du Québec dans une association fédérative avec le Canada, si cela est possible, sinon à l'indépendance, lorsque des circonstances favorables le permettront, notamment l'adhésion d'une majorité forte et stable de Québécois, obtenue après l'adoption d'une constitution québécoise illustrant le projet de société qui le rassemble – indépendance déclarée après la négociation de ses modalités, telle que définie dans l'Avis de la Cour suprême du Canada sur le droit de sécession d'une province.

C'est donc à la quadrature du cercle que s'attaque Marc Brière. Aussi, sachant au fond que ce qu'il envisage, dans sa rigueur juridique, n'est pas près de se réaliser, devant cette impasse (c'est le terme qu'il utilise), il nous propose de nous attaquer à la constitution interne du Québec pour rénover celle-ci, en attendant que le grand jour se lève, je suppose, où le peuple québécois aura décidé de son avenir. C'est essentiellement cette question qui fait l'objet de la troisième partie, la plus importante de l'ouvrage, qui commence par cette question : « Qu'attendent les Québécois pour se donner une constitution bien à eux ? » Car pour Marc Brière, qui est le fondateur du *Monocoq* (Mouvement pour une nouvelle constitution québécoise), après deux référendums perdus, en grande partie à cause de notre minorité anglophone et de ceux, parmi nous, qui refusent de se considérer comme faisant partie de la nation québécoise, nous nous trouvons dans une impasse constitutionnelle. Selon lui, l'élaboration et la rédaction d'une nouvelle constitution interne propre au Québec, dont il nous donne une ébauche en annexe (p. 179-86), permettraient de dénouer « l'impasse actuelle, en créant une nouvelle synergie » (p. 87), par l'institution, en particulier, d'une citoyenneté civique qui pourrait rassembler tous les citoyens d'un Québec républicain. Celle-ci serait « complémentaire de la citoyenneté canadienne, comme la citoyenneté française se conjugue avec la citoyenneté européenne ». (p. 83) L'entreprise constituerait « une étape dont les souverainistes ne sauraient faire l'économie : sans nation civique, pas de nation souveraine ! » On peut donc facilement soupçonner qu'en nous soumettant aux exigences de Marc Brière, nous ne sommes pas près d'obtenir un État souverain. Ces exigences font d'ailleurs suite à une autre de celui-ci qui consiste à ne considérer un référendum comme

contraignant que si le « oui » l'emporte à au moins 60 % (*Le Québec, quel Québec*, Stanké, 2001, p. 124-30) Du train où vont les choses, notre peuple aura eu le temps, bien avant de seulement entrevoir l'État en question, de s'angliciser (c'est là que mène le bilinguisme généralisé dont on nous menace) et donc de se fondre culturellement dans le grand tout doré nord-américain.

Ajoutons, pour être complet, que la démarche que propose Marc Brière s'adresse autant aux fédéralistes qu'aux indépendantistes : « Que le Québec fasse ou non partie d'une fédération ou d'une confédération canadienne, écrit-il (p. 87), il devra avoir sa propre constitution [...] » Sur ce point nous ne pouvons que le féliciter de souligner une réalité dont trop peu de nos compatriotes sont conscients, à savoir que le Québec a le pouvoir constitutionnel de modifier sa constitution telle qu'elle est contenue essentiellement dans *l'Acte d'Amérique du Nord Britannique* (art. 92-1) et la *Loi Constitutionnelle de 1982* (art. 45), sauf pour ce qui est de la fonction de lieutenant-gouverneur. Cette idée n'est pas nouvelle et Marc Brière fait l'historique du projet de renouvellement de la constitution québécoise, de 1963 à nos jours. Or nous savons que rien n'a été fait jusqu'ici, en dehors de la mise en œuvre d'États généraux sur la question, qui se sont tenus du 7 octobre 2002 au 31 mars 2003. Il est cependant douteux que le gouvernement libéral actuel veuille tenir compte de toutes les conclusions de cet exercice. Car, en réalité et en gros, les fédéralistes s'arrangent très bien avec la constitution actuelle, sauf à modifier quelques détails au moyen d'ententes à l'amiable avec le gouvernement fédéral. Pourquoi alors apporteraient-ils des modifications de fond à ce qui les a si bien servis jusqu'ici. J'irais même jusqu'à affir-

mer que tout changement pour eux apparaîtrait comme dangereux et qu'ils le refuseraient. Si Marc Brière croit que les anglophones du Québec, en particulier, se rallieront à l'instauration d'une nouvelle constitution républicaine et d'une citoyenneté civique québécoise qui doublerait la canadienne, si attrayante soit cette innovation pour quelques idéologues, il se fait beaucoup d'illusions. Le seul combat réaliste consiste à persuader les nôtres, c'est-à-dire les francophones du Québec, les Québécois en somme, de la nécessité de l'indépendance pour que vive, et non pas seulement survive notre peuple dans le fameux contexte socioculturel de l'Amérique du Nord, que l'on invoque trop souvent à tort, pour nous angliciser, par exemple.

Malgré toutes ces réserves, il n'en reste pas moins que la démarche de Marc Brière est utile et stimulante. Pour utopique qu'elle soit, il ne peut en résulter qu'un bien. Au fond, il s'agit toujours de la même tâche, celle de démontrer aux nôtres (parfois au moyen de gestes vains ou d'échecs) que, si nous ne voulons pas, majoritairement, nous approprier notre pays, nous périrons, c'est-à-dire que nous perdrons notre langue et notre culture pour adopter comme pays l'Amérique anglo-saxonne. Néanmoins bénéfique la démarche de Marc Brière parce que son livre nous fournit des quantités de renseignements intéressants sur le cheminement de nos dirigeants, qui, durant le dernier demi-siècle, ont cherché en vain le moyen d'affirmer l'unicité du Québec, tout en lui conservant son statut de province du Canada, ce qui est impossible. Deux civilisations aussi différentes que la nôtre et celle du Canada ne pourront pas cohabiter longtemps sur un même sol ; l'une d'elles périra, et nous savons laquelle.

« Ceux qui veulent prôner l'indépendance, écrivait George Grant à notre sujet en 1964, dans *Lament for a Nation*, veulent également les avantages de l'âge du progrès ». Si nous sommes un peuple à vendre au plus offrant, à notre Parti libéral, par exemple, ou à celui d'Ottawa, ce n'est pas une constitution républicaine, aussi louables soient les intentions de son promoteur, qui nous sauvera. Seule l'indépendance, conquise de haute lutte et sans compromission, y parviendra.

Gaston Laurion

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

L'Action nationale sera à la Place Bonaventure du jeudi 13 au lundi 17 novembre prochain. (Stand O-26)

M. Luc Bouvier, dédicacera son livre *Les sacrifiés de la bonne entente – Histoire des francophones du Pontiac* le samedi 15 entre 16 h et 17 h et entre 19 h et 20 h.

Venez le rencontrer !

VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE ?
NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR
TENIR LE STAND.

Renseignez-vous au (514) 845-8533 ou par courriel
revue@action-nationale.qc.ca

Stéphane Bauzon,

Le métier de juriste, Du droit politique selon Michel Villey,
Presses de l'Université Laval, 2003, 226 p.

Jacques Beauchemin

L'histoire en trop, La mauvaise conscience des souverainistes québécois, vlb Éditeur, 2002

Jeannette Biondi

Le jeune homme en colère, Biographie de Pierre Gauvreau,
Lanctôt Éditeur, 2003, 478 p.

Denis Blondin

La mort de l'argent, Essai d'anthropologie naïve, Éditions de la pleine lune, 2003, 306 p.

Gérard Bouchard

Les deux Chanoines, contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx, Boréal, 2003, 314 p.

Gérard Bouchard

Raison et contradiction, le mythe au secours de la pensée, Éditions Nota bene/Cefan, 2003, 130 p.

Marc Brière

Pour sortir de l'impasse : un Québec républicain !, Éditions Varia, 2003, 246 p.

Dorval Brunelle

Dérive globale, Boréal, 2003, 228 p.

David R. Cameron et Janice Gross Stein

Contestation et mondialisation, repenser la culture et la communication, Presses de l'Université de Montréal, 2003, 220 p.

Raphaël Canet

Nationalisme et société au Québec, Éditions Athéna, 2003, 232 p.

David Cheal, (sous la direction de)

Vieillesse et évolution démographique au Canada, Presses de l'Université de Montréal, Collection Tendances, 2003, 295 p.

Alain Cognard

La belle province des satisfaits, vlb éditeur, 2003, 264 p.

Mathieu Denis

Jacques-Victor Morin, Syndicaliste et éducateur populaire, vlb éditeur, 2003, 256 p.

Lucia Ferretti

Histoire des Dominicaines de Trois-Rivières, Septentrion, 2002, 190 p.

Michel Freitag

L'oubli de la société, Pour une théorie critique de la post-modernité, Presses de l'Université Laval, 2002, 433 p.

Joseph Heath

La société efficiente, Pourquoi fait-il si bon vivre au Canada ? Presses de l'Université de Montréal, 2002, 430 p.

Stephane Kelly (sous la direction de)

Les idées mènent le Québec, essais sur une sensibilité historique, Presses de l'Université Laval, 2003, 219 p.

Denis Lazure

Médecin et citoyen, Éditions Boréal, 2002, 400 p.

Albert Legault

La lutte antiterroriste ou la tentation démocratique autoritaire, Presses de l'Université Laval, 2002, 165 p.

Paul-Marcel Lemaire

Portrait inachevé de Fernand Dumont, Éditions du Marais, 189 p.

Francis Moreault

Hannah Arendt, l'amour de la liberté, Essai de pensée politique, Presses de l'Université Laval, 2002, 236 p.

Nelson Tardif

Au nom du marché, Regards sur une dimension méconnue du libéralisme économique : sa violence sacrificielle, MNH, 2003, 192 p.

Pierre Vadeboncœur,

La justice en tant que projectile, Lux Éditeur, 2002, 98 p.

*Pour assister aux lancements ou remises
de prix, appelez-nous !*

Nous vous inscrirons sur la liste de nos invités
(à Montréal ou en région).

CHRONIQUES

Chroniques

Le Bulletin du lundi	166
Courrier des lecteurs	174
Index de nos annonceurs	183

LE BULLETIN DU LUNDI

Vous souhaitez recevoir ce bulletin
par courriel chaque lundi ?

C'est simple, il suffit de nous envoyer
votre adresse de courrier électronique

à administration@action-nationale.qc.ca

ou de s'abonner à partir
de notre site Internet.

Bulletin du 8 septembre

SA PLACE DANS LE CANADA

« L'unanimité... à neuf » titre *Le Devoir* (5 septembre 03) pour rendre compte de la réunion des ministres de la Santé qui a débouché sur l'annonce de la création éventuelle du Conseil national de la santé. Il faut vraiment sombrer dans la résignation crâneuse pour se convaincre de trouver ironique une telle manchette. Le Canada s'organise et peu lui chaut de laisser braire le Québec, voilà plutôt ce qu'il faut en comprendre.

Comme à l'habitude, les provinces récalcitrantes ont fini par rentrer dans le rang, les intérêts nationaux du Canada suffisant à les rallier. Les recommandations du rapport Romanov font leur chemin, les *Canadiens* sont d'accord pour consacrer le leadership d'Ottawa dans l'organisation d'un système qu'ils jugent utile de soumettre à des normes conformes à ce qu'ils lisent comme leur intérêt national. Rien de plus normal que d'avoir des attentes de ce type à l'égard du gouvernement national. Et il n'y en a qu'un au Canada. Le Québec peut toujours se répéter ses prétentions à propos du sien, mais la vérité, c'est que son gouvernement provincial ne peut que se payer de mots et s'en consoler dans son Assemblée nationale.

Ce qui s'est mis en place à l'occasion de la signature de l'entente sur l'Union sociale canadienne continue donc de se déployer dans le plus grande sérénité. Plus personne au Canada ne s'offusque de laisser le Québec en rade. Après tout, la province a fait maintes fois la démonstration qu'elle s'accommode fort bien de n'être plus qu'un tigre de papier. Hier encore la rhétorique d'un gouvernement souverainiste pouvait toujours faire tiquer devant la manœuvre, mais l'arrivée d'un gouvernement d'inconditionnels du Canada rend désormais parfaitement inutile le moindre remords, fût-il de convenance. La province à l'écart, cela ne fait plus broncher personne à Ottawa, le Canada fait sans le Québec. Il ne lui en coûte rien, pas même le prix des apparences du compromis bidon pour avoir l'air de l'accommoder.

Les inconditionnels du Canada ne sont, par ailleurs, même plus prêts à se battre pour maintenir les simulacres. Non seulement sont-ils toujours disposés à minimiser les pertes, mais encore s'efforcent-ils désormais de présenter la marginalisation comme un gain. Ainsi Jean Charest voit-il un espace de liberté dans le champ où le Québec s'est fait envoyer paître : « *J'y vois là que le Québec a la liberté de faire les choses comme il l'entend sans pour autant qu'il soit conscrit à des institutions qui sont d'ordre national* » (*Le Devoir* p. A10, 5 septembre 03) a-t-il déclaré pour tenter de voir là autre chose que la confirmation de la pusillanimité de son gouvernement et de son option. Pour le « leader » de la fédération, rien ne vaut une bonne défaite travestie sous les oripeaux de la souplesse administrative.

Le Québec a beau tenir sa position « historique », celle qu'il pense tenir d'un partage des compétences constitutionnelles qu'Ottawa piétine allègrement, le gouvernement du Québec ne tient plus en fait qu'une coquille vide. Jean Charest

reconnait bien un ordre national canadien et il accepte qu'il se déploie en le laissant faire les normes qui finiront bien, tôt ou tard, par fixer les règles du financement qu'Ottawa imposera au Québec. *« C'est un exemple que le Québec peut manifester et marquer sa différence sans que cela ne contredise ce que les autres proposent comme projet dans un domaine où on partage des objectifs communs. »* En d'autres termes, le Canada s'organise et le Québec se targue de le laisser faire sans contrepartie. (Les fédéralistes québécois ne sont plus capables de proposer – et encore moins de réaliser – un quelconque destin spécifique du Québec dans le Canada). La différence québécoise ne fera pas obstacle à la construction canadienne. Le Québec ne sèmera pas la discorde. Il agitera sa différence comme un hochet et tiendra la place qu'on lui assignera dans l'indifférence condescendante.

Les libéraux de Jean Charest, malgré leur rhétorique, ont bel et bien accepté que le Canada fixe le destin du Québec. Ils se réclament de la continuité historique des positions traditionnelles du Québec pour mieux consentir à se laisser enfermer dans une différence inoffensive. Leur province de Québec a trouvé sa place dans le Canada.

Bulletin du 15 septembre 2003

LE GARDIEN DE L'ENCLOS

L'Aéroport¹ viendra redire à tous que le Canada se dresse comme un mur devant le Québec.

Il est bien resté fidèle à lui-même, à sa manière, c'est-à-dire à la grossièreté frondeuse. Jean Chrétien ne s'est pas présenté à la cérémonie officielle qui consacrait son dernier

¹ NDLR : L'aéroport de Dorval à Montréal a été renommé depuis septembre 2003, l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau (PET).

coup de jarnac. Il avait déjà produit son effet, le reste ne lui apparaissait sans doute plus que de la figuration. Les protestations ayant été faites, les récriminations pour la millième fois redites sur l'arrogance de Trudeau, sur l'outrecuidance de faire porter son nom au symbole d'un gâchis immonde, tout cela ce n'était plus que pour la galerie. Foin cependant de l'envergure historique de l'événement, de sa contribution à élever le sentiment de fierté patriotique des *Canadians*.

On a beau chasser le naturel, il revient au galop, surtout lorsqu'il s'agit de manipuler l'univers symbolique. Tout dans cette affaire, en effet, ne prend son sens qu'en faisant une lecture inversée des événements.

Jean Chrétien peut bien donner dans le *nation building*, sonner les trompettes de la grandeur historique, l'événement qui a été mis en scène était on ne peut plus local. Il ne s'agissait que de faire une démonstration de force pour émoustiller l'establishment local et quelques barons ethniques. Quitte à faire sortir les thuriféraires et les anciens commis, les Marc Lalonde, Jacques Hébert et autres *Great Canadians* qui ont fait carrière aux basses œuvres. Une cohorte d'intermédiaires s'est offerte un trophée de guerre, un symbole pour marquer la logique d'occupation, consacrer l'enfermement. C'est leur Canada qui fixe au Québec les conditions d'échange avec le monde, ils tenaient à le redire avec un symbole fort, pour clamer la joie mauvaise de ceux-là qui se sentent du côté de l'ordre et de la puissance et qui trouvent grandeur à oblitérer leur peuple.

Nation wide, l'intérêt de cette inauguration ? Allons donc ! Pas d'invitation au chef de l'opposition officielle, non plus qu'à celui du NPD, mais un carton pour barber Gilles Duceppe. L'État canadien se déployait en région et fournis-

sait aux petits lieutenants du Parti Libéral du Canada l'occasion de se payer la tête des Québécois. Pas même d'invitation officielle au gouvernement du Québec qui a sans doute fait des pieds et des mains pour ne pas en recevoir, trop heureux de rester apparemment en rade du *nation building* auquel il souscrit si hypocritement.

L'Aéropet, comme l'a déjà désigné l'ironie populaire, n'est qu'une goujaterie de plus que s'est offert une engeance qui fait carrière à se négocier les privilèges de tenir le Québec en laisse. De la politique de gérants, de sous-fifres qui voient de la grandeur à contribuer à la négation de leur peuple.

Il ne pensait pas si bien faire, le p'tit gars de Shawinigan, en affligeant le principal aéroport du Québec du nom de l'un de ses plus farouches détracteurs. Celui qui a fait carrière à nous dire fermés au monde, à prétendre que nous représentions un danger pour nous-mêmes en dehors de la tutelle d'Ottawa, celui qui a emprisonné sans motif en brandissant la Loi des mesures de guerres et qui voyait un crime contre l'humanité dans notre démarche démocratique d'émancipation, est vraiment à sa place au faite de la tour de contrôle. Le Canada qu'il a servi a tout fait et continue de s'acharner à tout mettre en œuvre pour s'interposer entre le Québec et le monde. L'Aéropet viendra redire à tous que le Canada se dresse comme un mur devant le Québec.

Grâce à Jean Chrétien, Pierre Elliott-Trudeau trouve enfin sa place dans l'histoire de notre peuple : gardien de l'enclos.

Bulletin du 22 septembre

UNE POLITIQUE D'AUTOMUTILATION

L'État québécois pèse de plus en plus lourd sur la saine gestion de la province de Québec. Ce que nous sommes, les

outils collectifs que nous nous sommes donnés au fil du temps et bien souvent au terme de combats séculaires, tout cela nous coûte à ce point cher aux yeux des libéraux, qu'il faut désormais sabrer dans ce luxe que nous nous sommes offerts trop longtemps, réfugiés que nous avons été dans ce que Jean Charest a appelé « la pensée magique ». Notre différence nous coûte trop cher. Les fonctions que nous attendons de notre État seraient un obstacle à notre développement. Les ministères du Revenu, de la Culture, des Relations internationales, nos structures de développement local et régional, tout cela est-il bien nécessaire ? L'Ontario, le Nouveau-Brunswick et les autres provinces s'en passent et on y paie moins d'impôt qu'au Québec, cela devrait suffire pour qu'on les abolisse. Pourquoi diable, ne vaudrait-il pas mieux laisser faire ce travail par notre gouvernement « national », qui, comme chacun sait, se trouve à Ottawa pour notre plus grand bien.

« Nous avons vécu avec l'impression que si nous étions moins prospères que nos voisins, si nous étions plus taxés que nos voisins, c'était le prix de notre différence ». Jean Charest s'adressait ainsi à ses militants à l'occasion du conseil général de son parti la fin de semaine dernière ne voyant dans les taxes qu'une outrance destinée à entretenir le luxe d'un État québécois superfétatoire. Déterminé à ramener la fiscalité québécoise à la moyenne *canadian*, le gouvernement libéral considère donc que ce que nous sommes représente le principal obstacle à notre développement. Nous sommes nocifs pour notre propre prospérité. Autant donc transformer notre normalisation en occasion d'affaire et laisser les forces du marché sanctionner le mérite et la viabilité de nos institutions.

Tout cela ne vaut cependant que pour l'État du Québec. Jean Charest ne trouve jamais que le Canada nous coûte trop cher. Cela fait partie de ses valeurs *canadian* auxquels lui et sont partis sont si attachés – dans tous les sens du terme. Ainsi lorsque *Le Devoir* nous annonce en manchette que le ministère des Finances du Québec craint que l'impasse budgétaire ne se chiffre à quatre milliards (*Le Devoir*, jeudi 18 septembre) et ne rende très douloureuse la promesse de réduire les impôts de un milliard dès l'an prochain, il faut comprendre que les Québécois seront conviés à un exercice de ratatinement sans précédent. Le ralentissement économique entraînerait une réduction des revenus qui fait paraître encore plus obscènes nos ambitions de faire de l'État du Québec autre chose qu'une simple agence de livraison de services. Et qui fait paraître plus folle encore l'idée d'accélérer l'érosion des moyens du seul État que nous contrôlons.

En bons zélotes du marché les libéraux vont continuer de prescrire le remède de cheval du non-interventionnisme et tenter de faire passer la dissolution du politique pour un projet de société mobilisateur. Nous pouvons compter sur Monique Jérôme-Forget, pour fixer les priorités à la solidarité sociale et à la justice redistributive. L'hiver va être dur et se prolonger bien au-delà de la saison.

Bernard Landry considère que la gestion économique libérale a fait plus de tort au Québec que le SRAS à l'économie de l'Ontario (*Le Devoir* 19 septembre 03). Si l'on ne peut qu'être d'accord sur l'état des dégâts, force nous est cependant de constater que son image n'est pas la bonne. Ce n'est pas à une maladie infectieuse qu'il faut comparer cette gestion mais bien plutôt au ravage de la maladie mentale. La conduite libérale est littéralement schizophrénique. Ce gouvernement vit dans ses dogmes au point d'en perdre le

contact avec la réalité. Et de se livrer à des actes d'automutilation. Les intérêts nationaux du Québec sont incompatibles avec la gestion et les moyens d'un gouvernement provincial. Gérer le Québec avec les moyens que le Canada lui laisse conduit à programmer la régression historique et à laisser à une majorité et à un État qui nous nient le pouvoir de décider de ce nos priorités, de nos aspirations.

Les finances publiques de la province de Québec ne fournissent qu'un portrait tronqué de la réalité. Nous ne pouvons penser notre situation globale qu'en tenant compte du fait que nous envoyons à Ottawa plus de la moitié de nos ressources fiscales. Le discours des libéraux repose sur la censure d'une question fondamentale : que pourrions-nous faire et comment pourrions-nous le faire si nous avions le plein contrôle de nos moyens ? Il faut travailler sans relâche à lever cette censure. C'est seulement ainsi que les Québécois pourront finir par sortir de la hantise hallucinée qu'entretiennent les inconditionnels du Canada à l'égard de notre capacité collective à assumer la maîtrise de nos affaires.

Du nouveau sur notre site Internet !

Vous pouvez payer votre abonnement en ligne avec votre carte de crédit en toute sécurité.

www.action-nationale.qc.ca

LE TRANSPORT EN COMMUN ET LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE

Un ami et ex-fonctionnaire fédéral a attiré mon attention sur un document concernant le financement des trains de banlieue « *Go transit* » de même que pour la phase « *Quick start* » du plan de transport en commun de la région de York, en banlieue de Toronto¹.

Il y est fait mention d'une entente entre l'Ontario et le gouvernement du Canada pour financer la *Go Transit* de Toronto. La contribution d'Ottawa est de 435 millions de \$. (Communiqué de *Transport-Canada*, 26 mars 2003)

Bien qu'Ottawa ait consenti à financer la société de transport de Toronto, les gens sont mécontents, parce qu'il faut toujours le faire à la pièce. Qui plus est, Ottawa, qui collecte une taxe sur les carburants à travers le pays, agit de façon discriminatoire. On se souvient de l'époque où les maires du Québec devaient faire la courbette à Québec pour obtenir des subventions. Il fallait être du bon bord ou avoir de bons amis, alors qu'il s'agissait des taxes des citoyens.

¹ On peut consulter ce document sur le site internet : www.torontocitysummit.ca.

Actuellement, les grandes villes du Québec et le gouvernement québécois assument de grandes responsabilités en matière de transport, alors que c'est Ottawa qui empoche les 10 cents du litre d'essence. Le rapport suggère qu'une partie de la taxe sur l'essence soit retournée aux provinces pour les transports publics. On parle de 3 cents du litre !

Or, on sait qu'Ottawa n'a pas de responsabilité en matière routière. Notre argent est donc dépensé selon « le bon vouloir du prince », c'est-à-dire de fonctionnaires qui, trop souvent, sont anglophones, ce qui laisse peu de place à la réceptivité d'une demande formulée en français, on en conviendra.

Est-ce pour ce motif que Toronto reçoit une bonne attention comme on peut le constater dans le rapport, alors que Montréal est toujours en attente ? Les députés de la région de Montréal à Ottawa sont-ils au fait de ce que les fonctionnaires et les politiciens de l'Ontario accordent à Toronto mais pas à Montréal ?

Il serait peut-être temps que les députés fédéraux du Québec reconnaissent que la taxe sur les carburants servirait mieux les Québécois et les Québécoises, si le produit de cette taxe revenait directement au Québec, quitte à obliger la province à la partager avec les municipalités dans des termes bien définis.

Roger Fournier, Brossard (Longueuil)

LE QUÉBEC À N'IMPORTE QUEL PRICE

Au printemps dernier, le magazine *Voilà Québec* (le Guide touristique officiel – bilingue – de l'Association hôtelière de la région de Québec, dirigé par Mme Lynn Magee) publiait

l'une de ses éditions trimestrielles. En page couverture, on y apercevait bien en vue l'*Édifice Price* (sis rue Sainte-Anne, en Vieux-Québec), dans lequel incidemment, et ce depuis déjà plusieurs années, sont logés (outre ceux de la *Caisse de Dépôt et Placement*) les bureaux du Premier ministre du Québec. Or que ne constatons-nous pas au premier regard... ? Les couleurs du Québec, coiffant comme il se doit et très officiellement ledit Édifice, ont été tout simplement éradiquées de la photographie.

Que nous faut-il donc comprendre, Mrs Lynn Magee ? Que le Québec constitue à vos yeux une *persona non grata*, et qu'il est par conséquent indécent de pavoiser le Fleurdelysée sous les yeux de vos lecteurs – susceptibles sans doute de subir quelque traumatisme à la vue du symbole fondamental de l'unique État francophone d'Amérique du Nord... ? Pour l'anecdote, qui n'en est pas une sans signifiante, on se rappellera que Staline, au gré de l'Histoire et des Événements tout au long de son tsarissime règne de quelque trente et une années, avait également l'habitude de « reformuler » pudiquement les parlantes photographies du passé selon les « nécessités » égo-despoto-historiques du moment... (...)

« Si c'est ça le Québec moderne,
Moi j'mets mon drapeau en berne ! »

Les Cowboys fringants

Jean-Luc Gouin, Québec



**La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

**Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec**



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*

 **Société
Saint-Jean-Baptiste**
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881

À votre service plus que jamais ! Qualité et service assurés

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : adm@marcveilleux.com

Marc Veilleux Imprimeur Inc.



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

**425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5**

(514) 288-8711

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président

Pierre Noreau

Vice-président

Alain Laramée

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Robert Ladouceur

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Pierre de Bellefeuille

Mathieu Bock-Côté

Jean-Jacques Chagnon

Lucie Clément

Marie-Noëlle Ducharme

Christian Gagnon

Jean Genest

Colette Lanthier

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

Gilles Rhéaume

Michel Seymour

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de L'Action nationale !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de L'Action nationale et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au **CLUB DES 100 ASSOCIÉS** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair	Denis Lazure
Paul Banville	Clément Martel
Thérèse Baron	Jacques-C. Martin
Yvan Bédard	Yvon Martineau
Henri Blanc	Daniel Miroux
Antoinette Brassard	Louis Morache
Henri Brun	Rosaire Morin †
Jean-Charles Claveau	Reginald O'Donnell
Roch Cloutier	Arthur Prévost
Robert Côté	René Richard †
Louis-J. Coulombe	Jacques Rivest
Gérard Deguire	Jean-Denis Robillard
Bob Dufour	Ivan Roy
Yves Duhaime	Marcel Trottier †
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin †	Claude-P. Vigeant
Claude Ghanimé	Madeleine Voora
Paul Grenier	
Michel Grimard	
Yvon Groulx	

L'Action NATIONALE

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects
de la question nationale.
Des orientations cohérentes sont proposées
pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre
de collaboratrices et de collaborateurs.
Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.
Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences
qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.
Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.
Un article soumis sans entente préalable peut varier
de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette
facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme
d'écriture souhaitée. La Rédaction assume
la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans
« L'index des périodiques canadiens » depuis 1948,
dans « Périodex » depuis 1984,
dans « Repères » publié par SDM Inc.
et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle
des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées
à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Atoumédia, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

- | | |
|--|--|
| 122 Allard & Carrière | 122 Rassemblement pour
un Pays souverain |
| C3 Bouvier | |
| 43 Caisse d'économie
Desjardins des
Travailleuses et
Travailleurs | 122 Sansregret, Taillefer
et Associés |
| | 177 Société Saint-Jean-
Baptiste de la Mauricie |
| 121 <i>Cap-aux-Diamants</i> | 177 Société Saint-Jean-
Baptiste de Montréal |
| 6 <i>Devoir, Le</i> | |
| 120 Loto-Québec | 177 Société Saint-Jean-
Baptiste du Centre
du Québec |
| 177 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois | 122 Translatex
Communications + |
| 121 Optimum, Gestion de
placements | 178 Veilleux, Marc,
Imprimeur Inc. |
| 44 Optimum placements | |
| 178 Optimum, Société
d'assurance | |

ABONNEMENT

10 20
numéros numéros

Abonnement

51 \$ - 95 \$

Institution

90 \$ - 150 \$

Abonnement de soutien

150 \$ - 250 \$

Étudiants

30 \$ - 50 \$

Autres pays

90 \$ - 150 \$

**Paiement par VISA
accepté**

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras- Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Périodicité : 10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriels pour joindre :

- la rédaction : revue@action-nationale.qc.ca

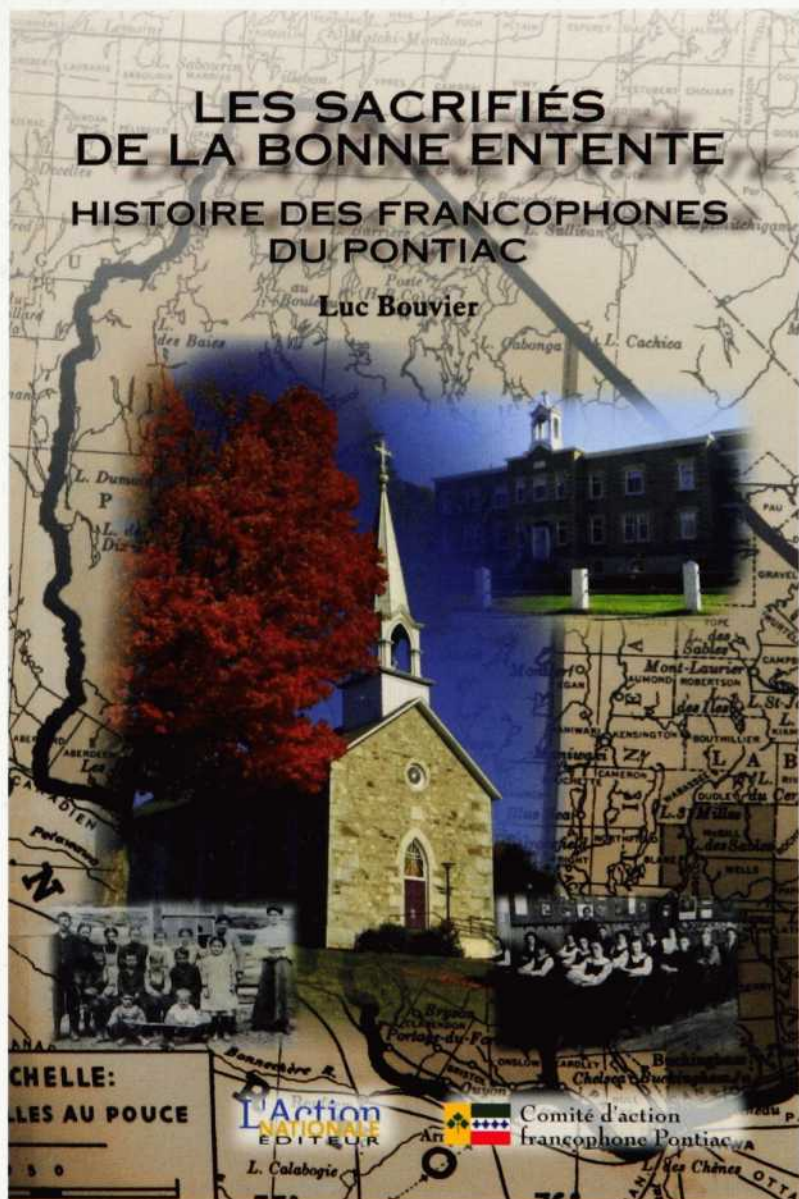
- l'administration : administration@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

LES SACRIFIÉS DE LA BONNE ENTENTE

HISTOIRE DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Luc Bouvier



240 PAGES D'HISTOIRE ILLUSTRÉE
DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Commandez le livre de Luc Bouvier à seulement 16,45 \$
à *L'Action nationale*.

L'Action
NATIONALE

volume XCIII numéro 8

OCTOBRE 2003

envoi de publication

enregistrement N° 09113